Quatre-vingt-deuxième année. — N° 128. Le Numéro : 10 francs. Lundi 29, Mardi 30 et Mercredi 31 Mai 1950.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.000	1.650	900	700	500	300	200	4.500	2.500	1.350
Etranger	5.500	2.900	1.600	2.550	1.400	850	350	11.300	5.900	2.600

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 15 FRANCS

Les abonnements au *Journal officiel* partent des 1er et 16 de chaque mois. Envoyer le montant net en un mandat-poste, chèque ou chèque postal (compte courant n° 9063-13 Paris).

SOMMAIRE

LOIS

Loi n° 50-590 du 30 mai 1950 modifiant l'article 218 du code pénal (p. 5839).

Loi n° 50-591 du 30 mai 1950 relative à l'amodiation des bacs et passages d'eau (p. 5839).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté du 26 mai 1950 portant création au groupement des contrôles radioélectriques d'une commission chargée d'émettre un avis en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles (p. 5839).

Ministère d'Etat.

Décret du 27 mai 1950 portant transfert et dévolution de biens de huit entreprises de presse (p. 5840).

Arrêté du 16 mai 1950 modifiant et complétant l'arrêté du 5 septembre 1946 constatant les biens et éléments d'actif, droits et obligations de la Société des journaux réunis transférés à l'Etat et dévolus à la Société des entreprises de presse (p. 5840).

Ministère de la justice.

Décret du 27 mai 1950 portant nominations de suppléants de juges de paix et conférant l'honorariat (p. 5840).

Arrêté du 25 mai 1950 portant autorisation de port d'armes pour certains fonctionnaires de l'administration pénitentiaire (p. 5841).

Arrêté portant admission à la retraite (administration pénitentiaire) (p. 5841).

Liste des candidats reçus à l'examen probatoire de langue kabyle exigé des candidats aux fonctions de cadi notaire suppléant (p. 5841).

Ministère des affaires étrangères.

Décret du 20 mai 1950 portant nomination d'un consul général à Léopoldville (p. 5838).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 27 mai 1950 déclarant d'utilité publique l'acquisition, par la ville d'Asnières (Seine), d'une propriété nécessaire à l'installation de divers organismes et services publics ou d'utilité publique (p. 5841).

Décret du 30 mai 1950 portant nomination d'un inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire honoraire (p. 5841).

Décret du 30 mai 1950 portant nomination d'un inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire (p. 5841).

Décret du 30 mai 1950 portant nomination d'un préfet (p. 5841).

Décret du 30 mai 1950 portant nomination d'un directeur à l'administration centrale (p. 5842).

Arrêté du 11 mai 1950 portant autorisation de cession, par la commune de Fellering (Haut-Rhin), d'une parcelle de terrain lui appartenant (p. 5842).

Arrêté portant liste des candidats admissibles aux épreuves orales du concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de préfecture et fixation de la date des épreuves orales (p. 5842).

Ministère de la défense nationale.

Citations à l'ordre de l'armée (p. 5843).

Décrets des 26 et 30 mai 1950 portant promotion et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 5843).

Décret n° 50-592 du 30 mai 1950 portant règlement d'administration publique pour la fixation des effectifs des corps d'adjoints administratifs, de secrétaires sténodactylographes, de sténodactylographes et d'employés de bureau à l'administration centrale du ministère de la défense nationale (secrétariat d'Etat aux forces armées [marine]) (p. 5844).

Décret n° 50-593 du 30 mai 1950 relatif aux attachés militaires (p. 5845).

Décret du 30 mai 1950 portant attribution de la médaille de l'aéronautique (p. 5845).

Arrêté du 12 mai 1950 concernant une régie d'avances (p. 5845).

Arrêté portant dégagement des cadres d'officiers de l'armée active de terre (p. 5845).

Décisions portant nominations au grade d'aspirant dans l'armée de terre (réserve) (p. 5846).

Décision conférant l'honorariat (service de l'intendance) (rectificatif) (p. 5858).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret n° 50-591 du 30 mai 1950 portant règlement d'administration publique pour la fixation des effectifs des corps d'adjoints administratifs, de secrétaires sténodactylographes et d'employés de bureau de la caisse des dépôts et consignations (p. 5858).

Arrêté fixant les nouveaux traitements applicables au conservateur des collections, chef du service des instruments de précision de l'école nationale des ponts et chaussées (rectificatif) (p. 5858).

Arrêté portant attribution des indemnités revenant aux ayants droit de sociétés nationalisées d'électricité et de gaz dont les titres sont cotés en Bourse (rectificatif) (p. 5858).

Ministère de l'éducation nationale.

Décret du 19 mai 1950 fixant le nombre et la nature des places mises au concours d'agrégation des facultés de droit de 1950 (sections de droit public et de sciences économiques) pour pourvoir aux besoins des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de la France d'outre-mer (p. 5860).

Décret du 27 mai 1950 accordant la reconnaissance par l'Etat à la section d'interprètes organisée à l'école des hautes études commerciales (p. 5860).

Arrêté du 20 avril 1950 portant ouverture de crédit (fonds de concours) (p. 5861).

Arrêté du 16 mai 1950 portant acceptation de la donation d'un terrain à l'Etat par la ville de Grenoble, en vue de la création d'un internat féminin (p. 5861).

Arrêté du 20 mai 1950 fixant le budget rectificatif de la Réunion des bibliothèques nationales de Paris pour l'exercice 1919 (p. 5861).

Arrêté portant nomination de l'agent comptable du Conservatoire national de musique (p. 5861).

Arrêté portant assimilation de diplômes des écoles de Joinville au diplôme de maître d'éducation physique et sportive, 2e partie (p. 5861).

Arrêtés portant promotion et complétant les dispositions d'un précédent arrêté (administration centrale) (p. 5861).

Tableau d'avancement des archivistes en chef et archivistes adjoints des départements pour 1950 (p. 5861).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Arrêté du 23 mai 1950 relatif au budget supplémentaire pour l'exercice 1919 du port autonome du Havre (p. 5862).

Arrêté du 23 mai 1950 relatif au budget primitif pour l'exercice 1950 du port autonome du Havre (p. 5862).

Arrêté portant nomination de membres du conseil d'administration de l'aéroport de Paris (p. 5862).

Arrêté portant admission à la retraite (secrétariat général à l'aviation civile et commerciale) (p. 5862).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décrets du 30 mai 1950 autorisant les chambres de commerce de Lyon, Moulins et Quimper à contracter des emprunts (p. 5859).

Décret du 30 mai 1950 portant nomination d'un administrateur des houillères du Dauphiné (p. 5859).

Arrêté du 30 mai 1950 modifiant l'article 6 de l'arrêté du 10 février 1950 fixant les caractéristiques du supercarburant (p. 5860).

Arrêté du 30 mai 1950 relatif au prix de vente du gaz de ville (p. 5860).

Arrêté portant attributions de fonctions (administration centrale) (p. 5860).

Ministère de l'agriculture.

Décret du 27 mai 1950 portant déclaration d'utilité publique des travaux d'alimentation en eau potable de la commune de Naucelle (Aveyron) (p. 5862).

Arrêtés du 19 mai 1950 déclarant d'utilité publique et urgents des travaux de création de pistes intercommunales (p. 5862).

Tableau complémentaire d'avancement de grade des fonctionnaires de l'office national interprofessionnel des céréales pour l'année 1950 (p. 5862).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret n° 50-595 du 25 mai 1950 portant règlement d'administration publique pour la fixation des effectifs des corps d'adjoints administratifs, de secrétaires sténodactylographes, de sténodactylographes et d'employés de bureau à l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer (p. 5862).

Décrets des 25 et 27 mai 1950 portant reclassement d'administrateurs des colonies et d'administrateurs des services civils de l'Indochine (p. 5863).

Décret portant nomination d'un sous-directeur à l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer (rectificatif) (p. 5863).

Arrêté portant renouvellement du mandat d'un conseiller privé suppléant au conseil privé du Gouvernement des Etablissements français de l'Océanie (p. 5863).

Arrêtés portant inscriptions au tableau d'avancement, promotions, titularisations, intégration, mises en position de mission et de disponibilité, admission à la retraite et modifiant les dispositions d'un précédent arrêté :

Agriculture (p. 5863).

Elevage et industries animales (p. 5863).

Inspecteurs du travail (p. 5863).

Techniques industrielles (p. 5864).

Transmissions (p. 5864).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Décret n° 50-596 du 30 mai 1950 portant règlement d'administration publique pour la fixation des effectifs des corps d'adjoints administratifs, secrétaires sténodactylographes, sténodactylographes et employés de bureau de la caisse nationale de sécurité sociale (p. 5864).

Arrêté du 23 mai 1950 approuvant les modifications apportées aux statuts et le règlement d'une caisse de retraites et de prévoyance (p. 5865).

Arrêtés du 24 mai 1950 portant approbation des statuts et fusion de sociétés mutualistes (p. 5865).

Arrêté portant acceptation de démission (services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre) (p. 5865).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Décret n° 50-350 relatif à l'application de l'article 7 (§ 2e) de la loi du 28 octobre 1946 sur les dommages causés aux biens des populations expulsées par l'ennemi ou évacuées d'office ou par ordre de l'autorité militaire (rectificatif) (p. 5862).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Décret du 26 mai 1950 portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 5864).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêté du 28 avril 1950 relatif à la médaille de la Famille française pour les Français domiciliés à l'étranger (p. 5865).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Arrêtés portant nominations, titularisations, réintégrations, mutation et admissions à la retraite (administration centrale et services extérieurs) (p. 5866).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Décès d'un député. — Tirage au sort de la délégation devant assister aux obsèques de M. Marc Sangnier, député. — Nomination, par suite de vacances, de membres de commissions. — Modification aux listes électorales des membres des groupes. — Convocations et annulation de convocation de commissions. — Réunions de commissions. — Convocation de la conférence des présidents (p. 5866).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocation de commission. — Réunions de commissions (p. 5869).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Nominations de membres de commissions. — Convocations de commissions (p. 5869).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Avis relatif à l'édition et à la mise en vente de publications officielles de la présidence du conseil (direction de la documentation) (p. 5870).

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis n° 458 de l'office des changes relatif aux relations financières entre la zone franc et la république orientale de l'Uruguay (rectificatif) (p. 5871).

Avis aux importateurs de produits en provenance du Portugal (p. 5871).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Avis relatif à la prochaine vacance d'un poste de chef d'atelier de sculpture à l'école nationale supérieure des beaux-arts (p. 5874).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Avis aux importateurs de produits en provenance du Portugal (p. 5871).

Tarifs de transport présentés à l'homologation ministérielle par les chemins de fer d'intérêt général (p. 5872).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Avis aux importateurs de produits en provenance du Portugal (p. 5871).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux importateurs de produits en provenance du Portugal (p. 5871).

Bulletin des recettes de la Société nationale des chemins de fer français (19e semaine de 1950) (p. 5875).

Annonces (p. 5876).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 58 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du mardi 30 mai 1950. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 3981).

Prix: 5 F

N° 41 C. R.

Conseil de la République. — Compte rendu *in extenso* des débats du mardi 30 mai 1950. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 1395).

Prix: 5 F

DEBATS DE L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 37

Compte rendu *in extenso* des débats du mardi 30 mai 1950 (p. 785).

Prix: 5 F

CONSEIL ECONOMIQUE

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 8

Avis et rapports. — Séance du 23 mai 1950 (p. 223).

Prix: 5 F

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

PUBLIÉS EN ANNEXES

Feuille 7 (*pour l'édition complète*).

Comptes des travaux de la marine. — Rapport sur les comptes des travaux de l'exercice 1947 (pp. 75 à 97).

AVIS

Le *Journal officiel* a procédé au tirage à part de la circulaire n° 95 du 12 mai 1950 relative à l'**assainissement des agglomérations.**

Ce fascicule, qui porte le numéro 551, est en vente au prix de **8 F** aux bureaux des Journaux officiels, **31, quai Voltaire, à Paris (7e)**, et aux bureaux de vente de l'Imprimerie nationale, **91, avenue des Champs-Elysées, Paris (8e)** (dans le hall), et **19, rue Scribe, Paris (9e)** (recette centrale des finances de la Seine).

L'expédition de ce fascicule peut également être effectuée, moyennant le payement de la somme indiquée ci-dessus, sur demande adressée à la direction des Journaux officiels, **31, quai Voltaire, Paris (7e)** (compte chèque postal 9063-13, Paris).

SOMMAIRE DES DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

publiés du 22 au 28 mai 1950.

ASSEMBLEE NATIONALE

1re LÉGISLATURE. — SESSION DE 1949

Feuille 60.

Organisation et protection contre les incendies et autres fléaux et remise en valeur de la forêt de Gascogne. — Proposition de loi de M. Garcia *(suite)* ..... p. 1889

Ouverture d'un crédit pour améliorer l'équipement de la défense contre les incendies de la forêt de Gascogne. — Proposition de loi de M. Garcia..... p. 1889

Bénéfice, au profit des habitants des lotissements dits « Cités-jardins », des mêmes dispositions qui sont accordées aux habitants des lotissements qui ont bénéficié de la loi du 15 mars 1928. — Proposition de loi de M. Berger. p. 1889

Prorogation et modification à l'ordonnance n° 45-2394 du 11 octobre 1945 instituant des mesures exceptionnelles et temporaires en vue de remédier à la crise du logement. — Proposition de loi de M. Minjoz..... p. 1890

Ouverture de crédits spéciaux d'exercices clos et d'exercices périmés. — Projet de loi..... p. 1890

Exonération de la taxe proportionnelle des pensions alimentaires allouées amiablement ou judiciairement en vertu des articles 205 et 206 du code civil. — Proposition de loi de M. Carcassonne ..... p. 1912

Prorogation des délais actuellement impartis aux sociétés coopératives agricoles pour le dépôt de leur demande d'agrément et la mise à jour de leurs statuts. — Proposition de loi de M. Dulin ..... p. 1913

Modification de l'article 20 de la loi du 2 août 1949 ayant pour objet de venir en aide à certaines catégories d'aveugles et de grands infirmes. — Proposition de loi de M. Lazare ..... p. 1913

Modification de la loi n° 47-650 du 9 avril 1947 instituant une carte d'acheteur pour les professionnels du bétail et de la viande. — Proposition de loi de M. Siefridt..... p. 1913

Favorisation de la construction navale en France. — Proposition de résolution de M. Siefridt..... p. 1914

Faculté pour une certaine catégorie de militaires de carrière de concourir pour l'obtention de la Légion d'honneur ou de la médaille militaire. — Proposition de loi de M. Devemy ..... p. 1914

Modification de la loi du 30 août 1947 instituant le versement d'une allocation d'attente aux sinistrés. — Rapport de M. Coudray ..... p. 1915

Prise en charge par le Gouvernement des bois incendiés des landes de Gascogne. — Proposition de résolution de M. Jean-Raymond Guyon ..... p. 1915

Modification de l'article 33 de la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers. — Proposition de loi de M. Berger..... p. 1915

Modification de la loi du 30 octobre 1946 et de la loi du 2 août 1949 sur les accidents du travail et maladies professionnelles. — Proposition de loi de M. Gérard Duprat ..... p. 1916

Réglementation de la profession de courtiers en vins dits « courtiers de campagne ». — Avis..... p. 1917

Accord d'une indemnité unique aux prestataires de la caisse autonome nationale des mineurs. — Proposition de loi de M. Son ..... p. 1917

Abrogation de l'ordonnance n° 45-1810 du 11 août 1945 relative aux incapacités électorales. — Proposition de loi de M. Moro-Giafferri ..... p. 1917

Regroupement cultural. — Avis..... p. 1918

Sursis à toute augmentation du prix des « meublés ». — Proposition de résolution de M. Minjoz..... p. 1918

Propriété commerciale. — Baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel. — Rapport de M. Chautard ..... p. 1918

Feuille 61.

Baux à loyer d'immeubles ou locaux à usage commercial ou industriel. — Rapport de M. Chautard *(suite)*..... p. 1921

Suppression de la cour de justice de l'Indochine. — Rapport de M. Frédéric-Dupont ..... p. 1923

Extension aux conseillers prud'hommes de la loi du 2 août 1949 permettant aux salariés membres d'un conseil général, d'un conseil municipal ou d'un conseil d'administration d'un organisme de sécurité sociale de participer aux délibérations de ce conseil. — Proposition de loi de M. Delalande ..... p. 1923

Cessation du régime actuel de détention de Philippe Pétain, fixation d'une résidence et de conditions d'existence qui concilient les sentiments d'humanité qui dictent cette mesure et les nécessités de l'ordre public. — Proposition de résolution de M. Terrenoire ..... p. 1923

Amnistie en faveur de personnes poursuivies ou condamnées pour faits visés par les ordonnances des 18, 28 novembre et 26 décembre 1944. — Proposition de loi de M. Michelet ..... p. 1923

Création d'un contingent exceptionnel de croix de Légion d'honneur à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'institut électrotechnique de Grenoble. — Proposition de résolution de M. Furaud ..... p. 1924

Démarches auprès du gouvernement chérifien en vue de rétablir le droit de pratiquer une pêche à la sardine sur les côtes du Maroc. — Proposition de résolution de M. Reeb. p. 1924

Changement de dénomination de la maison maternelle nationale de Saint-Maurice. — Projet de loi..... p. 1924

Ratification du décret du 20 juillet 1949 approuvant une délibération de l'assemblée représentative de Madagascar et dépendances concernant la réglementation douanière dans ce territoire. — Projet de loi..... p. 1925

Financement de la construction de logements à Strasbourg. — Projet de loi..... p. 1925

Aide aux populations des côtes bretonnes et victimes de la tempête des 24, 25 et 26 octobre 1949. — Rapport de M. Truffaut ..... p. 1925

Interdiction du système de vente avec timbres-primes. — Proposition de loi de M. Charles Schauffler..... p. 1926

Institution d'une taxe additionnelle à la taxe à l'achat en remplacement de la taxe sur les céréales alimentant le budget annexe des prestations familiales agricoles. — Projet de loi ..... p. 1927

Loi de finances pour l'exercice 1950. — Rapport de M. Jean-Raymond Guyon ..... p. 1927

Feuille 62.

Loi de finances pour l'exercice 1950. — Rapport de M. Jean-Raymond Guyon *(suite)*..... p. 1953

Accord aux veufs et orphelins de femmes fonctionnaires des droits identiques à ceux reconnus aux mêmes ayants cause des fonctionnaires masculins. — Proposition de loi de Mme Lempereur..... p. 1976

Règlement et remboursement à l'employeur du complément familial à la prime unique et exceptionnelle. — Proposition de résolution de M. Bouxom..... p. 1977

Mode d'application des surtaxes locales temporaires sur les transports de marchandises et d'animaux par chemin de fer. — Rapport de M. Midol..... p. 1977

Création d'un service social dans les prisons. — Rapport de M. Yves Péron..... p. 1978

Bénéfice au profit des artisans façonniers du taux réduit de 9 p. 100 sur la totalité du revenu de leur travail. — Proposition de loi de M. Poumadère..... p. 1978

Mise en vente libre du sucre, de l'huile et du riz à partir du 1er novembre 1949. — Proposition de résolution de M. Poumadère..... p. 1979

Répartition des dépenses relatives à l'entretien des groupes scolaires. — Proposition de loi de M. Delachenal..... p. 1979

Droit de passage pour adduction d'eau potable. — Proposition de loi de M. Delachenal..... p. 1979

Election des membres de l'Assemblée nationale. — Proposition de loi de M. Delachenal..... p. 1979

Admission en payement des impôts des certificats de souscription à l'emprunt libératoire du prélèvement exceptionnel. — Proposition de loi de M. Auguet..... p. 1981

Revalorisation du traitement annuel des membres de l'ordre national de la Légion d'honneur décorés à titre militaire. — Proposition de loi de M. Edouard Bonnefous.. p. 1981

Non-fermeture du centre d'apprentissage de Saint-Mandé. — Proposition de résolution de M. Jacques Duclos..... p. 1981

Application immédiate aux pâtes à papier à la soude du droit de douane prévu par l'arrêté du 16 décembre 1947. — Proposition de résolution de M. Garcia..... p. 1981

Aide d'urgence aux agriculteurs de Lot-et-Garonne victimes de l'ouragan des 6 et 7 novembre 1949. — Proposition de résolution de M. Ruffe..... p. 1982

Suspension de l'application des décisions des commissions paritaires du prélèvement si les assujettis n'ont pas été entendus. — Proposition de résolution de M. Auguet.... p. 1982

Application des dispositions du statut des personnels ouvrier et employé de l'institut géographique national et de l'imprimerie de l'établissement central de météorologie en ce qui concerne la parité de leurs salaires avec ceux des professions similaires. — Proposition de résolution de M. Barthélémy..... p. 1982

Conventions collectives et procédures de règlement des conflits collectifs du travail. — Projet de loi..... p. 1982

Feuille 63.

Conventions collectives et procédures de règlement des conflits collectifs du travail. — Projet de loi..... p. 1985

Accord au crédit agricole mutuel des moyens nécessaires pour élever le plafond des prêts à long et moyen terme aux agriculteurs. — Proposition de résolution de M. Caron ..... p. 1987

Considération comme salaires pour l'établissement de l'impôt des gains réalisés dans l'exercice de leur profession par les gérants des maisons d'alimentation à succursales multiples et des coopératives de consommation. — Proposition de loi de M. Gabelle..... p. 1987

Modification de l'article 4 de la loi du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre. — Proposition de loi de M. Penoy. p. 1987

Francisation du nom patronymique et du prénom des étrangers. — Avis..... p. 1988

Modification du décret du 8 juillet 1949 sur le cadre unique dans l'enseignement du second degré et publication des indices afférents aux différents échelons. — Proposition de résolution de M. Marcel Hamon..... p. 1988

Réorganisation des services hospitaliers et sociaux dans le département de la Seine et création de l'administration générale de la santé dans le département de la Seine. — Proposition de loi de M. Frédéric-Dupont..... p. 1989

Reconnaissance et encouragement de la création de caisses locales d'entr'aide aux familles de péris en mer. — Proposition de résolution de M. Reeb..... p. 1997

Prélèvement exceptionnel de lutte contre l'inflation et institution de commissions interdépartementales d'appel. — Proposition de loi de M. Charles Schauffler..... p. 1997

Pensions militaires. — Proposition de loi de M. Darou..... p. 1999

Extension des délais pendant lesquels les anciens militaires peuvent demander une pension d'invalidité. — Proposition de loi de M. Draveny..... p. 1999

Institution du règlement amiable homologué en faveur des débiteurs commerçants et artisans. — Proposition de loi de M. Jean Geoffroy..... p. 1999

Modification des délais prévus en matière d'inégibilités relatives. — Proposition de loi de M. Laurelli..... p. 2001

Suppression des impôts nouveaux et des majorations d'impôts. — Institution d'une vraie réforme fiscale et institution de ressources suffisantes, notamment grâce à la réévaluation obligatoire des bilans. — Proposition de résolution de M. Eugène Rigal..... p. 2002

Elévation des plafonds fixés à l'article 2 du décret n° 47-1467 du 9 août 1947 fixant les conditions d'application en Algérie de la loi n° 46-2389 du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre. — Projet de loi..... p. 2003

Modification du tarif des droits de douane d'exportation. — Projet de loi..... p. 2003

Modification de l'article 401 du code pénal sur la grivèlerie. — Proposition de loi de M. Ouni..... p. 2003

Placement des travailleurs et contrôle de l'emploi. — Proposition de loi de M. Triboulet..... p. 2004

Revalorisation de la retraite du combattant. — Proposition de résolution de M. Dagain..... p. 2005

Garantie de la référence 1939 en matière de calcul du prix des fermages. — Proposition de loi de M. Pouyet..... p. 2005

Modification de la législation française sur la sécurité de la navigation aérienne et maritime. — Proposition de résolution de M. Reeb..... p. 2005

Augmentation des ressources du crédit agricole mutuel. — Proposition de résolution de M. Tanguy Prigent..... p. 2005

Organisation, dans le cadre départemental, d'une défense technique coordonnée contre la grêle. — Proposition de loi de M. Pierre-Fernand Mazuez..... p. 2006

Ouverture de crédits spéciaux d'exercices clos et d'exercices périmés. — Rapport de M. Charles Barangé..... p. 2007

Etablissements privés recevant des mineurs atteints de déficiences physiques ou psychiques, de troubles de caractère ou du comportement, délinquants ou en danger. — Avis par M. Louis Rollin..... p. 2010

Suppression du haut commissariat au ravitaillement. — Avis par M. Farinez..... p. 2011

Bénéfice de la gratuité du transport pour les colis de secours gratuit collectés au profit des sinistrés des Landes et de la Gironde. — Rapport par M. Schaff..... p. 2011

Liberté de vente de l'essence. — Rapport par M. Couston.... p. 2012

Dénonciation de la convention internationale du 31 mai 1929 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer et ratification de la convention du 10 juin 1948 se substituant à la précédente. — Rapport de M. Schmitt..... p. 2013

Majoration, à compter du 1er janvier 1950, des traitements annuels de la médaille militaire et de la Légion d'honneur. — Proposition de loi de M. Touchard..... p. 2014

Reconnaissance d'utilité publique de l'association Groupe spéléologique jurassien. — Proposition de résolution de M. Barthélemy ..... p. 2015

Accord du bénéfice de la prime exceptionnelle de 3.000 F aux jeunes travailleurs de moins de dix-huit ans. — Rapport par M. Gabriel Paul..... p. 2015

Abrogation de la circulaire ministérielle du 22 avril 1949 relative aux caisses d'allocations familiales. — Rapport par M. Bouxom ..... p. 2015

Modification des conditions dans lesquelles sont institués les comités d'entreprises. — Rapport supplémentaire par M. Gazier ..... p. 2016

Dotation des représentants de la France à l'étranger d'une voiture automobile. — Proposition de résolution de M. Livry-Level ..... p. 2016

Non-répercussion des coupures de courant sur le fonctionnement des établissements hospitaliers. — Rapport de M. Maurice Frédet..... p. 2016

Feuille 64.

Non-répercussion des coupures de courant sur le fonctionnement des établissements hospitaliers. — Rapport de M. Maurice Frédet (*suite*)..... p. 2017

Aide à certaines catégories d'aveugles et de grands infirmes. — Rapport de M. Bouxom..... p. 2017

Ration de café portée de 225 à 250 grammes à compter du 1er décembre 1949 sans augmentation de prix. — Rapport de M. Alliot..... p. 2017

Liberté d'approvisionnement et du choix de leur meunier aux boulangers et pâtissiers. — Rapport de M. Pirot..... p. 2018

Viticulture et commerce des vins. — Proposition de loi de M. Yacine Diallo..... p. 2018

Modification du règlement de l'Assemblée nationale en vue de la suppression de la commission du ravitaillement. — Rapport de M. Minjoz..... p. 2018

Aide à domicile pour les vieillards non bénéficiaires des prestations de la loi du 17 janvier 1948 et création de foyers-restaurants. — Proposition de loi de M. Bouxom..... p. 2018

Lutte contre le travail noir. — Proposition de loi de M. Duforest ..... p. 2019

Allocation temporaire en faveur des vieux paysans jusqu'à la création de l'organisme professionnel autonome d'allocation vieillesse. — Rapport de M. Casiera..... p. 2020

Répression des abus d'exploitation en territoire d'outre-mer et détermination de la notion de propriété des domaines. — Proposition de loi de M. Boganda..... p. 2020

Etablissement d'un plan de rééquipement de notre flotte de pêche. — Proposition de loi de M. Yvon..... p. 2021

Création d'un conseil des mines et réglementation minière dans le département de la Guyane. — Avis..... p. 2021

Envoi en Algérie d'une commission parlementaire d'enquête pour vérifier l'authenticité des événements du 28 septembre 1949 au douar Sidi-Ali-Bounab. — Proposition de résolution de M. Khider..... p. 2021

Report de l'application de la majoration de 10 p. 100 aux impôts et taxes exigibles au 15 novembre 1949. — Proposition de loi de M. Crouzier..... p. 2022

Report de l'application de la majoration de 10 p. 100 pour les impôts non acquittés. — Proposition de loi de M. Garcia. p. 2022

Accord du bénéfice de la prime exceptionnelle de 3.000 F aux jeunes travailleurs de moins de dix-huit ans. — Proposition de loi de M. Gabriel Paul..... p. 2022

Envoi en Algérie d'une commission parlementaire d'enquête pour vérifier l'authenticité des événements du 28 septembre 1949 au douar Sidi-Ali-Bounab. — Proposition de résolution de M. Mokhtari..... p. 2023

Modification de l'article 38 de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires. — Proposition de loi de M. Ramarony..... p. 2023

Accord d'une indemnité dite de « difficultés administratives » aux fonctionnaires des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. — Rapport de M. Mondon. p. 2023

Permission aux étudiants ayant résilié leur sursis d'être incorporés immédiatement. — Proposition de résolution de M. Hénault ..... p. 2023

Modification de l'article 82 du règlement de l'Assemblée nationale. — Rapport de Mme Germaine Peyroles..... p. 2024

Introduction de la législation sanitaire vétérinaire dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle. — Rapport de M. Moussu..... p. 2024

Accord aux familles, pour les fêtes de la Noël et du Nouvel an, d'un treizième mois d'allocations familiales. — Proposition de loi de Mme Claeys..... p. 2025

Création d'un conseil supérieur de l'entr'aide sociale. — Rapport de M. Bouxom..... p. 2025

Cumul des exploitations agricoles. — Proposition de loi de M. Mehaignerie ..... p. 2026

Accord des avantages de la loi du 15 avril 1949 à certaines catégories d'appelés appartenant à des familles nombreuses. — Proposition de loi de M. Bouxom..... p. 2026

Statut du fermage et du métayage. — Proposition de loi de M. Coudray ..... p. 2026

Accord à la ville de Cherbourg d'un secours d'extrême urgence pour venir en aide aux victimes de l'ouragan et de l'inondation des 24 et 25 novembre 1949. — Proposition de résolution de M. Hénault..... p. 2027

Suppression de taxes sur les carburants utilisés pour la protection et la remise en valeur de la forêt de Gascogne. Proposition de loi de Mme Reynaud..... p. 2027

Aide à certaines catégories d'aveugles et de grands infirmes. — Proposition de loi de M. Savard..... p. 2027

Modification de l'article 63 du règlement de l'Assemblée nationale. — Proposition de résolution de M. Minjoz... p. 2027

Revalorisation de la retraite du combattant. — Proposition de loi de M. Touchard..... p. 2027

Désignation par l'Assemblée nationale d'une commission spéciale chargée de procéder à une enquête sur les événements du 28 septembre 1950 au douar Ait-Bounab. — Proposition de résolution de M. d'Aragon..... p. 2028

Aide immédiate aux victimes du sinistre de Cherbourg. — Proposition de loi de M. René Schmitt..... p. 2029

Reconduction de l'allocation temporaire aux vieux pour le quatrième trimestre de 1949. — Proposition de loi de M. Jean-Paul David..... p. 2029

Avance sur pensions versée aux fonctionnaires. — Proposition de résolution de M. Anxionnaz..... p. 2030

Ratification du décret du 20 juin 1949 portant approbation de la délibération de l'assemblée représentative des Etablissements français d'Océanie en date du 28 janvier 1949 tendant à exonérer des droits de douane dans ce territoire toutes les marchandises importées pour le compte et aux frais de l'Etat. — Projet de loi..... p. 2030

Répartition de l'indemnité globale forfaitaire accordée par l'Etat polonais aux ressortissants français touchés par la loi polonaise sur les nationalisations. — Projet de loi.. p. 2030

Préparation, exécution et exploitation du recensement agricole mondial de 1949-1950 dans la métropole, l'Algérie et les départements et territoires d'outre-mer. — Rapport de M. Moussu..... p. 2031

Transfert et restitution aux familles des corps des anciens combattants et victimes de la guerre. — Proposition de résolution de M. Mondon..... p. 2032

Autorisation de la fabrication, de l'offre et de la consommation de tous les apéritifs à bas degré alcoolique. — Rapport supplémentaire de M. Gau..... p. 2032

Majoration de l'allocation aux vieux travailleurs salariés et des prestations « vieillesse » de la sécurité sociale. — Proposition de loi de M. Mazier..... p. 2032

Centre national d'éditions universitaires — Avis..... p. 2033

Sursis à la majoration des loyers tant que n'est pas effectuée la revalorisation des traitements. — Proposition de loi de M. Berger..... p. 2033

Complément au règlement de l'Assemblée nationale prévoyant l'impression du recueil des programmes et engagements électoraux. — Proposition de résolution de M. Monin.... p. 2033

Donations et fondations des associations reconnues d'utilité publique. — Proposition de loi de M. Jacques Bardoux. p. 2034

Attribution de la carte du combattant. — Proposition de loi de M. Forcinal..... p. 2034

Revalorisation de la retraite du combattant. — Rapport de M. Darou..... p. 2035

Accord aux propriétaires prisonniers de guerre du bénéfice de l'ordonnance n° 45-1012 du 22 mai 1945 relative aux rapports entre bailleurs et preneurs de baux à ferme mobilisés. — Proposition de résolution de M. Desjardins..... p. 2035

Pension allouée aux grands invalides des assurances sociales. — Proposition de loi de M. Bonnet..... p. 2035

Suspension de l'application du décret du 9 décembre 1948 portant réforme fiscale. — Proposition de loi de M. Guy Petit ..... p. 2036

Rétablissement des dispositions particulières du décret du 26 janvier 1939 relatif à la réglementation du cumul. — Proposition de loi de M. Jean-Paul David..... p. 2036

Création de caisses locales d'entr'aide aux familles de péris en mer. — Rapport de M. Reeb..... p. 2037

Aide d'urgence à toutes les victimes de la tempête des 24, 25 et 26 octobre 1949. — Avis..... p. 2037

Protection des monuments naturels, des sites et des monuments de caractère historique, scientifique, artistique ou pittoresque et réglementation des fouilles dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer. — Avis..... p. 2037

Sociétés à responsabilité limitée. — Proposition de loi de M. Eugène Rigal..... p. 2039

Taux de la taxe sur les sociétés due par certaines sociétés. — Proposition de loi de M. Eugène Rigal..... p. 2040

Institution, pour les exercices clos en 1949, de la réévaluation obligatoire des bilans. — Proposition de loi de M. Eugène Rigal ..... p. 2041

Aide immédiate aux victimes du sinistre de Cherbourg. — Rapport de M. Truffaut..... p. 2042

Assurance d'une meilleure utilisation des immeubles à usage d'habitation. — Proposition de loi de M. Chautard..... p. 2042

Mines domaniales de potasse d'Alsace. — Rapport de M. Alfred Krieger ..... p. 2043

Création d'un conseil des mines et modification de la réglementation minière dans le département de la Guyane. — Rapport de M. Louvel..... p. 2044

Octroi d'avantages spéciaux pour l'ouverture du droit à pension aux personnels du service actif des égouts. — Projet de loi ..... p. 2044

Accord aux tuberculeux de la carte de priorité pour les transports. — Proposition de loi de M. Mora..... p. 2044

Aide à certaines catégories d'aveugles et de grands infirmes. — Proposition de loi de M. Savard..... p. 2045

Règlement de l'acquisition et de la détention des armes de chasse en Algérie. — Proposition de loi de M. Djemad... p. 2045

Revalorisation de la retraite du combattant. — Rapport de M. Jean Ducos..... p. 2045

Alcooliques socialement dangereux. — Rapport supplémentaire de M. Cordonnier..... p. 2046

Statut du personnel hospitalier. — Proposition de loi de Mme Rabaté..... p. 2048

Feuille 65.

Statut du personnel hospitalier. — Proposition de loi de Mme Rabaté (*suite*) ..... p. 2049

Payement du reliquat de la prime à l'hectare prévue par la loi du 8 juillet 1947. — Proposition de résolution de M. Tourtaud ..... p. 2055

Complément au livre II du code pénal et modification des articles 61, 62, 268 et 365 dudit code. — Projet de loi..... p. 2055

Composition de la justice de paix de Colomb-Béchar. — Projet de loi..... p. 2056

Organisation des justices de paix. — Projet de loi..... p. 2056

Création de postes de magistrats et de greffiers dans certains tribunaux de première instance du ressort de la cour d'appel d'Alger. — Projet de loi..... p. 2056

Abrogation de l'article 4 de la loi du 5 juin 1875. — Projet de loi ..... p. 2056

Tribunaux de commerce en Algérie. — Projet de loi..... p. 2057

Modification et complément aux articles 139, 140, 142, 143, 144 et 260 du code pénal. — Projet de loi..... p. 2059

Modification de l'article 5 de la loi du 25 ventôse an XI. — Projet de loi..... p. 2060

Abrogation de la loi du 25 décembre 1880 sur la répression des crimes commis dans l'intérieur des prisons. — Projet de loi..... p. 2060

Institution d'un article 320 bis et modification de l'article 434 du code pénal. — Projet de loi..... p. 2060

Institution d'une caisse de retraite et de prévoyance pour les membres des mahakmas et des adouls de justice de paix d'Algérie. — Projet de loi..... p. 2060

Modification de l'article 248 du code pénal. — Projet de loi.... p. 2061

Modification de l'article 1er de la loi du 2 septembre 1941 sur la protection de la naissance — Projet de loi..... p. 2061

Organisation des services médicaux du travail dans les mines. — Projet de loi..... p. 2062

Versement à tous les retraités du montant de deux versements trimestriels jusqu'à la réalisation de la péréquation. — Proposition de loi de M. Bartolini..... p. 2062

Ratification par le Président de la République de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. — Projet de loi ..... p. 2062

Conventions collectives et procédures de règlement des conflits collectifs du travail. — Avis ..... p. 2063

Maintien des crédits d'équipement à l'Algérie. — Proposition de résolution de M. Aumeran ..... p. 2064

Création d'un service civil pour les objecteurs de conscience. — Proposition de loi de M. André Philip..... p. 2065

Relèvement des indemnités de fonctions des maires et adjoints. — Proposition de loi de M. Cordonnier..... p. 2066

Autorisation aux associations syndicales de sinistrés et aux coopératives de reconstruction à acheter des créances de dommages de guerre. — Proposition de loi de M. Pierre Chevallier ..... p. 2067

Réglementation de l'emploi de certains produits d'origine végétale dans les boissons non alcooliques en vue de protéger la santé publique. — Rapport de M. Paul Boulet.. p. 2067

Statut général des entreprises publiques. — Rapport de M. Maurice Guérin ..... p. 2068

Bénéfice du maintien dans les lieux à certains bénéficiaires de réquisition. — Proposition de loi de M. Berger..... p. 2073

Constitution d'une commission d'enquête pour rechercher les raisons motivant la décision qui a ramené la confiscation des biens de M. Paul Bertict de 200 à 2 millions. — Proposition de résolution de M. Airoldi..... p. 2074

Modification de l'article 19 de l'ordonnance du 17 octobre 1945, modifié, sur le statut du fermage. — Proposition de loi de M. Moussu ..... p. 2074

Modification de l'article 6 de l'ordonnance du 4 décembre 1944, modifié par la loi n° 46-682 du 13 avril 1946, sur le statut du fermage. — Proposition de loi de M. Moussu.. p. 2074

Composition du Conseil économique. — Proposition de loi de M. Max Brusset ..... p. 2075

Codification des textes législatifs et réglementaires actuellement en vigueur en matière électorale. — Proposition de résolution de M. Defos du Rau..... p. 2075

Revision de certaines rentes viagères constituées par les compagnies d'assurances, par la caisse nationale des retraites pour la vieillesse ou par des particuliers. — Proposition de loi de M. Delahoutre..... p. 2075

Comptes spéciaux du Trésor pour l'année 1950. — Projet de loi ..... p. 2076

Feuille 66.

Comptes spéciaux du Trésor pour l'année 1950. — Projet de loi (*suite*) ..... p. 2081

Développement des dépenses d'investissement pour l'exercice 1950 (réparation des dommages de guerre). — Projet de loi ..... p. 2099

Développement des dépenses d'investissement pour l'exercice 1950 (prêts et garanties). — Projet de loi..... p. 2105

LOIS

LOI n° 50-590 du 30 mai 1950 modifiant l'article 248 du code pénal.

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Le deuxième alinéa de l'article 248 du code pénal est modifié comme suit :

« La sortie ou la tentative de sortie irrégulières des sommes d'argent, correspondances ou objets quelconques, sera punie des mêmes peines ».

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 30 mai 1950.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :
Le président du conseil des ministres,
GEORGES BIDAULT.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
RENÉ MAYER.

LOI n° 50-591 du 30 mai 1950 relative à l'amodiation des bacs et passages d'eau.

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1er. — L'amodiation des bacs et passages d'eau sur les rivières domaniales et non domaniales ainsi que sur les canaux, se fera soit par voie d'adjudication, soit à l'amiable.

Art. 2. — Sont abrogées toutes dispositions législatives ou réglementaires contraires à la présente loi, et notamment l'article 25 de la loi du 6 frimaire an VII.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 30 mai 1950.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :
Le président du conseil des ministres,
GEORGES BIDAULT.

Le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur,
HENRI QUEUILLE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
JACQUES CHASTELLAIN.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Création, au Groupement des contrôles radioélectriques, d'une commission chargée d'émettre un avis en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Le président du conseil des ministres,

Vu la loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946 relative à la prévention et à la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles;

Vu le décret n° 46-2959 du 31 décembre 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi précitée;

Vu le décret n° 47-711 du 15 avril 1947 relatif aux régimes spéciaux de la loi du 30 octobre 1946;

Vu la loi n° 46-2339 du 24 octobre 1946 portant réorganisation du contentieux de la sécurité sociale,

Arrête :

Art. 1er. — Il est constitué au Groupement des contrôles radioélectriques une commission chargée de donner son avis en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles :

1° Sur les droits de la victime ou de ses ayants cause à une rente et sur le montant de celle-ci;

2° Sur les allocations provisionnelles prévues, en cas de décès, par l'article 120 du décret du 31 décembre 1946;

3° Sur la périodicité des versements en cas d'invalidité de 100 p. 100;

4° Sur les réclamations formulées conformément aux dispositions de la loi du 24 octobre 1946 et du décret du 31 décembre 1946 contre les décisions de l'administration;

5° Sur toutes questions relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles que la présidence du conseil estimerait devoir lui soumettre.

Art. 2. — La commission, composée de six membres, comprend en nombre égal des représentants de l'administration et des représentants du personnel.

Art. 3. — Sont désignés en qualité de représentants de l'administration :

Président :

Le directeur du Groupement des contrôles radioélectriques ou son représentant.

Membres :

Le chef du service du personnel ou son représentant;

Le chef du service auquel appartient l'agent dont la situation est examinée ou son représentant.

Art. 4. — Les représentants du personnel sont désignés par les organisations syndicales les plus représentatives du Groupement des contrôles radioélectriques. Il est prévu un suppléant pour chaque représentant.

Les délégués du personnel sont désignés pour un an. Leur mandat peut être renouvelé.

Art. 5. — La commission se réunit sur convocation du président, qui fixe l'ordre du jour. Elle émet des avis motivés.

Art. 6. — Pour délibérer valablement, la commission doit compter au moins quatre membres présents et comprendre autant de représentants de l'administration que du personnel. Les avis sont pris à la majorité des voix. A égalité de voix, le président a voix prépondérante.

Art. 7. — Le secrétariat de la commission est assuré par un agent du bureau du personnel.

Des procès-verbaux sont dressés après chaque réunion et signés par les membres présents à la réunion.

L'avis de la commission est transmis, pour décision, au président du conseil.

Art. 8. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 mai 1950.

Pour le président du conseil des ministres et par délégation:
Le secrétaire général du Gouvernement,
ANDRÉ SÉGALAT.

MINISTERE D'ETAT

Décret du 27 mai 1950 portant transfert et dévolution de biens de huit entreprises de presse.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre d'Etat, chargé de l'information,

Vu la loi n° 46-991 du 11 mai 1946 portant transfert et dévolution de biens et d'éléments d'actif d'entreprises de presse et d'information, et notamment ses article 3 et 5,

Décrète:

Art. 1er. — Il est fait application des dispositions de l'article 3 de la loi du 11 mai 1946 susvisée à:

Société nouvelle des imprimeries toulonnaises, société anonyme, au capital de 450.000 F, dont le siège social est à Toulon, 10, rue Truguet, et inscrite au registre du commerce de Toulon sous le numéro 24198;

Imprimerie Chastrusse, Praudel et Cie, société anonyme, au capital de 260.000 F, dont le siège social est à Brive, 31, boulevard Général-Koenig, et inscrite au registre du commerce de Brive sous le numéro 259 B;

Le Petit Var, société anonyme au capital de 799.000 F, dont le siège social est à Toulon, 10, rue Truguet, et inscrite au registre du commerce de Toulon sous le numéro 4639;

Société nouvelle du journal *La République du Var*, société anonyme, au capital de 75.000 F, dont le siège social est à Toulon, 10, rue Truguet, et inscrite au registre du commerce de Toulon sous le numéro 14717;

Société du journal *Le Petit Havre*, société anonyme, au capital de 5.400.000 F, dont le siège social est au Havre, 112, boulevard de Strasbourg, et inscrite au registre du commerce du Havre sous le numéro 288 B;

Société des publications Paris Centre, société anonyme, au capital de 1.750.000 F, dont le siège social est à Nevers, 3, rue du Chemin-de-Fer, et inscrite au registre du commerce de Nevers sous le numéro 57;

Le Publicateur de Seine-et-Marne, propriété personnelle du sieur Léon Belle, dont le siège social est 11, rue de l'Arbalète, à Meaux;

Le Pays libre, société anonyme, au capital de 100.000 F, dont le siège social est à Lyon, 13, avenue Emile-Zola.

Art. 2. — Le ministre d'Etat, chargé de l'information, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 mai 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre d'Etat,
PIERRE-HENRI TEITGEN.

Modification et complément à l'arrêté du 5 septembre 1946 constatant les biens et éléments d'actif, droits et obligations de la Société des journaux réunis transférés à l'Etat et dévolus à la Société nationale des entreprises de presse.

Le ministre d'Etat,

Vu la loi n° 46-991 du 11 mai 1946 portant transfert et dévolution des biens et éléments d'actif d'entreprises de presse et d'information;

Vu le décret n° 46-1779 du 8 août 1946 faisant application de la loi susvisée à la Société des journaux réunis;

Vu le décret n° 49-150 du 8 novembre 1949 portant délégation d'attribution au ministre d'Etat;

Vu l'arrêté du 5 septembre 1946 constatant les biens et éléments d'actif, droits et obligations de la Société des journaux réunis transférés à l'Etat et dévolus à la S. N. E. P.,

Arrête:

Art. 1er. — Est modifié et complété comme suit l'article 1er de l'arrêté susvisé du 5 septembre 1946:

« *Art.* 1er. — En application de la loi n° 46-991 du 11 mai 1946 et en application du décret du 8 août 1946, sont compris dans le transfert à l'Etat et la dévolution à la S. N. E. P. les biens, éléments d'actif, droits et obligations ci-après désignés de la Société des journaux réunis, société à responsabilité limitée au capital de 8.811.000 francs, dont le siège social est à Roubaix, 71, Grande-Rue, et ayant servi à l'impression, l'édition et la diffusion des journaux:

« 1° Un immeuble avec dépendances, cours et jardins, sis à Roubaix, 63 à 75, Grande-Rue, et 19-23, rue du Collège, paraissant cadastré section K, nos 593 à 597 et 613 à 622, pour une superficie de 4.151 mètres carrés, à usage d'imprimerie et publication de journaux et d'habitation, et avec lui toutes les installations industrielles d'imprimerie, matériel fixe et roulant, l'outillage, notamment rotatives et presses, clicherie, fondeuses, machines à composer, caractères, approvisionnements, fournitures et stocks, se trouvant dans ledit immeuble, ainsi que le matériel, les archives, le mobilier de bureau y existant;

« 2° Un immeuble sis à Roubaix, 13, rue du Collège, paraissant cadastré section K, n° 600, pour une contenance de 83 mètres carrés;

« 3° Un immeuble sis à Tourcoing, 20-24, rue Carnot, paraissant cadastré section D, nos 2531-2532 p, 2533, 2529 p, 2530 p, d'une contenance de 284 mètres carrés, à usage de bureaux de rédaction de publicité et d'habitation;

« 4° Le droit au bail des bureaux à usage de rédaction et de publicité sis à Lille, 13 et 27, rue Faidherbe, et à Paris, 28, boulevard Poissonnière;

« 5° Le matériel automobile ayant servi à la publication et à la diffusion des journaux, ainsi que tous matériels, machines, outillages, approvisionnements, archives, mobiliers appartenant à ladite société qui ayant servi à l'édition, à la publication des journaux auraient été transportés dans un autre local;

« 6° Les espèces en caisse, soldes créditeurs, en banque et chèques postaux, créances et cautionnements, tels qu'ils résultent des livres comptables de ladite société au jour d'entrée en vigueur de la loi du 11 mai 1946 ».

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* et fera l'objet des mesures de publicité prescrite par les articles 31 et 35 de la loi susvisée.

Fait à Paris, le 16 mai 1950.

PIERRE-HENRI TEITGEN.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 27 mai 1950 portant nominations de suppléants de juges de paix et conférant l'honoriat.

Par décret en date du 27 mai 1950:

Sont nommés suppléants des juges de paix des cantons de:

Bracieux (Loir-et-Cher), M. Marquis (Joseph), en remplacement de M. Jardel, qui a été admis à cesser ses fonctions.

Campagne-les-Hesdin (Pas-de-Calais), M. Martin (Charles), en remplacement de M. Lubrez, qui a été atteint par la limite d'âge.

Campagne-les-Hesdin (Pas-de-Calais), M. Lagache (Maurice), en remplacement de M. Langlet, décédé.

Charroux (Vienne), M. Bezaguet (Maurice), en remplacement de M. Bernard, qui a été admis à cesser ses fonctions.

Châteauvillain (Haute-Marne), M. Redoute (Fernand), en remplacement de M. Tresfort, qui a été atteint par la limite d'âge.

Etrepagny (Eure), M. Defontenay (Maurice), en remplacement de M. Delamare, qui a été atteint par la limite d'âge.

Le Bar (Alpes-Maritimes), M. Dulot (Gustave), en remplacement de M. Guintran, qui a été admis à cesser ses fonctions.

Le Cateau (Nord), M. Wallez (Albert), en remplacement de M. Poirier, qui a été admis à cesser ses fonctions.

Ribérac (Dordogne), M. Parcellier (Robert), en remplacement de M. Leonardon, décédé.

Romilly-sur-Seine (Aube), M. Meyer (Auguste), en remplacement de M. Nicolas, dont la démission a été acceptée.

Saint-Aulaye (Dordogne), M. Valentin (René), en remplacement de M. Paretour, qui a été atteint par la limite d'âge.

Sainte-Menehould (Marne), M. Faron (Emile), en remplacement de M. Auterbe, qui a été admis à cesser ses fonctions.

Salignac (Dordogne), M. Cantelaube (Marcel), en remplacement de M. Joffre, décédé.

Sisteron (Basses-Alpes), M. Sauvaire-Jourdan (Henri), en remplacement de M. Bues, décédé.

Toulouse (canton Ouest) (Haute-Garonne), M. Viala (Albert), en remplacement de M. Paumes, décédé.

Vernon (Eure), M. Flandin (Guillaume), en remplacement de M. Legendre, qui a été atteint par la limite d'âge.

Est nommé juge de paix honoraire:

M. Baudard, ancien suppléant du juge de paix de Nogent-sur-Marne (Seine).

Autorisation de port d'armes pour certains fonctionnaires de l'administration pénitentiaire.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, et le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur,

Vu l'article 20 du décret-loi du 18 avril 1939 fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions;

Vu l'article 18 du décret du 14 août 1939,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les fonctionnaires des services extérieurs de l'administration pénitentiaire peuvent être autorisés à porter une arme des première (§§ 1er et 2), quatrième ou sixième catégories dans l'exercice ou à l'occasion de leur fonction.

Art. 2. — Les fonctionnaires autorisés à porter une arme en application de l'article 1er ci-dessus devront être porteurs d'une attestation nominative établie par le directeur de l'administration pénitentiaire et visée par le préfet du département où les intéressés exercent leurs fonctions.

Art. 3. — Le directeur général de la sûreté nationale et le directeur de l'administration pénitentiaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 25 mai 1950.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
RENÉ MAYER.

Le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur,
HENRI QUEUILLE.

Administration pénitentiaire.

Par arrêté du 23 mai 1950, est rapporté l'arrêté du 25 avril 1950, en tant qu'il a pour objet de dégager des cadres par voie de licenciement M. Senegas (René), surveillant militaire de 2e classe des services pénitentiaires coloniaux, qui est admis d'office à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 15 avril 1950.

Liste des candidats reçus à l'examen probatoire de langue kabyle exigé des candidats aux fonctions de cadi notaire suppléant.

La commission d'examen siégeant à Alger a arrêté ainsi qu'il suit la liste des candidats reçus à l'examen probatoire de langue kabyle, réservé aux candidats aux fonctions de cadi notaire suppléant, ouvert le 10 mai 1950:

1. Salhi Mamoun — 2. Saidi Fatah. — 3. Toumi Mohamed. — 4. Sitouh Allal.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 27 mai 1950 déclarant d'utilité publique l'acquisition, par la ville d'Asnières (Seine), d'une propriété nécessaire à l'installation de divers organismes et services publics ou d'utilité publique.

Par décret en date du 27 mai 1950, a été déclarée d'utilité publique l'acquisition, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation conditionnelle, par la ville d'Asnières (Seine), d'une propriété nécessaire à l'installation de divers organismes et services publics ou d'utilité publique.

Ce terrain figure au cadastre sous le n° 104 de la section V.

Il sera pourvu au payement de la dépense d'acquisition évaluée à 4.251.000 F au moyen d'un emprunt que la ville est autorisée à contracter.

L'expropriation à effectuer devra être accomplie dans le délai de deux ans à compter de la date du présent décret.

Décret du 30 mai 1950 portant nomination d'un inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire honoraire.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du vice-président du conseil, ministre de l'intérieur, et du secrétaire d'Etat à l'intérieur,

Vu l'article 139 de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu l'article 6 du décret du 4 mars 1948 portant règlement d'administration publique relatif au statut de l'inspection générale de l'administration;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Villey (Achille), inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire dans les départements compris dans la 2e région militaire, est nommé inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire honoraire.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mai 1950.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
GEORGES BIDAULT.

Le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur,
HENRI QUEUILLE.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur,
ANDRÉ COLIN.

Décret du 30 mai 1950 portant nomination d'un inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du vice-président du conseil, ministre de l'intérieur, et du secrétaire d'Etat à l'intérieur,

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Grimaud (Paul), préfet de la Marne (1re classe), est élevé à la hors-classe de son grade et nommé inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire dans les départements compris dans la 2e région militaire, en remplacement de M. Villey, nommé inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire honoraire.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mai 1950.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
GEORGES BIDAULT.

Le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur,
HENRI QUEUILLE.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur,
ANDRÉ COLIN.

Décret du 30 mai 1950 portant nomination d'un préfet.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du vice-président du conseil, ministre de l'intérieur, et du secrétaire d'Etat à l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 20 juin 1945 sur les équivalences de grade entre l'administration centrale et l'administration préfectorale;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Reymond (Jean-Emile), directeur du personnel et des affaires politiques au ministère de l'intérieur, est nommé préfet de la Marne (1re classe), en remplacement de M. Grimaud, nommé inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mai 1950.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

GEORGES BIDAULT.

Le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur,

HENRI QUEUILLE.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur,

ANDRÉ COLIN.

Décret du 30 mai 1950 portant nomination d'un directeur à l'administration centrale.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du vice-président du conseil, ministre de l'intérieur, et du secrétaire d'Etat à l'intérieur,

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Chaussade (Pierre), maître des requêtes au conseil d'Etat, est nommé directeur du personnel et des affaires politiques au ministère de l'intérieur, en remplacement de M. Reymond, nommé préfet de la Marne.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mai 1950.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

GEORGES BIDAULT.

Le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur,

HENRI QUEUILLE.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur,

ANDRE COLIN.

Autorisation de cession par la commune de Fellering (Haut-Rhin) d'une parcelle de terrain lui appartenant.

Par arrêté en date du 11 mai 1950, la commune de Fellering (Haut-Rhin) a été autorisée à céder à l'amiable à la Société alsacienne de constructions mécaniques une parcelle de terrain cadastrée sous le n° 79 de la section B sise sur son territoire.

La cession aura lieu dans les conditions fixées par les délibérations du conseil municipal de Fellering en date du 18 août 1949 et 18 janvier 1950, la promesse d'achat émanant de la Société alsacienne de constructions mécaniques en date du 3 janvier 1950, et dans celles prévues par la réglementation en vigueur.

En aucun cas, la commune ne pourra consentir la cession à un prix inférieur à celui fixé par l'administration des domaines, l'évaluation de cette administration ne devant pas remonter à plus de trois mois à la date de la signature de l'acte de vente définitif.

La présente autorisation sera considérée comme nulle et non avenue si la cession dont il s'agit n'est pas réalisée dans un délai de deux ans à compter de la date du présent arrêté.

Liste des candidats admissibles aux épreuves orales du concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de préfecture et fixation de la date des épreuves orales.

Par arrêté du 25 mai 1950, sont déclarés admissibles aux épreuves orales les candidats dont les noms suivent.

Agu (René).
Alff (Michel).
Aouston (Lucien).
Arnaud-Guilhem (Georgette).
Arnold (René).
Azan (Georgette).
Baguet (Robert).
Bacumel (Antonia).
Bannerot (Germaine).
Bardin (André).
Barrau (M.-Louise).
Bastiaire (Jacqueline).
Bayle (Pierre).
Bazin (Andrée).
Beaudoing (Paulette).
Belujon (Louis).
Bejot (Madeleine).
Belot (Georges).
Berard (Yvonne).
Bergeonneau (Pierre).
Bernard (Maurice).
Bernard (Marguerite).
Bertrand (Henri).
Bessieres (Eliane).
Bianchelli (Paulette).
Bianconi (Marie-Ange).
Bidard (Pierre).
Bidon (Jeanne).
Billaud (Simone).
Bizeuil (Simone).
Blazi (Jacques).
Bloch (Suzanne).
Boileau (Anne-Marie).
Boj (Laurent).
Boiffait (Francine).
Bonnassieux (Yvonne).
Bordier (M.-France).
Boue (Jeanne).
Bouillon (Denise).
Bouillon (Robert).
Bouisset (Pierre).
Boura (Marcelle).
Bourgault (Simone).
Bourdin (M.-Paule).
Bousquet (Jacqueline).
Botta (Hugues).
Bouvier (Hélène).
Boya (Claudine).
Brandet (André).
Bresou (Marcel).
Briol (André).
Bruzy (Henri).
Buffet (Jean).
Callis (Jacques).
Calhels (René).
Cambon (Colette).
Camel (Georges).
Camus-Niger.
Castaignede (René).
Castelli (Odette).
Casteiz (Pierre).
Catlet (Pierrette).
Ceccaldi (Marius).
Chabeuf (Arthur).
Chacornac (Jacqueline).
Chaine (Robert).
Chanebout (Marguerite).
Charrel (Georges).
Chauvin (Jean).
Chavance (Didier).
Chebrou (Maurice).
Cherpitel (Claude).
Chesnaud (Odette).
Cirille (Georges).
Cliquenois (Maurice).
Cloiseau (Pierre).
Condemines (François).
Cornali (François).
Coste (Roger).
Coste (Antoinette).
Coudrot (Antoinette).
Couturier (Denise).
Crapeau (Henriette).
Cromarias (Paul).
Cros (Hélène).
David (Henriette).
Debert (Henri).
Delabre (Félicie).
Delamon (Lucien).
Delarue (Maxence).
Delvaut (Fernand).
Desangles (Marcelle).
Deschamps (Jean).
Deville (Léon).
Dinocourt (Madeleine).
Diot (Lucien).
Donadille (Andrée).
Doucet (René).
Doursout (Geneviève).
Ducos (Joséphine).
Duffner (Geneviève).
Dufour (Pierre).
Duhart (Marie-Thérèse).
Dumas (Blanche).
Dumas (Paul).
Elchoro (Jeanne).
Esparrac (Jacqueline).
Espagne (Pierre).
Fazes (André).
Falguiere (Pierre).
Falkuss (Nelly).
Fandeux (Odette).
Fanjat (Marguerite).
Faucher (Marcelle).
Faure (Paul).
Ferret (Georges).
Filbien (Albert).
Forgues (André).
Fossey (André).
Foucaud (Christiane).
Fournier (Raymond).
Francois (Jean).
Fraquet (Lucienne).
Fritsch (Charles).
Fruchard (René).
Galatoire (Marie).
Gallard (Andrée).
Garces (Charles).
Garnier (Odette).
Gaveriaux (Georges).
Gaudin (Monique).
Gazonnois (Georges).
Genet (Odette).
Gerard (Hélène).
Germond (Suzanne).
Girault (Jean).
Girod (Jacques).
Gontard (Yvette).
Gras (Jeanne).
Gravoulet (Emile).
Grenier (Yvonne).
Griffeuille (Gérard).
Grimaldi (Marcel).
Grizeau (Geneviève).
Guegan (Robert).
Guidicelli (Gavin).
Guillaumet (Gilberte).
Guillemy (Marcel).
Guillerie (Paulette).
Guiraud (M.-Jeanne).
Halfiermeyer (Claude).
Hanin (Simone).
Hauret (Andrée).
Hauret (Colette).
Henri (Raymonde).
Hergueux (Suzanne).
Herve (Richard).
Himbault (Renée).
Ho Sack Wa (Rosette).
Hy (Georges).
Jacquet (Madeleine).
Jammy-Fonbeney (Paulette).
Jayat (Marcel).
Jeannin (Jean).
Jean-Lambert (Mireille).
Joie (Simone).
Jouanneau (Mauricette).
Jourdan (Marie).
Klising (Henri).
Kuntzmann (Alfred).
Labattu (Philippe).
Lamare (Andrée).
Lambert (Renée).
Large (M.-Madeleine).
Laroute (Georges).
Laurent (Gervais).
Laurent (Huguette).
Laures (Maurice).
Laviec (Jeanne).
Lavoue (Raymond).
Le Breton (Ernest).
Leca (Ange).
Leclerc (Pierre).
Lemiere (Rémy).
Lepesant (Marcel).
Lesbats (Jeanne).
Leturgez (Omer).
Loiseaux (Roger).
Long (Maurice).
Longeron (Andrée).
Loquen (Maurice).
Loridan (Adolphe).
Louchart (Victor).
Lourme (Roger).
Luisi (Antoinette).
Machet (Andrée).
Magaillon (Ginette).
Malbet (Yvonne).
Malgras (André).
Marche (Marie).
Marin (Simone).
Marolle (Honorat).
Martin (Charles).
Martin (Andrée).
Martin (Lucienne).
Mas (Hélène).
Masse (Maurice).
Massonnat (Raymond).
Maury (Hélène).
Mazoyer (André).
Merger (Andrée).
Metzger (Pierre).
Meyer (Madeleine).
Mezieres (Andrée).
Micard (Denise).
Michel (Fabienne).
Michelot (Georges).
Michon (Paul).
Moguet (Bernard).
Mondet (Juliette).
Monnier (Paulette).
Montigny (Geneviève).
Moreau (Jean).
Morel (Bertrand).
Moulie (Joseph).
Moulion (Odette).
Muller (Nicolas).
Napoléon (Jean).
Nigoline (Odette).
Nivaggioli (Jeanne).
Nottelet (Lucette).
Noyer (Pierre).
Pain (Pierre).
Parjadis (Robert).
Pelat (Marguerite).
Pesquet (Georges).
Petit (Roger).
Petit (Roland) (Lyon).
Petit (Roland) (Laon).
Peyronnet (Louise).
Pfister (Madeleine).
Pierrot (Madeleine).
Piquemal (Noëllie).
Pire (René).
Place (Geneviève).
Playe (Gisèle).
Pons (Armand).
Pouilliat (Suzanne).
Presset (M.-Jeanne).
Pruvost (Jean).
Pujol (Joseph).
Quilfen (Louise).
Rablet (Paulette).
Rat (Suzanne).
Ravel (François).
Raynier (Emile).
Renaud (Jacques).
Renaud (Marcel).
Renier (Jacqueline).
Rey, épouse Rouger
Reymond (Gisèle).
Rivière (Léone).
Roberdeau (Jacqueline).
Robert (Louise).
Rondeau (Yves).
Rouaix (Madeleine).
Rouch (Paul).
Rougon (Georges).
Rouvière (Gisèle).
Roy (Christiane).
Rubin (Henri).
Saby (Lucienne).
Saillard (André).
Saint-Croix (Andrée).
Saint-Sardos (Yvette).
Sarret (Anne-Marie).
Sastourne (Jean).
Saucerotte (Michel).
Sautarel (Elie).
Schiehle (Marguerite).
Schwartz (Joseph).
Semanaz (Henri).
Serre (Marie-Louise).
Simon (Georges).
Simion (Laurent).
Sixte (Mireille).
Soubeyran (Louis).
Sourdrille (Jean).
Supiot (Claudine).
Tabary (Louise).
Tailleur (Roger).
Talstein (Josette).
Thenon (Denise).
Thonnon (Lucien).
Tignol (Henri).
Tortigue (Lucie).
Valdenaire (Andrée).
Valere (Joseph).
Valois (Raymond).
Van den Endo (Paulette).
Varnay (Gustave).
Vedrenne (Denise).
Vellutini (Ange).
Verdannet (Désiré).
Verge (Simone).
Verstraeten-Rieux (Pierre).
Vezole (Marie).
Viallard (Antoine).
Viaux (J.-Claude).
Vienne (Emile).
Viennet (Maurice).
Veyssière (Yvonne).
Vincenti (Joséphine).
Voegelin (Marcel).
Wehrle (Robert).
Wetterwald (Janine).
Wierre (Gaston).
Willmann (Micheline).
Willems (Daisy).
Mme Wollensack.
Yvet (Yvette).
Zelie (Suzanne).
Zinck (Charles).

Les épreuves orales auront lieu à Paris, le 26 juin 1950.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Citations à l'ordre de l'armée.

Par décision du 17 mai 1950, le ministre de la défense nationale cite:

A l'ordre de l'armée

Alberge (Hugues), lieutenant, 2e bataillon Thaï.

Auriol (Jean-Julien), chef d'escadron, zone frontière Nord-Est.

Bergeret (Francis-Lucien), garde, 1er légion de marche de garde républicaine, détachement de Vinh-Long (Cochinchine).

Bezuel (Leroux d'Esneval (Pierre-Marie-Alfred), colonel, groupe mobile nord-africain.

De Bossoreille de Ribou (René-Marie), lieutenant, 1er B. M. du 2e régiment d'infanterie coloniale. (Cette citation annule la citation à l'ordre n° 428 du 22 novembre 1949.)

Bovier Lapierre (François-Clément-Joseph), lieutenant, 2e régiment étranger d'infanterie, 1er bataillon.

Brion (Alexis-Paul-Yves-Marie), capitaine, 8e tabor marocain.

Chaibdour (Mohamed), sergent, 1er bataillon de marche, 6e régiment de tirailleurs algériens.

Delayen (Jean-Louis), lieutenant, régiment d'infanterie coloniale du Maroc.

Dupin (Patrick-Etienne-Eugène), chef d'escadron, 10e régiment d'artillerie coloniale.

Gaillard d'Aillières (François-Maurice-Marie), lieutenant, 2e régiment étranger d'infanterie, 1er bataillon.

Guérin (Claude-Marie-André), chef de bataillon, 8e tabor marocain.

Gysels (Roger-Gustave), adjudant, 2e régiment étranger d'infanterie.

Imbot (René), lieutenant, 13e demi-brigade de légion étrangère.

Jarlet (Jean), caporal, 2e bataillon Thaï.

Jolie (Georges-Jean), lieutenant, 3/43e régiment d'infanterie coloniale.

Laveran (Camille), esrgent, bataillon de marche de tirailleurs sénégalais n° 27, 4e compagnie.

Lépine (Jacques-Marie-Joseph-François), adjudant-chef, 8e tabor marocain.

Le Quinio (André), caporal, 2e bataillon Thaï.

Macsay (Zoltan), sergent-chef, 13e demi brigade de légion étrangère.

Mansuy (Maurice-Louis), lieutenant, 8e tabor marocain.

Martini (Martin), capitaine, 2/6e régiment de tirailleurs marocains.

Morgan de Rivery (Yves-Maurice), 1re classe, 5e cuirassiers, 1er escadron.

Pasti (François), 2e classe, 1er régiment étranger de cavalerie.

Pétament (André-Fernand-Yves), caporal-chef, 1/21e R.M.T.S.

Poupard (Georges-François), sous-lieutenant, 8e régiment étranger d'infanterie. Cette citation annule celle de l'ordre n° 33 du 10 février 1950.

Rolland de Chambaudoin d'Erceville (Alain-Marie-Camille), lieutenant 1er bataillon du 43e régiment d'infanterie coloniale.

Rossi (Ange-Jean-Auguste), chef de bataillon, 13e demi-brigade de légion étrangère.

De Saillmard de Ressis (Godefroy), lieutenant, bataillon de marche indochinois.

Simon (Jean), sergent-chef, compagnie de commandement de la zone Est.

Thung Ba Doi, caporal, 2e bataillon thai, 5e compagnie.

Verguet (Jacques), 2e bataillon étranger de parachutistes.

Vernières (Paul), chef de bataillon, 6e bataillon colonial de commandos parachutistes. Cette citation annule la citation à l'ordre n° 9 du 23 mars 1950.

De Villele (François), lieutenant, 2e régiment de spahis marocains.

Weiman (Frédéric-Guillaume), adjudant, 2e régiment étranger d'infanterie, 1er bataillon.

RÉGULARISATION

Sajous (Antoine), colonel, commandant militaire au Cambodge.

A TITRE POSTHUME

Kovar (Vlastimil), 1re classe, 1er régiment étranger de cavalerie.

Le Toullec (Marcel-Joseph), chef de bataillon, 2e régiment étranger d'infanterie, 1er bataillon.

Hartel (Walter), caporal, 2e bataillon étranger de parachutistes, 2e compagnie.

Schmilt (Helmuth), 1re classe, 1/2e régiment étranger d'infanterie.

Senden (Hans-Richard), 1re classe, 1er régiment étranger de cavalerie.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Décret du 26 mai 1950 portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du 26 mai 1950, est promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

M. le capitaine de corvette Eliard (Y.-J.-M.).

Cette promotion ne comporte pas l'attribution de la Croix de guerre des T. O. E.

Est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

M. le lieutenant de vaisseau Goursaud (J.-F.-H.).

Cette nomination ne comporte pas l'attribution de la Croix de guerre des T. O. E.

Décret du 26 mai 1950 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 26 mai 1950, rendu sur les propositions du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées; vu la loi n° 49-586 du 25 avril 1949 portant création de contingents de la Légion d'honneur en faveur des personnels de l'armée de mer n'appartenant plus à l'armée active; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 25 avril 1950 portant que les dispositions dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, ont été nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur les officiers-mariniers dont les noms suivent:

(Pour compter de la date de la signature du présent décret.)

ANNÉE 1948-1949

Au grade de chevalier.

Décoration sans traitement.

RÉSERVE

Josse (Joseph), ex-maître principal radiotélégraphiste, mle 110.525-2, médaillé militaire du 1er juillet 1931; 32 ans de services dont 28 ans de services actifs.

Poli (Polydore), ex-maître principal gendarme, mle 101.481-5, médaillé militaire du 24 décembre 1931; 33 ans de services dont 29 ans de services actifs.

Rancelli (François), ex-premier maître chauffeur, mle 99.074-5, médaillé militaire du 12 février 1931; 33 ans de services dont 30 ans de services actifs.

Fourt (Louis), ex-maître principal mécanicien, mle 102.787-5, médaillé militaire du 25 janvier 1929; 32 ans de services dont 28 ans de services actifs.

Collet (Etienne), ex-maître principal torpilleur, mle 108.471-2, médaillé militaire du 20 janvier 1929; 33 ans de services dont 25 ans de services actifs.

Le Goff (Louis), ex-premier maître de manœuvre, mle 110.237-2, médaillé militaire du 12 février 1931, 32 ans de services militaires dont 29 ans de services actifs.

Clerivet (Jean), ex-maître principal commis aux vivres, mle 51.783-1, médaillé militaire du 12 février 1931; 30 ans de services dont 27 ans de services actifs.

Waeckel (Albert), ex-maître principal canonnier, mle 76.097-5, médaillé militaire du 12 février 1931; 30 ans de services dont 26 ans de services actifs.

Lecharpe (François), ex-maître principal gendarme, mle 101-452-5, médaillé militaire du 17 décembre 1933; 34 ans de services dont 27 ans de services actifs.

Thomas (Alain), ex-maître principal fourrier, mle 111.266-2, médaillé militaire du 9 juillet 1930, 32 ans de services dont 29 ans de services actifs.

Lemoine (Jean), ex-premier maître fourrier, mle L 165-1920-2, médaillé militaire du 1er juillet 1931; 28 ans de services dont 25 ans de services actifs.

Décret du 26 mai 1950 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 26 mai 1950, rendu sur les propositions du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées; vu la loi n° 49-586 du 25 avril 1949 portant création de contingent de la Légion d'honneur en faveur des personnels de

l'armée de mer n'appartenant plus à l'armée active; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 25 avril 1950 portant que les dispositions dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, ont été nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur les officiers-mariniers dont les noms suivent:

(Pour compter de la date de la signature du présent décret.)

ANNÉE 1948-1949

Au grade de chevalier.

Décoration avec traitement.

RÉSERVE

Hiriz (Alfred), ex-premier maître mécanicien volant, mle 652.T.32, médaillé militaire du 1er janvier 1950; 24 annuités dont 16 ans de services actifs. Blessé. Quatre fois cité.

Delourme (Roger), ex-maître principal mécanicien d'avion, mle 97.CAS.27, médaillé militaire du 26 février 1937; 22 ans de services dont 21 ans de services actifs. Cité.

Hebert (Octave), ex-premier maître pilote d'aéronautique, mle 563. C.29, médaillé militaire du 16 juin 1938; 24 annuités dont 19 ans de services actifs. Trois fois cité.

Daumesnil (André), ex-premier maître mécanicien, mle 67.731.1, médaillé militaire du 28 juin 1935; 26 ans de services dont 23 ans de services actifs. Deux fois blessé. Deux fois cité.

Kervella (Jean), ex-maître principal canonnier, mle 133.998.2, médaille militaire du 30 juin 1932; 28 ans de services dont 25 ans de services actifs. Deux fois cité.

Le Bot (Yves), ex-premier maître de manœuvre, mle 133.985-2, médaillé militaire du 1er juillet 1931; 29 ans de services dont 26 ans de services actifs. Cité.

Beiron (Henri), ex-premier maître canonnier, mle 116.872-2, médaillé militaire du 1er juillet 1931; 31 ans de services dont 28 ans de services actifs. Cité.

Barbier (Pierre), ex-maître principal de manœuvre, mle 121.725-2, médaillé militaire du 24 janvier 1931; 29 ans de services dont 25 ans de services actifs. Cité.

Colonna (Victor), ex-premier maître mécanicien, mle 101-CAS-25, médaillé militaire du 20 janvier 1936; 23 ans de services dont 22 ans de services actifs. Trois fois cité.

Debray (Charles), ex-premier maître principal surveillant militaire, mle 16-1916-5, médaillé militaire du 4 juillet 1931; 27 ans de services dont 24 ans de services actifs. Blessé.

RETRAITES OU RÉFORMES POUR BLESSURES DE GUERRE

Le Bloa (Jean), ex-maître principal de manœuvre, mle 134.685-2, médaillé militaire du 25 janvier 1929; 32 ans de services dont 27 ans de services actifs. Réformé 90 p. 100 pour blessure de guerre.

Unia (Dominique), ex-maître principal de manœuvre D.P., mle 96.963-5, médaillé militaire du 11 janvier 1933; 36 ans de services dont 34 ans de services actifs. Réformé à 30 p. 100 pour blessure de guerre.

DÉGAGÉS D'OBLIGATIONS MILITAIRES AYANT ACQUIS DEUX TITRES DE GUERRE POSTÉRIEUREMENT A L'OBTENTION DE LA MÉDAILLE MILITAIRE

Collin (Yves), ex-maître infirmier, mle 123.991-2, médaillé militaire du 27 janvier 1931; 27 ans de services dont 22 ans de services actifs. Deux fois cité.

Décret du 30 mai 1950 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 30 mai 1950, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur, avec traitement, le militaire des réserves désigné ci-après:

Au grade de chevalier.

(Pour prendre rang du 18 avril 1950.)

Artillerie.

Hallouet (Jean), lieutenant; 26 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Décret n° 50-592 du 30 mai 1950 portant règlement d'administration publique pour la fixation des effectifs des corps d'adjoints administratifs, de secrétaires sténodactylographes, de sténodactylographes et d'employés de bureau à l'administration centrale du ministère de la défense nationale (secrétariat d'Etat aux forces armées [marine]).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale, du secrétariat d'Etat aux forces armées (marine), du ministre d'Etat, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947 portant règlement d'administration publique relatif à l'organisation dans les administrations centrales des ministères des cadres d'adjoints administratifs et d'employés de bureau, notamment son article 4;

Vu le décret n° 47-1237 du 7 juillet 1947 portant règlement d'administration publique relatif à l'organisation dans les administrations centrales des ministères des cadres de secrétaires sténodactylographes et de sténodactylographes, notamment en son article 4;

Vu le décret du 31 janvier 1902 portant réorganisation de l'administration centrale de la marine, ensemble les textes postérieurs qui l'ont modifié ou complété;

Vu les arrêtés ministériels des 6 juin 1931, 4 décembre 1931 et 10 février 1938;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les cadres d'adjoints administratifs, de secrétaires sténodactylographes, de sténodactylographes et d'employés de bureau de l'administration centrale du ministère de la défense nationale (secrétariat d'Etat aux forces armées [marine]), comprennent les effectifs fixés aux articles suivants.

Art. 2. — Le cadre des adjoints administratifs comprend cinquante emplois répartis ainsi qu'il suit entre les différents grades et classes de la carrière:

Cinq adjoints administratifs de classe exceptionnelle;
Dix adjoints administratifs de 1re classe;
Quinze adjoints administratifs de 2e classe;
Dix-sept adjoints administratifs de 3e classe;
Trois adjoints administratifs stagiaires.

Sur ce nombre, quatre adjoints administratifs pourront être nommés chefs de groupe dans les conditions prévues à l'article 17 du décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947 susvisé.

Art. 3. — Sans préjudice des dispositions prévues à l'article 33 du décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947 susvisé, le cadre des employés de bureau comprend un effectif fixé à trente-six emplois dont onze employés de bureau de 1re classe et vingt-cinq employés de bureau de 2e classe.

Art. 4. — Le cadre des secrétaires sténodactylographes comprend dix emplois.

Art. 5. — Le cadre des sténodactylographes comprend quarante emplois.

Art. 6. — A titre transitoire, il pourra être procédé, dans la limite des effectifs globaux déterminés aux articles ci-dessus, à des intégrations en surnombre à l'une ou à plusieurs des classes d'adjoints administratifs et d'employés de bureau énumérées ci-dessus.

Les effectifs en surnombre seront résorbés dans un délai de quinze ans par l'effet des dégagements normaux des corps d'adjoints administratifs et d'employés de bureau, compte tenu du recrutement normal des stagiaires appartenant à ces deux catégories.

Art. 7. — Le ministre de la défense nationale, le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine), le ministre d'Etat, le ministre des finances et des affaires économiques et le secré-

taire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mai 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de la défense nationale,
R. PLEVEN.

Le ministre d'Etat,
PIERRE-HENRI TEITGEN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE PETSCHE.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine),
JEAN RAYMOND-LAURENT.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
EDGAR FAURE.

Décret n° 50-593 du 30 mai 1950 relatif aux attachés militaires.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale, du ministre des affaires étrangères et du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret n° 49-627 du 30 avril 1949 relatif aux attachés militaires;

Vu le décret n° 49-1545 du 2 décembre 1949 relatif à l'exercice des attributions du ministre de la défense nationale,

Décrète:

Art. 1er. — Les dispositions du décret n° 49-627 du 30 avril 1949 entreront en vigueur le 1er janvier 1950.

Art. 2. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de la défense nationale et le ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mai 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de la défense nationale,
R. PLEVEN.

Le ministre des affaires étrangères,
SCHUMAN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE PETSCHE.

Décret du 30 mai 1950 portant attribution de la médaille de l'aéronautique.

Par décret en date du 30 mai 1950, est décoré de la médaille de l'aéronautique, à titre posthume:

M. Decroo (Pierre), capitaine de réserve, pilote d'essais à l'arsenal de l'aéronautique, officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre (1939-1945), six palmes, Croix des Français libres, médaille des évadés, Distinguished Flying Cross, Air Medal, chevalier de l'ordre de Léopold, qui a trouvé la mort, en service aérien commandé, le 25 mai 1950, au cours d'un vol d'essai.

Régies d'avances.

Par arrêté du 12 mai 1950, les articles 1er et 2 de l'arrêté du 3 octobre 1949 sont modifiés comme suit:

« La régie d'avances instituée auprès du parc du bataillon de l'air n° 2/118 à Mont-de-Marsan (Landes) est destinée à faire face aux frais de fonctionnement, aux dépenses urgentes de travaux et de matériel ne dépassant pas le montant autorisé pour les achats sur simple facture ou mémoire, ainsi qu'aux dépenses mensuelles des salaires et indemnités des ouvriers du parc ».

Le montant des avances à consentir au régisseur est fixé à:

175.000 F pour les dépenses de personnel civil.
500.000 F pour les dépenses de matériel.

Dégagement des cadres d'officiers de l'armée active de terre.

Le ministre de la défense nationale,

Vu le titre II de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 portant fixation du budget général (dépenses militaires) de l'exercice 1946;

Vu l'instruction n° 1165, CAB/MIL/GUE/PK du 8 juin 1946, pour l'application des dispositions du titre II de ladite loi;

Vu l'article 14 de la loi n° 47-1680 du 3 septembre 1947 relative aux conditions de dégagement des cadres de magistrats, fonctionnaires et agents civils et militaires de l'Etat,

Arrête:

Art. 1er. — Les officiers dont les noms suivent, déjà bénéficiaires de l'article 12, ou qui, étant en service outre-mer (hors A. F. N.) ont formulé leur demande dans le délai prévu par l'article 14 de la loi n° 47-1680 du 3 septembre 1947, sont admis au bénéfice des dispositions des articles visés ci-après de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946:

TROUPES METROPOLITAINES

Service de santé.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Au titre de l'article 7.

(A compter du 1er juillet 1950.)

M. le lieutenant Bailly (Robert-Georges). — Direction du service de santé de la 1re région militaire à Paris.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Au titre de l'article 5.

(A compter du 30 juin 1950.)

M. le colonel Sajous (Antoine-Joseph-Dominique). — Commandant de la compagnie administrative régionale n° 1 à Versailles.

Au titre de l'article 7.

(A compter du 15 juin 1950.)

M. le capitaine Jacquemart (André-Jean). — Commandant de la compagnie administrative régionale n° 1 à Versailles.

Service des matériels et bâtiments.

Au titre de l'article 6.

(A compter du 20 juin 1950.)

M. le lieutenant Billeret (Francis-Robert). — Général commandant supérieur des troupes de l'Afrique équatoriale française.

Art. 2. — Les arrêtés énumérés ci-après, portant dégagement des cadres d'officiers de l'armée active de terre, sont, à titre de régularisation, modifiés comme suit:

1° Arrêté du 6 septembre 1946, article 1er.

Chancellerie.

CADRE DES CHANCELIERS

Au titre de l'article 6.

Rayer:

« M. le capitaine Bourgeois (Paul). — Colonel commandant la base 901 ».

Au titre de l'article 12.

Ajouter:

« M. le capitaine Bourgeois (Paul). — Direction du personnel militaire de l'armée de terre.»,

2° Arrêté du 20 mars 1949, article 1er.

TROUPES METROPOLITAINES

Train.

Au titre de l'article 7.

Au lieu de: « A compter du 1er avril 1949. M. le lieutenant Carasco (François). — Colon 1 commandant la subdivision militaire d'Oran », lire: « A compter du 1er février 1947, M. le lieutenant Carasco (François). — Direction du personnel militaire de l'armée de terre ».

Art. 3. — Les conditions dans lesquelles les officiers, dégagés des cadres au titre des articles 5, 6 et 7, recevront application de l'article 10 et, le cas échéant, de l'article 13 de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946, feront l'objet de dispositions ultérieures.

De même, un arrêté ultérieur fixera les conditions d'application aux officiers dégagés des cadres au titre des articles 5, 6 et 7 des dispositions de l'article 11 de la loi susvisée.

Art. 4. — Les autorités désignées en regard des noms des officiers dégagés des cadres sont chargées de la notification du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 mai 1950.

Pour le ministre de la défense nationale et par délégation:

Le directeur du cabinet,
MAURICE CRUCHON.

Nominations au grade d'aspirant dans l'armée de terre (réserve) en faveur des élèves officiers de réserve de la classe 1949/2.

Par décision en date du 22 mai 1950, sont promus au grade d'aspirant dans l'armée de terre, pour prendre rang du 1er mai 1950 :

RÉSERVE

TROUPES METROPOLITAINES

I. — Infanterie.

Darribère (Jacques-René), classe 1949, Paris 6207.
Bornecque (Robert-Paul), classe 1946, Lyon 5538.
Siméon (Michel-Louis-René), classe 1947, Paris 25257.
Vernelle (Jean-Maurice), classe 1949, Toulouse 18096.
Charmotet (Roland-Héberl-Louis-Fernand), classe 1949, Dijon 8203.
Frick (René-Paul), classe 1947, Dijon 17703.
Cros (Jean-Célestin-Marius), classe 1949, Toulouse 17066
Toulouse (Claude-Denis-Jean-Marie-Jacques), classe 1949, Valenciennes 703
Chassignet (Gilbert-Paul), classe 1948, Dijon 19874.
Fortier (Robert-Léonce), classe 1947, Paris 31733.
Andries (Roland), classe 1951, Valenciennes L. M. 1807.
Goubert (Bernard-Auguste-Louis), classe 1947, Rennes 41953.
Racle (Gabriel-Lucien-Joseph), classe 1948, Dijon 18211.
Avril (Pierre-Jean-Marie), classe 1949, Poitiers 20712.
Meral (Jean-Louis-Elie), classe 1949, Lyon 8161.
Beaujean (Henri-François), classe 1946, Lyon 25444.
Viglimacci Stephanopoli (Pierre-Eloi), classe 1947, Oran 1377.
Lesprit (Pierre-Olivier), classe 1949, Paris L. M. 3762.
Renaux (Michel-Marie-Léon-René), classe 1947, Paris 7851.
Quatrefages (Gérard-Henri-Urbain-Jules), classe 1947, Marseille 22175.
Tassery (Jacques-Léon), classe 1947, Valenciennes 7561.
Baur (Jean), classe 1949, Paris 27051.
Cousin (Claude-Alfred), classe 1948, Rennes 49149.
Pilsmy (André-Roger), classe 1949, Valenciennes 20947.
Bertram (René-Joseph-Marcel), classe 1948, Valenciennes 49193.
Coffin (Jacques-Henri-Louis), classe 1946, Alger 2001.
Petit (Georges), classe 1947, Dijon 17407
Alibert (René-Frédéric-Eugène), classe 1947, Marseille 3397.
Semerena (Pierre-Jean-Léon), classe 1947, Toulouse 22736.
Raymond (Jacques-Marie-Paul-Guy), classe 1948, Lyon 15932.
Persuy (Jacques-Lucien), classe 1947, Valenciennes 33386.
Barais (Robert-Jules), classe 1946, Lyon 6662
Gely (Raymond-Privat), classe 1947, Paris 31127.
De La Tribouille (Jean-Claude-Henri-Marie), classe 1949, Paris 18273.
Enlart de Guemy (Jean-Maurice), classe 1946, Valenciennes 8114.
Wallet (Pierre-Louis), classe 1949, Valenciennes 35614.
Euvrard (Charles-Ernest-Marie-Gustave), classe 1948, Dijon 5802.
Ottenheimer de Gail (Bertrand-Claire-Louis), classe 1946, Paris 8794.
Blanc (Pierre-Louis), classe 1946, Marseille 16176.
Sadrant (Jacques-Jean), classe 1948, Poitiers 7317.
Leturgie (Jacques-Alfred-Jean), classe 1946, Valenciennes 32031.
Reynier (Jacques-Analole-Joseph), classe 1948, Marseille 9308.
Pech (Edouard-Nicolas), classe 1947, Paris 37549.
Guillaumat (Bernard-Jean-Raoul), classe 1949, Valenciennes 42875.
Compagnon (Serge-Louis-Armand), classe 1946, Lyon 35738.
Doublier (Henri), classe 1946, Lyon 30267.
Rodesch (Pierre-Joseph), classe 1948, Paris 26321.
Urien (Jean), classe 1947, Rennes 18855.
Rozier (André-François), classe 1947, Marseille 11339.
Roux (Jean-René), classe 1948, Poitiers 22543.
Croset (Gérard-François), classe 1949, Lyon 2923.
Schontz (Jean-Marie-Edouard), classe 1948, Strasbourg 29195.
Fauroux (René-Urbain), classe 1949, Toulouse 9310.
Abgrall (Jean-Louis), classe 1949, Paris 53744.
Coloni (Michel-Louis), classe 1947, Paris 5627.
Meunier (Jacques-Pierre), classe 1946, Lyon 32819.
Comer (Armand), classe 1949, Toulouse 21765.
Chardon (Georges-Louis-Arsène-Marcel), classe 1949, Rennes 17427.
Schir (Jean-Paul), classe 1949, Strasbourg 11277.
Dujardin (Jean-Roland), classe 1947, Paris 28329.
Binet (Jean-Pierre), classe 1949, Valenciennes 47037.
Jost (Jean-Henri-Auguste), classe 1949, Dijon 19860.
Motte (Jean-Marie-Joseph), classe 1948, Dijon 15554.
Hector (Guy-Claude-René), classe 1949, Poitiers 25444.
Dubigeon (Yves-Marie-Guy), classe 1947, Rennes 33185.
Mercier (André-Maurice), classe 1946, Paris 26344.
Martinet (Pierre-Roger-Lucien), classe 1948, Paris 44126.
Barreau (Charles-Antoine), classe 1947, Alger 1052.
Pivi (Roger-Pierre), classe 1948, Nancy 11520.
Poitevin (Maurice-Adrien-Gustave), classe 1946, Poitiers 11200.
Paturel (René), classe 1949, Dijon 6500.
Boillot (Michel-Jacques-Lucie), classe 1949, Dijon 7038.
Benoist (Christian-Emile), classe 1950, Paris L. M. 3517.
Legrand (Roger-Eugène), classe 1948, Dijon 19234.
Mathieu (Bernard), classe 1946, Toulouse 21488.
De Mesmay (Etienne-Marie-André), classe 1949, Paris 6441.
Stoltz (René-Georges), classe 1948, Nancy 30530.
Vernoux (Jean-Claude-Paul), classe 1949, Valenciennes 49064.
Baurain (Philippe-Etienne), classe 1948, Valenciennes 35807.
Gelpi (Armand-Pierre-François), classe 1946, Lyon 15999.
Montmitonnet (René), classe 1948, Lyon 42508.
Horn (Jean-René-Raymond), classe 1947, Paris 1236.
Defrance Michel-Emile-Louis), classe 1949, Rennes 25122.
Mercier (Claude-Camille-René), classe 1949, Paris 32989.
Begue (Henri-Marcel), classe 1949, Toulouse 13108.
Duffau (Max-Jean), classe 1948, Poitiers 25463.
Roche (Pierre-Jean-Marie), classe 1948, Paris 24779.
Malleille (Jacques-Jean), classe 1946, Poitiers 2430.
Sauvage (Christian), classe 1948, Nancy 14298.
Chauche (Guy-Victor-Auguste), classe 1949, Lyon 23666.
Constantinou (Constantin), classe 1948, Dijon 19939.
Estran (Jean-Marcel-Louis), classe 1947, Lyon 984.
Autissier (Michel-François), classe 1947, Paris 40575.
Vigneron (Roger-Jules-Adolphe), classe 1948, Alger 1714.
Canet (Henri-Marcel), classe 1947, Lyon 135.
Couronneaud (Jean-Augustin-Marcellin), classe 1948, Poitiers 2813.
Vigier (Jacques-Georges), classe 1946, Poitiers 27356.
Arnulf (Lucien-Pierre-Joseph), classe 1949, Marseille 1914.
Brière (Francis-Jacques), classe 1949, Rennes 47847.
Marion (Georges-Joseph), classe 1946, Paris 7056.
Delahaye (Pierre-Marie), classe 1949, Paris 40222.
Hyvernat (Marc-André), classe 1947, Lyon 26053.
Gibet (François), classe 1948, Rennes 44736.
Stephan (Charles-Joseph), classe 1948, Strasbourg 26124.
Deleval (André-Alexis-Joseph), classe 1949, Lyon 17069.
Defoug (Lucien-Claude-René), classe 1949, Nancy 6981.
Reeb (Charles), classe 1948, Strasbourg 19181.
Grandvau (Jean-Pierre), classe 1949, Poitiers 14815.
Massicot (Robert-Fernand), classe 1946, Dijon 14682.
Fine (Robert-Emile), classe 1950, Marseille 7289.
Genty (Claude), classe 1948, Valenciennes 47574.
O'Mahony (Christian-Marie-Patrice-René), classe 1947, Paris 20264.
Tregon (Marcel-Jean), classe 1948, Rabat 6054.
Vuillaume (Pierre-Louis), classe 1946, Dijon 4017.
Brule (Jacques-Louis), classe 1949, Paris 36986.
Lalla (Claude-Charles), classe 1949, Rabat R. 1001.
Colin (Pierre-Maurice), classe 1948, Nancy 33140.
Bach (Jacques-Frédéric), classe 1947, Rabat R. 1455.
Reynard (André), classe 1950, Lyon L. M. 1364.
Dunoyer de Segonzac (Bernard-Marie-Joseph), classe 1950, Toulouse 1077.
Hinterholtz (Georges-Jean-André), classe 1949, Nancy 10911.
Million (Robert-Louis), classe 1946, Paris 13715.
Senechal (Claude-Simon), classe 1947, Valenciennes 28001.
Ardant (Michel-Marie), classe 1948, Poitiers 31465.
Poursin de Lonchamp (Jacques-Paul-Gabriel-Marcel), classe 1947, Paris 5127.
Puchaud (Jacques-Marcel), classe 1949, Poitiers 18269.
Monnot (Guy-Rodolphe), classe 1948, Paris 10052.
Pascal (Raymond-Joseph-André), classe 1946, Lyon 23147.
Buisson (Olivier-Louis), classe 1947, Valenciennes 16324.
Monon (Alexandre-Louis), classe 1948, Lyon 11177.
Lustiger (Aron-Jean-Marie), classe 1946, Paris 6878.
Douffet (Jacques-André), classe 1946, Paris 10799.
Tournadre (Gustave-Jean), classe 1947, Lyon 28102.
Cornu (Jean-André-Jules), classe 1948, Dijon 11775.
Loubere (Pierre-Jean), classe 1947, Toulouse 30.
Prunet (Pierre-Claude), classe 1947, Paris 8913.
Vezian (Henri-Joseph-Auguste), classe 1949, Lyon 11576.
Barnel (Claude-Philippe-Raymond), classe 1949, Rufisque 26.
Faucon (Michel-Pierre), classe 1947, Paris 7827.
Coquin (Michel-Louis), classe 1949, Dijon 19793.
Grande (François-Marcel), classe 1949, Poitiers 24641.
Goester (Michel), classe 1946, Nancy 1291.
Demange (Charles-Alexandre-Paul), classe 1946, Nancy 6137.
Vidal (Jean-Emile), classe 1947, Toulouse 22103.
Wagner (Jean-Pierre), classe 1946, Strasbourg 7119.
Bernard (Jean-Pierre), classe 1946, Paris 28818.
Battu (Jean-Augustin), classe 1949, Toulouse 12413.
Garin (Pierre-Octave), classe 1948, Valenciennes 31954.
Guerillot (Horace-Nicolas), classe 1949, Paris 20986.
Blanc de Lanaute (Armand), classe 1947, Marseille 4888.
Molin (Maurice-Claudius), classe 1946, Lyon 15680.
Pecher (Jacques-Claude), classe 1949, Paris 47810.
Marty (Félix-Emile), classe 1947, Toulouse 21913.
Batigne (Alexis-Romain), classe 1947, Oran 3337.
Petit (Jacques-Louis-Maurice), classe 1947, Paris 45234.
Berges (Roger), classe 1946, Toulouse 3276.
Morin (Guy-Marie), classe 1948, Dijon 13006.
Boulay (Victor-Paul), classe 1949, Rennes 31856.
De Bardies (Hugues-Marie-Raphaël), classe 1949, Toulouse 297.
Duvermy (Gilbert-François), classe 1948, Lyon 9235.

Daverat (Henri-Etienne), classe 1949, Toulouse 05296.
Delmée (Lucien-Georges-Marcel), classe 1949, Valenciennes 24781.
Andricque (Marius-Ernest-Eugène-Joseph), classe 1948, Valenciennes 28163.
Campan (Guy-Jean), classe 1947, Toulouse 11839.
Lemonnier (Jean-Pierre-Henri), classe 1947, Paris 367.
Callard (Maurice-Adrien), classe 1949, Valenciennes 23810.
Trouillet (Alexis-Georges), classe 1946, Casablanca 1486.
Goubert (Bruno-Julien), classe 1949, Valenciennes 48092.
Genevois (Jean), classe 1948, Paris 48838.
Caldairou (Jean-Emile-Henri), classe 1947, Paris 28397.
Boismoreau (Michel-Henri), classe 1949, Poitiers 33116.
Garola-Giuglaris (Louis-Pierre-André), classe 1946, Lyon 31042.
Vichat (Yvon), classe 1948, Oran 2507.
Zannettacci-Stephanopoli (Charles-Antoine), classe 1948, Constantine 516.
Jacquemin (Gilbert-Marcel-Albert), classe 1949, Nancy 10099.
Desombre (Patrick-Jean), classe 1949, Valenciennes 13288.
Maumus (Guy-Georges), classe 1946, Poitiers 28240.
Boudet (Michel-Adolphe-Daniel), classe 1947, Nancy 5722.
Loaec (Adrien), classe 1949, Rennes 27765.
Jourdan (Jean-Pierre), classe 1949, Poitiers 2117.
Morville (Jean), classe 1949, Valenciennes 18576.
Pillard (François-Georges-Bernard), classe 1947, Paris 45245.
Jouanolou (André), classe 1948, Poitiers 25505.
Beluch (Jean-François-Cyprien), classe 1947, Toulouse 9188.
Belnott (Guy-Lucien), classe 1949, Rennes 47110.
Le Chevalier (Maurice-Robert), classe 1947, Paris 8788.
Castel (Georges-Alain), classe 1948, Paris 29997.
Papin (Henri-Edouard), classe 1947, Poitiers 29746.
Decker (Yves-Paul-René), classe 1948, Paris 50782.
Thomasset (Yves-Christian), classe 1949, Rennes 49785.
Grandclerc (Guy-Claude), classe 1949, Nancy 16359.
Marthouret (Paul-Marie-Henri), classe 1948, Lyon 5417.
Arassus (Jean-Pierre), classe 1949, Toulouse 3311.
Achard-Picard (Jean-Henri-François), classe 1949, Paris 46652.
Perrée (Jean-Pierre-Lucien), classe 1948, Valenciennes 46089.
Oudet (Flavien-Henri), classe 1946, Oran 3611.
Collenet (Serge-Georges), classe 1947, Nancy 9974.
Degabriel (Julien-Marius-Joseph), classe 1949, Lyon 9390.
Fouchard (François-Louis), classe 1949, Rennes 49316.
Blanchard (Antoine-Marius), classe 1948, Lyon 36501.
Folliguet (Gérard-André), classe 1949, Lyon 37210.
Guilhomon (Robert-Antonin), classe 1949, Alger 1586.
Marin (Jean-Marie), classe 1950, Nancy L. M. 1196.
Fradet (Jean-Roger), classe 1947, Rennes 39829.
Ludovic (Roland-Roger), classe 1946, Valenciennes 18416.
Rosati (Marcel), classe 1948, Nancy 14243.
Trouilloux (François-Henri), classe 1949, Lyon 18611.
Cathala (Maurice-Jean), classe 1948, Toulouse 7165.
Sueur (René-Pierre-Constant), classe 1947, Valenciennes 34015.
Maurin (Raymond-Vincent-Hippolyte), classe 1949, Dijon 3325.
Pascual (Edmond-Georges), classe 1948, Oran 865.
Gacogne (René-Joseph-Marie), classe 1947, Lyon 19111.
Chevenement (Gabriel-Félix), classe 1947, Dijon 18904.
Collomd (Claude-René-Marie-Noël), classe 1947, Paris 4724.
Vianey-Liaud (Georges-Joseph), classe 1948, Lyon 31224.
Baccard (André-Paul-Marcel), classe 1949, Lyon 9026.
Rustin (Robert-Georges), classe 1949, Strasbourg 5355.
Gallioz (Jean-Auguste), classe 1947, Lyon 26528.
Moise (Henry), classe 1947, Paris 4811.
Dietrich (Paul-Joseph), classe 1948, Strasbourg 20280.
Marion (Paul-Eugène-René), classe 1949, Nancy 11822.
Seguin (Philippe-Marie), classe 1950, Poitiers 1707.
Graham (Eric), classe 1947, Paris 26382.
Aubry (Albert-Emile), classe 1947, Nancy 2490.
Gabalda (Dominique-Jacques), classe 1948, Paris 48165.
Virat (Jacques-Jean-Charles), classe 1947, Paris 3511.
Fichot (Jacques-Pierre), classe 1948, Dijon 15123.
Dunand (Roger-Edouard), classe 1949, Lyon 35899.
Orhant (Alain-Eugène), classe 1948, Rennes 23533.
Tiennot (Jacques-Pierre-Marie), classe 1949, Rennes 39635.
Beaudiment (Alain-Elie), classe 1949, Poitiers 29881.
Nellet (Roger-Marcel), classe 1946, Paris 46911.
Prenveille (Jean-François-Louis), classe 1947, Rennes 24861.
Reymond (Pierre-Jacques), classe 1949, Poitiers 16069.
Rousselle (Henri-Lucien-Paul), classe 1949, Dijon 13100.
Daubannay (André-Paul-Arthur), classe 1949, Lyon 5021.
Bonnet (Jean-Marius-Victor), classe 1949, Lyon 21316.
Puillard (Yves), classe 1949, Valenciennes 4525.
Bouère (Claude-Léon), classe 1947, Oran 3475.
François (Christian-Louis), classe 1948, Nancy 8149.
Giroire (Claude-Edouard-Alfred), classe 1947, Paris 20198.
Aeschlimann (Marcel-Louis), classe 1948, Nancy 1568.
Bourdain (Gaëtan-Roland), classe 1948, Paris 54805.
Payelle (Henri-Gaston-Alphonse), classe 1947, Paris 2125.
Janaud (Pierre-Jean), classe 1949, Lyon 28000.
Vengeon (Pierre-Alain), classe 1946, Poitiers 13406.
Tassinari (Bernard-Louis), classe 1948, Lyon 37829.
Maugiront (Luc-Alexis-Maurice), classe 1947, Lyon 33558.
Laporte (Claude), classe 1947, Poitiers 21622.
Bardenne (Jean-Léon), classe 1949, Toulouse 1218.
Tomatis (Guy-Fernand), classe 1946, Marseille 8357.
Beroldy (Roger-Claude), classe 1947, Dijon 17763.
Cottineau (Jacques-Christian), classe 1948, Dijon 19943.
Tissier (Jean-Alain), classe 1946, Dijon 18159.
Roche (Jacques-Désiré-Emile), classe 1950, Paris LM 3451.
Bonnard (Pierre-Marie-Léon), classe 1948, Lyon 6100.
Ehrlacher (Robert-Etienne), classe 1946, Constantine 838.
Guidicelli (Francis-Bernard), classe 1947, Rabat 1539.
Roussel (Marcel), classe 1948, Rennes 41458.
Rouet (Roger-Sylvain), classe 1949, Paris 16903.
Gabillon (Jean-Hyacinthe), classe 1947, Poitiers 15999.
Pichon (Auguste-Joannès), classe 1946, Lyon 14371.
Lagrange (Roger-Alphonse), classe 1949, Strasbourg 5311.
Flault (Jean-Marie), classe 1948, Poitiers 22904.
Orairo (Joseph-René), classe 1946, Oran 3598.
Denis (Robert-Lucien), classe 1949, Lyon 2924.
Sauerbach (Michel-Lucien), classe 1949, Paris 23892.
Raffy (Robert-Yves), classe 1946, Toulouse 9255.
Marnier (Raymond-Henri), classe 1948, Dijon 9264.
Vaillon (Pierre-Marcel-Alphonse), classe 1949, Dijon 17045.
Matrot (Roger-Emile), classe 1949, Strasbourg 652.
Maunas (André-Pierre-Louis), classe 1949, Poitiers 24766.
Franc (Michel), classe 1949, Dijon 7997.
Rouganne (Jacques), classe 1946, Clermont-Ferrand 29216.
Evrard (Marcel-François-Alfred), classe 1949, Valenciennes 19215.
Pennober (Pierre-Marie), classe 1949, Rennes 7903.
Ouvrard (Pierre-Georges-Maurice), classe 1950, Paris LM 4525.
Grandemange (Hubert-Henri-Louis), classe 1949, Nancy 9811.
Gouzeon (Jean-Henri), classe 1949, Rennes LM 3245.
Le Gall (Marc-Louis), classe 1948, Marseille 16485.
Jamet (René-Alexandre-Joseph), classe 1949, Rennes 26357.
Varin (Claude-Jules-Marie), classe 1949, Paris 60196.
Herpeux (Claude), classe 1949, Paris 9000.
Charbogne (Guy-Antoine-Marie-Louis), classe 1949, Nancy 6704.
Boyer (Joseph-Elie), classe 1949, Marseille 10128.
Perrin (Jacques-Georges-Louis), classe 1947, Paris 41570.
Barthier (Joseph-Adrien-Marie), classe 1947, Toulouse 21654.
Hergueux (Lucien-Georges), classe 1949, Dijon 18128.
Schachemann (Georges), classe 1949, Toulouse 7534.
Rouxel (Paul-Auguste), classe 1947, Rennes 8952.
Meyjonade (Guy-Léon-Paul), classe 1949, Paris 22252.
Moine (Serge-Gaston), classe 1949, Paris 41156.
Quillon (Georges), classe 1947, Lyon 36024.
Bidard de La Noë (Gérard), classe 1949, Paris 39812.
Martin (Jack-Emile-Arsène), classe 1947, Dijon 1628.
Dauzet (Maurice-Lucien-Jacques), classe 1949, Dijon 18284.
Leguiel (Pierre-Come-Jacques), classe 1948, Rabat 96.
Coubard (Michel-Léon-Joseph), classe 1947, Paris 15062.
Serre (Jean-Maurice), classe 1947, Paris 1867.
Barruet (Roger-Louis-Auguste), classe 1949, Paris 17671.
Neau (Jacques-Georges), classe 1949, Marseille 15965.
Wack (Maurice-Léon), classe 1949, Nancy 12314.
Duport (André), classe 1947, Toulouse 13342.
Tillie (André-Robert), classe 1947, Valenciennes 37747.
Dabadie (Guy-Jean), classe 1949, Poitiers 29168.
Logie (Bernard-Pascal), classe 1950, Paris LM 3303.
Morel (René), classe 1949, Lyon 29551.
Mondie (Georges-Pierre-Marie), classe 1946, Marseille 12949.
Tronel (René-Catherine), classe 1948, Lyon 18475.
Taponier (Robert), classe 1947, Lyon 17111.
Colhenet (Michel-Albert), classe 1948, Nancy 16377.
Serres-Piole (Claude-Louis-Gabriel), classe 1949, Poitiers 25169.
Comte (Jacques), classe 1949, Paris 41471.
Matricon (Pierre-Louis), classe 1946, Lyon 10243 L.
Lehucher (Maurice-Marcel-André), classe 1947, Valenciennes 7769.
Bourgeois (Jean-Edouard-Louis), classe 1947, Rennes 33164.
Broussely (Roger-Jean), classe 1949, Poitiers 2289.
Cattoen (Roger-Paul), classe 1949, Valenciennes 11031.
Vincent (Pierre-Emmanuel-Henri), classe 1948, Paris 21721.
Tocquer (Michel-Louis-Léon), classe 1947, Rennes 27361.
Baussart (Michel-Robert), classe 1949, Valenciennes 30729.
Barthas (Maurice-Edouard-Emile), classe 1950, Toulouse 1175.
Foresti (Jean-Jacques-Louis), classe 1948, Toulouse 18673.
Bergon (Maurice-Jules-Jean-Louis), classe 1949, Toulouse 23656.
Aben (Israël-René), classe 1947, Ajaccio 1016.
Faure (Michel-René), classe 1949, Paris 18462.
Peyrichon (Robert-Jean-Sylvain), classe 1949, Dijon 6648.
Racadot (Jean-François), classe 1948, Nancy 15315.
Versyp (Jacques-Désiré), classe 1947, Valenciennes 35709.
Van Dorpe (André-Jean-Edouard), classe 1948, Valenciennes 14726.
Guiot (Claude-Emile-Louis), classe 1946, Marseille 11995.
Denise (Michel-Jean-François), classe 1948, Poitiers 26216.
Bertrand (Michel-Henri-Eugène-Maurice), classe 1947, Nancy 1970.
Rouyer (Jean-Jacques-Adrien-Emile), classe 1946, Casablanca 367.

Mane (Maurice-Augustin-Paul), classe 1947, Marseille 5886.
Deloge (Jean), classe 1949, Poitiers 25856.
Robin (Roger-Pierre-Georges), classe 1946, Paris 45992.
Peluchi (Eugène-Armand-Roger-Simon), classe 1950, Rennes 11118.
Foulenas (Pierre-Henri), classe 1948, Poitiers 30966.
Valentin-Smith (Michel-Marie-Louis-Gerard), classe 1948, Lyon 6351.
Masoliver (Marcel-Noël-Joseph), classe 1948, Marseille 20434.
Wallon (Jacques-Pierre), classe 1949, Valenciennes 31962.
Hannequin (Emile-Georges), classe 1949, Valenciennes 31962.
Spycket (Jérôme-Jean-Jacques), classe 1948, Paris 11458.
Lurey (Michel-Paul), classe 1946, Paris 6467.
Bottero (Antoine-Henry), classe 1947, Marseille 17756.
Bru (Roger), classe 1946, Casablanca 466.
Chauvin (Jacques-Jean-Marie), classe 1948, Rennes 09108.
Jacquignon (Louis-Claude-Charles), classe 1949, Lyon 15897.
Aspar (Joseph-Jean-Mariel, classe 1949, Toulouse 2226.
Lamarre (Hervé-Jean-Alphonse), classe 1948, Poitiers 26888.
Villiers (Roger-Alfred-Emile), classe 1947, Paris 6240.
Gerentes (Jean-Régis), classe 1946, Clermont-Ferrand 28024.
Oberlé (Jean-Pierre), classe 1949, Strasbourg 7504.
Six (Paul), classe 1947, Valenciennes 41335.
Carporon (Antoine-Joseph), classe 1948, Marseille 6959.
Murphy-Rouault (Michel-René-Jacques-Germain), classe 1947, Toulouse 21646.
Bouchardy (Henri-François), classe 1948, Lyon 42298.
Braje (Bernard-Albert), classe 1949, Nancy 16208.
Pelitjean (Henri-Joseph), classe 1947, Lyon 3187.
Dumontier (Claude-Maurice-André), classe 1948, Nancy 13312.
Meducin (François), classe 1949, Strasbourg 5316.
Macron (Pierre-Jules-Jean), classe 1947, Valenciennes, 1206.
Kermanet (Yves-Marie), classe 1946, Rennes 19850.
Hombert (Jacques-Jean-Paul-Denis), classe 1949, Valenciennes 5166.
Bourdier (Raymond-Léonard), classe 1949, Poitiers 606.
Bossini (Jean-Baptiste), classe 1946, Constantine 683.
Frey (Roger-Louis-Victor), classe 1948, Marseille 22145.
Senet (Francis-Jules), classe 1946, Valenciennes 39137.
Le Moing (Charles-Henri-Marie-Joseph), classe 1949, Rennes 913.
Vanypre (Daniel-Jean), classe 1949, Valenciennes 44733.
Casteinau (Henri-Louis-Marie), classe 1947, Paris 20788.
Charcelay (Roland Maurice), classe 1949, Poitiers 10996.
Benguigui (Paul-Isaac), classe 1947, Oran 2823.
Thévenon (René-Francis-Marius), classe 1948, Lyon 27520.
Surrazy (Norber-Léon-Charles), classe 1949, Poitiers 5164.
Coutrix (Jacques-Pierre), classe 1947, Oran 377.
Noury (Raymond), classe 1948, Paris 33108.
Jacquot (Bernard-Louis-Jean-Henri), classe 1949, Dijon 11769.
Le Blan Chevretton (Charles), classe 1947, Lyon 3022.
Morin (Jean-Marie-Pierre), classe 1948, Dijon 13124.
Prudhomme (Jacques-Frédéric), classe 1948, Paris 20379.
Chrétien (Stanislas), classe 1948, Dijon 14543.
Guérin (Jean-Yves-Marie), classe 1947, Rennes 31720.
Chauvet (Jacques-Mariel, classe 1946, Lyon 32735.
Jeanneret (Michel-Léon-Marie), classe 1949, Dijon 3681.
Duroyaume (Bertrand-Jacques-Marie), classe 1949, Paris 7875.
Navez (André-Cyrille-Victor), classe 1948, Valenciennes 20604.
Gaschignard (Antoine-Marie), classe 1948, Rennes 38267.
Lachal (Roger-Yves), classe 1947, Lyon 25194.
Villu (Raymond), classe 1946, Lille 16748.
Matire (Jacques-Marie-Joseph), classe 1947, Alger 18107.
De Montaignac (Henri-Vincent), classe 1947, Lyon 31199.
Gouanvic (Gabriel-Antoine), classe 1948, Rennes 8137.
Chastin (Daniel), classe 1949, Paris 25439.
Griffart (Paul-Augustin-Léon), classe 1949, Valenciennes 851.
Muller (Claude-Fernand-Jules), classe 1947, Valenciennes 12638.
Guervin (Gaston), classe 1949, Strasbourg 1173.
Dusseaux (Guy-Jean-Daniel), classe 1949, Paris 25663.
Meley (Bernard-Henri-François), classe 1947, Alger 645.
Didier (Laurent-Marie-René), classe 1948, Nancy 10196.
Belle (Georges-Raymond), classe 1949, Oran 963.
Spitz (Edouard), classe 1947, Marseille 22568.
Sofroniadis (Henri-Roméo), classe 1948, Paris 12544.
Marquet (René-Emile-Louis), classe 1949, Paris 43068.
Ghienne (Jean-Ferdinand), classe 1949, Valenciennes 18805.
Lemasson (André-Jules), classe 1949, Nancy 14760.
Vallin (Fernand-Pierre), classe 1947, Lyon 35312.
Saint-Martin (Pierre-Victor-Charles), classe 1949, Toulouse 16199.
Prot (Pierre-Léon-Adrien), classe 1949, Paris 22482.
Cagnard (Jean), classe 1947, Dijon 7315.
Bourg (Roger-Georges), classe 1949, Paris 48790.
Tchoulakian (Hratchia), classe 1948, Paris 42107.
Dupas (Paul-Léon), classe 1946, Valenciennes 9155.
Ane (Jean-François-Marie), classe 1947, Toulouse 11994.
Michaud (Gustave-Gabriel), classe 1947, Dijon 6864.
Meyer (Pierre-Edmond), classe 1946, Strasbourg 5177.
Surel (Jacques), classe 1947, Paris 40110.
Césaire (Joseph-Gilbert), classe 1946, Poitiers 2766.
Lucien (Pierre-Joseph), classe 1949, Poitiers 24986.
Lévy (Jacques-Alain), classe 1947, Valenciennes 29172.
Tabanou (Roger-Urbain), classe 1947, Paris 19672.
Corcuff (Charles), classe 1947, Oran 2182.
Marchi (Jean-Berlin), classe 1948, Lyon 31182.
Claudel (Jeannot-Aimé), classe 1948, Nancy 11032.
Jaccoud (Maurice), classe 1948, Lyon 21005.
Sève (Roland-Gaston), classe 1949, Valenciennes 48681.
Cocheteux (Henri-Louis), classe 1947, Valenciennes 38084.
Dussuet (Henri-Jean), classe 1948, Lyon 42338.
Bignaud (Claude-Joseph-Albert), classe 1947, Poitiers 2278.
Corenwinder (Francis), classe 1949, Valenciennes 11291.
Videmont (Roger), classe 1947, Strasbourg 4878.
Saillard (Jean-Pierre-André), classe 1947, Paris 32381.
Besse (Robert-Vincent), classe 1950, Rennes 11063.
Friedlander (Claude-Daniel), classe 1947, Paris 4188.
De Gaudemar (Jean-Bertand-Marie-Joseph), classe 1949, Marseille 9596.
Peteul (Pierre), classe 1947, Rennes 36276.
Pollack (André), classe 1947, Paris 25736.
Collange (Guy-Ernest-Marie), classe 1949, Lyon 23677.
Mohler (Jean-René), classe 1949, Nancy 11785.
Petit (Henry-Alain), classe 1948, Paris 33862.
Desbuquois (Claude-Léon-Charles-Marie-Joseph), classe 1948, Valenciennes, 11757.
Aubry (Bernard-Armand), classe 1946, Rennes 25567.
Diboine (Maurice-Auguste), classe 1949, Paris 31875.
Schnetzler (Jacques-Louis-Marie), classe 1947, Lyon 363.
Perbet (Jean-Marie-Antoine-Pierre), classe 1949, Lyon 23165.
Marc (Gilbert-Pierre), classe 1946, Paris 7606.
Bordreuil (Daniel-Paul), classe 1949, Marseille 2554.
De Vanssay (Bernard-Julien-Marie), classe 1949, Rennes 37613.
Du Chouchet (André-Marie-Pierre-Louis), classe 1949, Lyon 8234.
Roederer (Jean-Georges), classe 1948, Strasbourg 19494.
Janicot (Jean-Lucien), classe 1949, Nancy 6806.
Dussaillant (Henri-Augustin), classe 1949, Lyon 8969.
Bert (Pierre-Marie-Louis), classe 1947, Lyon 1481.
Carrel (Pierre-André-Raymond), classe 1947, Paris 44004.
Rouchy (Michel-Yvon), classe 1948, Valenciennes 507.
Hourcade (Jacques-Jules-Roger), classe 1949, Toulouse 8857.
Labat (Gérard), classe 1948, Toulouse 21502.
Delillon (Yves-Marcel), classe 1947, Alger 5189.
Manœuvre (Jean-Jacques), classe 1948, Nancy 2676.
Arnoul (Claude-Marcel), classe 1947, Paris 44976.
Tisserand (Jean-Marie-Emile), classe 1949, Nancy 15347.
Gast (Marceau-Henri-Louis), classe 1947, Alger 2183.
Lescoffit (Jean-Cyriaque-Marie), classe 1947, Dijon 9043.
Gaillard (Michel-Jean), classe 1946, Paris 18292.
Mallet (Claude-Pierre), classe 1949, Paris 21711.
Heribel (Alphonse-Edouard), classe 1949, Valenciennes 32527.
Yuen (Max-René), classe 1949, Paris 23035.
Rohrbacher (Jacques-Julien), classe 1946, Alger 1151.
Claudon (Bernard-Maurice-André), classe 1947, Nancy 14093.
Camps (Gabriel-Lucien), classe 1947, Oran 2815.
Rost (Henri-Moraud-Désiré), classe 1948, Strasbourg 29522.
Chenteclair (Yves-Alexis), classe 1948, Paris 45381.
Noël (Luc-Achille), classe 1948, Nancy 5858.
Bizet (François-René-Mathieu), classe 1949, Paris 6571.
Haina du Fretay (Huberi-Guillaume-Joseph-Marie), classe 1949, Paris 36892.
Poiget (Michel-Maurice-Marcel), classe 1947, Lyon 23237.
Azemar (Michel-Claude), classe 1949, Toulouse 6688.
Villebasse (Michel-Yves), classe 1948, Valenciennes 11756.
Dufour Jacques-Pierre-Georges), classe 1949, Lyon 35392.
Boyer (Huberi-Eugène), classe 1948, Paris 44017.
Lecerf (Daniel-Eugene-Edouard), classe 1947, Paris 8328.
Renaudin (Pierre-Robert), classe 1949, Poitiers 26150.
Sanson (Pierre-Marie-Paul), classe 1947, Paris 6210.
Canova (Christian-Maurice-Gérard), classe 1948, Oran 2138.
Hugonnet (Charles-Albert), classe 1949, Lyon 4878.
Maire (Roland-Félicien-Adrien), classe 1946, Nancy 15977.
Pollet (Claude-Joseph-Germain), classe 1946, Valenciennes 11036.
Poujaud (Raymond-Léon-Bernard), classe 1949, Paris 16806.
Honoré (Charles-Henri-Emmanuel), classe 1948, Rennes 2261.
Blaquière (Georges-Urbain-Jean), classe 1949, Toulouse 17954.
Martin (René-Bernard), classe 1949, Dijon 11049.
Revuz (Jacques), classe 1948, Paris 25553.
Damiens (André), classe 1946, Valenciennes 19126.
Gramaglia (Roger-Joseph-François), classe 1948, Marseille 6394.
Escallier (Lucien-Auguste), classe 1946, Lyon 22756.
Douence (Jean-Albert), classe 1948, Poitiers 21934.
Ultain (Michel-Henri-Louis), classe 1949, Rennes 50250.
Ortali (Raymond-Joseph-Louis-Félix), classe 1948, Dijon 7206.
Vienne (Roger-Emile), classe 1949, Valenciennes 13227.
Berthier (Gustave-Paul-Jean-Marie), classe 1949, Dijon 2290.
Kraemer (Raymond), classe 1947, Strasbourg 4195.
Szigeti (Christian-Daniel), classe 1947, Paris 41792.
Ployet (Jacques-Auguste-Marie), classe 1949, Rennes 11290.
Bertrand (Joseph-Bernard-Léon), classe 1946, Rennes 48107.

Laserre (Bernard-Jean), classe 1947, Paris 2091.
Bolla (Pierre-Marie), classe 1948, Paris 25881.
Castagne (Gabriel-Emile), classe 1947, Toulouse 4013.
Pages (Xavier), classe 1950, Paris LM 3780.
Smagghe (Claude-Maurice), classe 1947, Valenciennes 25238.
Bonot (Michel-Georges-Gilbert), classe 1949, Paris 30615.
Bagarre (René-Adrien), classe 1949, Lyon 11320.
Dubois (Robert-Louis-Marcel), classe 1948, Dijon 3112.
Mallet (Rémy-Paul-Marie), classe 1948, Rennes 41169.
Bouvet (Pierre), classe 1949, Rennes 50398.
Quereyron (Pierre-Claudius-François), classe 1946, Lyon 8562.
Chevallier (André-Pierre-Henri), classe 1947, Paris 1116.
Tourme (Philippe-Dominique), classe 1946, Poitiers 2307.
Lespeau (Jean-André), classe 1947, Poitiers 17127.
Bourbousson (Marcel-Marius), classe 1947, Marseille 20190.
Merle (Pierre-François-Henri), classe 1948, Valenciennes 33141.
Laeroix (Christian-Louis), classe 1947, Paris 11521.
Moers (Roger-Henri), classe 1949, Paris 22273.
Mommeja (Gérard-Jacques-Marie), classe 1946, Paris 8108.
Dessière (Claude), classe 1949, Rabat R 708.
Passas (René-Henry), classe 1949, Lyon 11165.
De Solages (Olivier-Marie-Bruno), classe 1948 Toulouse 7315.
Piguet (René-Ernest), classe 1946, Paris 43250.
Malamaire (René-Pierre-Joseph), classe 1948, Nancy 16718.
Prunet (Pierre-Jean-Marie), classe 1946, Paris 1515.
Masclef (Pierre-François-Marie), classe 1946, Lyon 21192.
Masse (Pierre-François-Jean), classe 1948, Toulouse 4165.
Didier (Jacques-Robert-Marie), classe 1950, Rennes 0659
Saglier (Michel-André), classe 1949, Paris 23886.
Coutelas (Guy-René), classe 1946, Nancy 16093.
Fedon (Jean-Pierre-Joseph), classe 1948, Lyon 36003.
Ollivier (Rémy-Yves), classe 1947, Rennes 06668.
Rousseau (Philippe-Lucien), classe 1947, Paris 47255.
Serre (Raymond), classe 1947, Lyon 28965.
Deveza (Lucien-Ignace), classe 1946, Alger 2042.
Louvet (Marcel), classe 1950, Paris LM 3271.
Picard (Robert-Georges-Eugène), classe 1948, Lyon 3194.
Quesseveur (Jean-Paul), classe 1949, Paris 13176.
Brosseron (Pierre), classe 1949, Paris 1078.
Manfredi (Claude-Ferdinand), classe 1949, Alger 1360.
El Ghaoui (Louis), classe 1946, Marseille 18797.
Vendeville (Raymond-Octave-Robert), classe 1948, Valenciennes 32275.
Lesueur (Jacques-Robert-Pierre), classe 1946, Lille 40237.
Leturcq (Henri-Camille-Fernand), classe 1948, Paris 43308.
Hohl (Fernand-Léon), classe 1948, Nancy 31110.
Levy (Roger-Paul), classe 1947, Strasbourg 14314.
Pilavy (André-Jean), classe 1946, Dijon 9707.
Boche (Albert), classe 1949, Rennes 51679.
Labbé (Marc-André-Ernest), classe 1947, Paris 34881.
Millies (Pierre-Roger), classe 1949, Lyon 12163.
Desroy (Jean-Claude), classe 1948, Paris 25203.
Meunier (Roland-Louis), classe 1949, Valenciennes 20803.
Lefèvre (Raymond-Auguste-Célestin), classe 1947, Valenciennes 17702
Denis (Hubert-Antoine-Jean), classe 1949, Rennes 46317.
Julliard (André), classe 1949, Paris 23277.
Siramy (René-Jean), classe 1947, Lyon 31336.
Renouard de Bussière, classe 1948, Rennes 07538.
Moget (Jean-Louis), classe 1947, Lyon 26472.
Torris (Philippe-Paul-Ghislain-Joseph), classe 1948, Valenciennes 11685
Brivet (François), classe 1949, Dijon 10674.
Goujon (Henry-Jean-Agathon), classe 1949, Lyon 7779.
Thiérard (Claude-Georges), classe 1950, Paris 3177.
Balluet (Henri-Julien), classe 1948, Lyon 28708
Estachy (Auguste-René), classe 1947, Lyon 13322.
Billot (Georges-Joseph), classe 1949, Paris 37115.
Bringuier (Edouard-Marie), classe 1949, Lyon 4590.
Menjucq (Serge-Edouard), classe 1948, Toulouse 11991.
Morfin (Gustave-Jules), classe 1948, Lyon 11720.
Le Bars (Robert-Joseph), classe 1946, Rennes 19097.
Lefèvre (Bernard-Roland), classe 1948, Paris 21367.
Audouy (Léon-Fernand-Noé), classe 1948, Toulouse 8712.
Boiton (André-Eugène-Clément), classe 1949, Lyon 12397.
Ghintran (Claude-Barthélémy), classe 1949, Constantine 1079.
Eloy (Henri-Nicolas), classe 1949, Strasbourg 5418.
Aubas (Bernard-Octave-Marcel), classe 1946, Poitiers 1263.
Bruna (Georges-Jules), classe 1947, Oran 2376.
Fely (Maurice), classe 1949, Paris 29674.
Ygon (Jacques-Bertrand-Vivien), classe 1949, Lyon 24494.
Kayser (Raymond-Samuel), classe 1946, Dijon 4744.
Lamiche (André-Robert), classe 1946, Valenciennes 48884.
Cor (Maurice), classe 1949, Toulouse 18374.
Aubry (Jacques), classe 1949, Nancy 15377.
Duporte (Pierre-Jean), classe 1948, Poitiers 26255.
Boutin (Paul-Henry-Gaston), classe 1946, Dijon 8051.
Ritzenthaler (Michel), classe 1946, Nancy 2878.
Santoni (Ange-Michel), classe 1947, Ajaccio 1278.
Unal (Maurice-Claude-Henri), classe 1946, Paris 27224.
Huetz (Louis-Marie-François), classe 1949, Paris 7152.
Perchicot (Michel-Vital), classe 1948, Poitiers 26669.
Vigroux (Jacques-Jean-René), classe 1948, Toulouse 18786.
Chopin (René-Jean-Ernest-Paul), classe 1949, Valenciennes 31071.
Mounier (Régis-Marius-Jean), classe 1947, Lyon 21568.
Petit (Jean-Marie-Joseph-Antoine), classe 1947, Valenciennes 34836.
Gluge (Gérard-Marie-Dominique), classe 1947, Marseille 17901.
Sabbatorsi (Antoine-Maurice), classe 1947, Rabat R. 1113.
Bellemin (Marcel-François), classe 1948, Lyon 15371.
Paulin (Jean-Marcel), classe 1948, Lyon 32997.
Bonnaud (Jacques), classe 1949, Poitiers 11622.
Colomb (Marcel-Georges), classe 1949, Nancy 6123.
Aubrion (Pierre-Hubert), classe 1949, Dijon 13262.
Pontier (Georges-Jean), classe 1948, Marseille 13691.
Harter (François), classe 1950, Strasbourg 607.
Parriaux (Marie-François-Jean), classe 1947, Dijon 10609
Lestage (Jean-Richard), classe 1949, Toulouse 22119.
Menudier (Pierre-Louis-Edouard), classe 1947, Paris 2814.
Coste (Pierre), classe 1947, Poitiers 23766.
Deynoux (Louis-Auguste), classe 1948, Poitiers 24127.
Berthon (Albert-Elie), classe 1948, Lyon 33701.
De La Motte (Bertrand-Henri-Marie-Jean), classe 1949, Poitiers 5679.
Darchen ((Yves-Adolphe-Marie), classe 1949, Rennes 2695.
Lidon (René-Louis), classe 1949, Poitiers 19524.
Place (Georges-Gaston), classe 1949, Lyon 7842.
Delfosse (Charles-Henri), classe 1949, Valenciennes 20403.
Malaquin (André-Pierre-Jean), classe 1948, Valenciennes 49300.
Bonnamour (Gabriel-Louis-Marie), classe 1946, Lyon 14472.
de Roucy (Maxime-Marie-François-Camille), classe 1946, Paris 29433
Fontaine (Raymond-Lucien), classe 1949, Valenciennes 14688.
Cailledrat (Lucien-Armand), classe 1947, Paris 23154.
Oizan-Chapon (Robert-Emile), classe 1949, Casablanca 653.
Rouzaut (Robert-Emile), classe 1949, Dijon 16111.
Bouchard (Louis-Yves-Georges), classe 1947, Rennes 36387.
Le Boulch (Maurice-Joseph), classe 1949, Rennes 20553.
Lauzin (Pierre-Roger), classe 1946, Poitiers 8960.
Lafontaine (Roger), classe 1948, Strasbourg 24970.
Deparis (Jean-Gustave-Louis), classe 1947, Valenciennes 30306.
Portet (Maurice-Roger), classe 1947, Toulouse 21427.
Ravault (Michel-Camille), classe 1947, Lyon 27748.
Saimond (Georges-André), classe 1951, Tours 1978.
Micoud (Maurice-Lucien), classe 1949, Lyon 27375.
Lespagnol (Michel-André), classe 1946, Rennes 1919.
Pasdetoup (Maurice-Raymond), classe 1946, Dijon 5320.
Lalanne (Pierre-Victor), classe 1949, Toulouse 10518.
Lyon (Georges-Jean-Baptiste), classe 1948, Lyon 3511.
Estor (Michel-Jean-Eugène-Etienne), classe 1949, Marseille 22806.
Larrouquet (René-Yves), classe 1950, Toulouse L. M. 1078.
Guilbaud (Claude-Pierre-André), classe 1946, Poitiers 4141.
Courtier (André-Francis), classe 1950, Toulouse 1065.
Perreau (Claude), classe 1949, Paris 26326.
Giraud (Jacques-Maxime), classe 1949, Paris 40657.
Leruste (Camille-Henri), classe 1947, Valenciennes 39976.
Digonet (Roland-Lazare-Armand), classe 1947, Marseille 12883
Assouly (Roger-Maurice), classe 1947, Oran 97.
Travers (Germain-Louis), classe 1949, Rennes 29953.
Fesquet (Jean), classe 1947, Marseille 22474.
Vignes (Claude), classe 1948, Poitiers 27029.
Ournac (Robert-Raymond), classe 1948, Marseille 7246.
Dumollard (Henri-Paul), classe 1949, Lyon 35208.
Petard (Michel-Lucien-Denis), classe 1949, Paris 26331.
Maudouit (Claude-Louis-Ernest), classe 1949, Rennes 22241.
Calas (Jacques-François), classe 1948, Marseille 7121.
Godard (Claude-Hubert-Léon), classe 1946, Paris 16503
Barthélemy (Robert-Pierre-Louis), classe 1949, Nancy 4145.
Gruyer (Claude-Henri), classe 1946, Poitiers 2625.
Cartion (Raymond), classe 1949, Rennes 10418.
Benoît (Michel-Jean-Marie-Frédéric), classe 1946, Toulouse 3874.
Martiel (Pierre), classe 1949, Toulouse 16850.
Soule (Emile-René), classe 1948, Lyon 34864.
Magniont (André-Pierre-Louis), classe 1948, Poitiers 28190.
Michel (François-André), classe 1946, Paris 46633.
Prolongeau (Pierre), classe 1946, Poitiers 1941.
Aesch (Jean-Maurice), classe 1947, Paris 36779.
Ducher (Henri-Alphonse), classe 1947, Lyon 24511
Perou (Henri-Augustin-Bernard), classe 1947, Rennes 23588.
Imbert (Pierre-Marie-Joseph), classe 1949, Valenciennes 46884.
Grondin (Jean-Louis-Henri-Robert), classe 1946, Paris 18267.
Gilquain (René-Jean), classe 1949, Lyon 36738
Fischer (Paul-Emile-Joseph-Marie), classe 1948, Rennes 9792.
Gavallet (Jean-Marie-François), classe 1948, Poitiers 23445.
Gousset (Bernard), classe 1949, Nancy 10447.
Frebault (René-Gustave), classe 1949, Dijon 19167.
Enjalbert (Jacques-Henri-Laurent), classe 1948, Toulouse 7091.
Larsonneau (Jean-Eugène-André), classe 1948, Paris 46197.
Renaud (Jean-René-Robert), classe 1949, Dijon 12988.
Peyrin (René-Jean-Robert), classe 1947, Paris 7077.

Boulangeot (Jean-Henri-François), classe 1950, Paris LM 3682.
Dejean de La Batie (Joel-Bruno-Lambert), classe 1949, Poitiers 12918.
Bergot (Erlvan-Jean), classe 1950, Poitiers 34198.
Toullec (Claude-Ernest), classe 1946, Paris 16160.
Bergis (François-Marcel), classe 1946, Paris 8749.
Beaugrand (Michel-André-Marius), classe 1949, Valenciennes 19821.
Grandry (Gérard-Marie-Joseph), classe 1949, Poitiers 5569.
Brotte (Pierre-Adolphe), classe 1949, Lyon 28810.
Brunon (Michel), classe 1947, Ajaccio 931.
Collet (Albert-Pierre-Joseph), classe 1949, Valenciennes 31616.
Cazaux (Georges-Victor-Léon-Fernand), classe 1947, Toulouse 1282.
Lallemand (Jean-André), classe 1948, Paris 27001.
Domergue (Jean-Charles-Emile), classe 1949, Dijon 19956.
Lorenzo (Georges), classe 1947, Oran 2974.
Du Nesnil du Buisson (Jean-Marie-Hubert), classe 1948, Rennes 53874.
Drevet (Georges-Martin-Marie), classe 1947, Lyon 15329.
Ritzenthaler (André-Raymond), classe 1947, Paris 5875.
Guiot (Louis-Georges), classe 1949, Lyon 11533.
Fernandez (Antoine), classe 1949, Rabat 998.
Caplain (Jean-René), classe 1947, Paris 12017.
Milleville (Bernard-Paul-André), classe 1950, Paris 5075.
Moreau (Philippe-Fernand-Robert), classe 1948, Rennes 35231.
Facon (Jacques-Joseph-Paul), classe 1947, Valenciennes 47319.
Desoil (Maurice-Charles), classe 1946, Lille 3136.
Texier (Pierre), classe 1947, Paris 3775.
Rey (Robert-Henri-Raoul), classe 1947, Oran 1121.
Chavassieu (Joël-Joseph-Gaston), classe 1946, Lyon 11195.
Valleric (Pierre-Marie-Vincent-Simon-Joseph), classe 1949, Paris 8082.
Pellequer (Jean-Pierre), classe 1947, Nancy 9611.
Esparbillière (Georges-Eugène), classe 1948, Lyon 18070.
De Lagenestе (Henri), classe 1949, Lyon 31700.
Laille (Pierre), classe 1949, Toulouse 15920.
Mayrzon (Georges-Eugène-Maurice), classe 1948, Lyon 23969.

II. — Arme blindée et cavalerie.

Barenton (Louis-Paul-Jacob-Bernard), classe 1946, Rennes 30349.
Vogelzisen (Jean-Gérard), classe 1946, Strasbourg 11670.
Soulie (Jacques-Sylvain), classe 1949, Paris 6459.
Acoulas (Pierre-Léon-Gilbert), classe 1946, Paris 47294.
Jamin (Bernard-Marie-Louis-Jean-Alphonse), classe 1946, Rennes 15167.
Gambet (Pierre-Bernard), classe 1946, Paris 31513.
Ghislain (Gérard-Marie-Joseph-Jacques-René), classe 1948, Paris 20281.
Girod (Christian-Maurice-Henri), classe 1948, Paris 56318.
Lepesqueur (Pierre-Louis-Emile), classe 1946, Valenciennes 37118.
Peleuil (Rene-Louis-Ange), classe 1947, Paris 40553.
Du Lac (Alain-Marie-Jean-Gabriel), classe 1949, Toulouse 1096.
Benit (Claude-André), classe 1947, Alger 2557.
Gruss (Philippe-Maurice), classe 1947, Paris 6985.
Ameller (Michel-Henri), classe 1946, Alger 1590.
Bonnet (Jean-Claude-Henri), classe 1948, Paris 48379.
Chaumet (Jacques-Joseph-Marie-Marcel), classe 1946, Paris 2271.
Latscha (Jacques-Henri-Jean), classe 1947, Lyon 25161.
De Fontaines (Alain-Jean-Marie-Pierre), classe 1947, Rennes 58169.
Caloire (Hubert-Maurice-Joseph), classe 1948, Paris 54212.
Bahu (Norbert-Marcel), classe 1947, Paris 15751.
Dubuisson (Pierre-Michel-Louis), classe 1948, Valenciennes 06873.
Glorieux (Daniel-Jean-François), classe 1948, Valenciennes 16958.
Penchinat (Jean-Marc), classe 1948, Marseille 20200.
Polti (Jacques-Pierre), classe 1947, Paris 25737.
Thomassin (Jean-Gérard-Marie-Joseph), classe 1946, Paris 38599.
Salaun (René-Tanguy), classe 1946, Rennes 52635.
Cauchy (Daniel-Auguste-Antoine-François-Fernand-Marie-Joseph), classe 1947, Rennes 27879.
Dagallier (Robert-Daniel-Marie-Alfred-François), classe 1946, Paris 1702.
Deroure (Richard-Marie-Marcel), classe 1946, Paris 2857.
Léon (Maurice-Jean-Marie), classe 1947, Rennes 12983.
Edel (François-Joseph-Laurent), classe 1946, Strasbourg L. M. 4901.
Pietri (Don-Jean-Pierre-Marie-Marcel), classe 1946, Poitiers 30806.
Seguin (Antoine-Jean-Marie-Louis), classe 1947, Rennes 43651.
Lajunias (Robert), classe 1946, Rennes 21808.
Boussard (Pierre-Marie), classe 1947, Rennes 18885.
Videau (Roland-Pierre), classe 1946, Poitiers 27969.
Delautre (Pierre-Marie-Abel), classe 1946, Lille 41272.
De Laitre (Adrien-Marie-François), classe 1946, Lyon 35253.
Paillard (Réml-Auguste-Louis), classe 1948, Nancy 3063.
De Chabannes La Palice de Tournon (Régis-Amédée-Marie-Joseph), classe 1949, Lyon 5458.
De Gove (Alain-Jean-Jacques-Marie), classe 1946, Paris 18288.
Mathieu (Robert-Michel-Louis), classe 1947, Paris 8092.
Bodemer (Claude-Henri), classe 1949, Paris 21652.
Damet (Michel-Georges), classe 1948, Lyon 9225.
Marlard (Jean-Albert-Robert), classe 1947, Valenciennes 28812.
Garnier (Régis-Marie-Joseph-Jean), classe 1946, Lyon 37863.
De Minvielle (Arnaud-Marie-Joseph), classe 1949, Paris 690.
Lamy de La Chapelle (François-Dominique), classe 1946, Poitiers 21731.
Borel (Jacques-Camille-Maurice), classe 1951, Rabat L. 134.
Blanc (Roger-Aimé), classe 1946, Lyon 187.
Mougeolle (Bernard-Félix-Lucien-Joseph), classe 1946, Nancy 6863.
Caranton (Louis-Michel), classe 1946, Valenciennes 27206.
Maillet (Paul-Jacques), classe 1947, Dijon 4278.
De Braquilanges (Jean-Marie-Joseph-Robert), classe 1948, Poitiers 31122.
Viart (René-Jacques), classe 1946, Valenciennes 44573.
Thomas (Gérard-Paul-Abel), classe 1948, Paris 28689.
De Lestapis (Pierre-Firmin), classe 1946, Toulouse 21570.
Rauwel (Gaston-Jules-Cornil), classe 1948, Valenciennes 31147.
De Rivérieulx de Varax (Humbert-Marie-François), classe 1946, Lyon 18171.
Fricker (Claude-Marie-Ignace), classe 1946, Strasbourg 332.
Branchard (Roger-Jean-François-Frédéric), classe 1946, Paris 2388.
Bonnyaud (Michel-Victor-Charles-Maurice), classe 1949, Paris 6698.
Le Minlier (Bertrand-Michel-Bernard-Yvon), classe 1947, Rennes 43631.
De Leege de Kerlean (Henri-Paul-Marie), classe 1948, Rennes 19289.
Duhesme (Renaud-Georges-Henri), classe 1949, Paris 23299.
Gandon (Lionel-Jean-Paul), classe 1948, Paris 46066.
De La Tullaye (Gilbert-Louis-Marie-Joseph), classe 1947, Lyon 11127.
Lepelley (Bernard-Gustave-Paul-Marie), classe 1946, Paris 23819.
Leclère (Louis-René), classe 1950, Valenciennes 27124.
Meynial (Jean-Marie-Claude), classe 1946, Paris 9151.
Pasteau (Charles-Alain), classe 1949, Paris 4319.
Verrot (Robert-Charles-Fernand), classe 1947, Dijon 18847.
Renier (Yves-Lucien), classe 1946, Alger 1397.
Des Bouillons (Michel-Aimé-Raymond-Noël), classe 1949, Lyon 28369.
Broders (Philippe-Marie-Pierre), classe 1949, Paris 8337.
Baulz (Robert-Charles-François), classe 1949, Strasbourg 7516.
De Volontat (Pierre-Jean-Marie-Henri), classe 1948, Toulouse 2839.
Rivérieulx de Varax (Bernard-Marie-Louis), classe 1947, Paris 21638.
Gilbert (Roger-François), classe 1947, Paris 734.
Beerens (Claude-Edouard-Constant), classe 1949, Rennes 38801.
Lenoir (Philippe-Henri-Pierre), classe 1948, Rennes 7249.
De Monteynard (Charles-Eynard-Marie-Léonce), classe 1947, Poitiers 32276.
Dorr (Jean-Paul-René), classe 1948, Lyon 31779.
Flechet (Bernard-Louis-Antoine), classe 1949, Lyon 16950.
Gilloux (Bernard-Camille-Marie), classe 1946, Marseille 11333.
Dagallier (Jean-Joseph-Marie), classe 1947, Lyon 32172.
De Pourtalès (Charles-Alfred), classe 1948, Paris 44160.
Jacquet-Francillon (Jacques-Noël), classe 1947, Marseille 22985.
Colomb (Jacques-Marius-Antoine), classe 1948, Lyon 6512.
Chartres (Jacques-Pierre), classe 1947, Paris 20386.
Laffitte (Pierre-Albert), classe 1949, Marseille 19392.
Duvernoy (Hubert-Jules-Alphonse), classe 1947, Dijon 19101.
Bureau (Roger-Maxime-Albert), classe 1949, Marseille 3372.
Lips (Michel-Pierre-Paul-Léon), classe 1950, Paris L. M. 3306.
Devismes (André-Jules-Hubert), classe 1947, Valenciennes 9629.
Bastianelli (Philippe-Marie-Marcel), classe 1947, Paris 48293.
Garandeau (Michel-Henri-Lionel), classe 1949, Rennes 11668.
Valdelièvre (Guy-Bernard-Marie), classe 1950, Rennes L. M. 4964.
D'Armau de Bernède (Christian-Marie-Joseph), classe 1949, Rabat R. 963.
Verkindere (Henry-Luc-Georges-Louis-Joseph), classe 1947, Valenciennes 39773.
Morel (Bernard-Jean-Marie-Charles), classe 1949, Rennes 18016.
Poullet (Jean-Ferdinand-Charles), classe 1947, Lyon 13824.
Daemgen (Jean-Jacques), classe 1950, Strasbourg 612/49.
Loubeyre (Pierre-Jean-Marie), classe 1947, Alger 594.
Fontaine (Jean-Yves-Gilles), classe 1947, Valenciennes 14170.
Pie (Jean-René-Joseph), classe 1948, Rennes 1755.
Lindon (Laurent), classe 1950, Paris L. M. 3538.
Leblanc (Louis), classe 1950, Rennes L. M. 2881.
Olivier (Jean-Marc-Robert), classe 1948, Valenciennes 43129.
Hautefeuille (Philippe-Edouard), classe 1949, Paris 23419.
Le Roy (Guy-François-Antoine), classe 1946, Rennes 34296.
Cossec (Marcel-Jean-Marie), classe 1948, Poitiers 33330.
Bernheim (Lucien-Gérard), classe 1947, Strasbourg 10523.
Richardi (Paul-Bernard), classe 1948, Alger 1616.
Jeoffre (André-Paul), classe 1947, Poitiers 1738.
Niveleau (Bernard-Georges-Henri), classe 1949, Paris 35106.
Madinier (Bernard-Marie), classe 1947, Paris 44688.
Chômel (Vital-Marie-Louis-Benjamin), classe 1946, Lyon 26365.
Maireau (Michel), classe 1947, Poitiers 25521.
Revol (Jacques-Henri), classe 1947, Lyon 34502.
Baude (Jacques-Eugène-René-Marie), classe 1949, Valenciennes 27052.
Olivier (Jean-Jacques), classe 1949, Paris 5751.
Vallet (Jean-Louis-Auguste), classe 1947, Lyon 33387.
Bizot (Robert-Marie-Jean), classe 1947, Paris 1122.
Bernard (Roland-André), classe 1947, Poitiers 19206.
Cornille (Jean-Pierre-Salvador), classe 1947, Valenciennes 38827.
Renaux (Julien-Marie-Sénateur), classe 1947, Valenciennes 7343.
Bernard (Roger-Henri), classe 1948, Lyon 19235.
Gassiat (Jean-Gabriel), classe 1949, Nancy 12602.
Delas (Michel-Ange), classe 1947, Toulouse 12828.
De Lencquesaing (Bertrand-André-Robert), classe 1947, Valenciennes 11925.
Barau (René-Jean-Eugène-Marcel-Ernest), classe 1947, Paris 5226.
De Font-Reaulx (Louis-Jocques-Marie-René), classe 1949, Paris 52953.

Blache (Claude-Eugène), classe 1948, Lyon 23136.
Vandorpe (Louis-Joseph-Vincent), classe 1950, Valenciennes 15425.
Marcq (Hubert-Raymond-Joseph), classe 1946, Lille 41395.
Vonderweidt (Michel), classe 1947, Strasbourg 11039.
Bienvenu (Jean-Robert-Léon), classe 1950, Rennes L. M. 3239.
Bobelin (Roland-Gabriel), classe 1950, Constantine L. M. 102.
De Clerck (Pierre-Joseph-Marie), classe 1950, Paris L. M. 3576/49.
Revon (Claude), classe 1949, Paris 22515.
Prouvost (Christian-Charles-André), classe 1947, Valenciennes 38507.
Gabriel (Serge-Georges-Léon), classe 1949, Nancy 9715.
Donin de Rozière (Guy-Henri), classe 1948, Paris 55158.
Mouraz (André-Michel), classe 1949, Paris 32997.
Pelletier-Doisy (Hubert-Georges-Marie), classe 1949, Dijon 365.
Langla (Joseph-Léon), classe 1947, Poitiers 20325.
Bourgery (René-Antoine), classe 1950, Marseille 18807.
Leroy (Henry-Pascal-Louis), classe 1947, Paris 26392.
Maringe (Roger-Gaston), classe 1947, Paris 1853.
Chaulard (Marc-Léon-Albert), classe 1946, Paris 505.
Maynot (Claude-Joseph-Henri), classe 1948, Paris 23888.
Poinçon de La Blanchardière de La Hamelinaye (Jacques-Gaston-Marie-Joseph), classe 1946, Paris 2111.
Certain (Etienne-Marie-Gabriel), classe 1948, Paris 42280.
Hary (Georges-Louis-François-Marie), classe 1948, Nancy 150.
Osvalt (Jean-Jacques-Henri), classe 1946, Paris 1212.
Aubert (Raymond-Numa), classe 1946, Marseille 5166.
Rossary (Jean-Bernard), classe 1946, Poitiers 7468.
Couvreur (Yves-Jules), classe 1948, Valenciennes 00653.
De Villele (Régis-Marie-Joseph-Antoine-Jean), classe 1949, Paris 25022.
De Villoutreys de Brignac (Marie-Adrien-Jean-Humbert), classe 1948, Paris 48552.
Dillon-Corneck (Patrick-Maurice-Arthur), classe 1949, Paris 23278.
Guérlain (Philippe-Yves), classe 1948, Paris 48691.
Roger (Léon-Eugène-Joseph), classe 1949, Valenciennes 31839.
Vernier (Edmond-Alphonse-Pierre), classe 1950, Paris L. M. 4963.
Bezes (Joseph-Léon-Etienne-Jean), classe 1947, Toulouse 22013.
Benit (Robert-Louis), classe 1948, Lyon 6855.
D'Harcourt (Anne-François-Joseph-Louis-Marie-Pierre), classe 1948, Paris 48607.
Millot (François-Marcel-Joseph), classe 1947, Valenciennes 2566.
Bannier (Robert-Marie-François-Marcel), classe 1947, Rennes 41659.
Saudeau (Yves-Charles-Marie), classe 1947, Rennes 37272.
Cherel (Bernard), classe 1947, Lyon 35989.
Fernbach (Léon-Victor-Joseph), classe 1949, Strasbourg 9716.
Gendrel (Paul-Edouard), classe 1949, Rennes 30821.
Schneider (André-Victor-Albert), classe 1950, Valenciennes 6871.
Tonze (Léon-Max-Jean), classe 1949, Toulouse 12703.
Sleeg (Elie-Charles-Walter), classe 1950, Paris L. M. 3681.
Rolli (Paul-André-Nephtalie), classe 1950, Strasbourg L. M. 821/49.
Vermersch (Robert-Louis-Hector), classe 1949, Rennes 40115.
Mathieu (Marcel-Augustin), classe 1949, Paris 26166.
Deguy (François-Louis-Alfred), classe 1948, Paris 44236.
De Bremond d'Ars (Marie-Jean-Eutrope-Joseph), classe 1947, Paris 41535.
Paillard (Alain-Claude-Louis), classe 1948, Lyon 23509.
Chatenet (Camille-Jean), classe 1947, Poitiers 32133.
De La Bretesche (Philippe-Marie-Ghislain-Gérard), classe 1946, Rennes 20618.
Micheletti (Paul-Louis-François-Jérôme), classe 1948, Ajaccio 306.
Jeanjean (Michel-Charles), classe 1948, Valenciennes 04222.
Desnoes (Claude-Olivier-Léon-Auguste), classe 1947, Rennes 33484.
Garric (Robert-Georges-Emile), classe 1947, Valenciennes 16129.
Leplay (Michel-Henry-André), classe 1947, Valenciennes 16953.
Fossoux (Raymond-Louis), classe 1946, Paris 12686.
Lucius (Olivier-Yves-Bernard), classe 1946, Paris 23037.
Delmer (Claude-Michel), classe 1947, Valenciennes 8068.
Vesperini (Pierre-Jean-Georges), classe 1947, Paris 6828.
Guillou (Maurice-Yves), classe 1949, Poitiers 30256.
Giraud (Alain-Gérard-Pierre-Joseph), classe 1947, Poitiers 20157.
Camus (Jean-Georges-Marcel), classe 1947, Valenciennes 48671.
Simon (Jean-Robert-Jacques), classe 1949, Paris 40846.
Artaud (Jean-Paul-Henri), classe 1947, Paris 4676.
Dewanckel (Gaston-Jacques-Gustave), classe 1947, Paris 28358.
Baudet (Roger-Paul-Félix), classe 1947, Paris 28540.
Fouet (Francis-Robert-Roger), classe 1949, Valenciennes 46633.
Sorel (Claude-Christian-Albert), classe 1947, Paris 44177.
Klein (Jean-Léon), classe 1949, Strasbourg 11786.
Sicard (Yves-Gérard-Pierre-Marie), classe 1947, Paris 6503.

III. — Artillerie.

a) *Artillerie de campagne.*

Slansky (Maurice), classe 1946, Paris 21741.
Dubois (Bernard), classe 1946, Paris 8985.
Coste (Maurice-Claudius-Sébastien), classe 1946, Lyon 31943.
Vandaele (Henri), classe 1949, Paris 31111.
Sonet (Jacques-Félix-Lucien), classe 1946, Dijon 15891.
Fonquernie (Alain-François-Henry-Marie), classe 1947, Paris 32064.
Reuilly (Robert-Cyprien-Hippolyte), classe 1946, Paris 49138.
Malinet (Georges-Paul), classe 1946, Paris 21017.
Ruffie (Lucien), classe 1947, Poitiers 5311.
Goudard (Pierre-Marcel), classe 1947, Paris 41190.
Duc (Louis-Albert), classe 1948, Lyon 15265.
Messeguer (Rodolphe), classe 1947, Marseille 5360.
Fischer (Jean-Pierre-François), classe 1948, Toulouse 16569.
Utard (Bernard), classe 1947, Nancy 10173.
Prevost (Claude-Roger), classe 1947, Dijon 17839.
Russier (Michel-Emil-Samuel), classe 1947, Paris 32936.
Viturel (Paul-Marcel), classe 1949, Lyon 10110.
Fargheon (Jean-Pierre), classe 1949, Paris 27057.
Chaland (Roger-Charles-Louis), classe 1946, Lyon 17879.
Quesnel (René), classe 1946, Paris 41571.
Guillermin (Jacques-Gilbert-Claude-Joseph), classe 1946, Lyon 21066.
Bonnald (Fernand-Jean-Noël), classe 1948, Lyon 21572.
Lallemant (André-Lucien), classe 1949, Nancy 11661.
Viard (Roger-Paul), classe 1947, Alger 16888.
Aufort (André-Camille), classe 1947, Poitiers 21095.
Savin (Robert-Maurice-Aimé), classe 1946, Paris 16215.
Baudoin (Roger), classe 1947, Paris 1934.
Amblard (Henri-Georges), classe 1947, Lyon 1927.
Filliol (Michel-Paul), classe 1946, Valenciennes 52179.
Mathieu (Pierre-Jacques), classe 1948, Paris 49909.
Foreau (Jacques-René), classe 1947, Paris 21661.
Muchery (Gérard-Albert), classe 1948, Valenciennes 36478.
Baumont (Louis-Paul-Henri), classe 1947, Dijon 6821.
Sahuc (Jean-Marie-Benoît), classe 1949, Lyon 22316.
Varin (Christian-Albert-André), classe 1948, Valenciennes 44436.
Cisli (Alfred), classe 1948, Poitiers 44626.
Barray (Guy-Georges-René-Roger), classe 1946, Dijon 18096.
Javelle (Pierre-Charles-André), classe 1948, Dijon 1683.
Bechir (Armand-Justin-Joseph), classe 1947, Dijon 17776.
Boiron (Pierre), classe 1947, Paris 4500.
Marires (Georges-Raoul-Emile), classe 1948, Toulouse 22969.
Stedron (Jean-Emilien), classe 1948, Paris 31921.
Giraud (Maurice-Emile), classe 1946, Lyon 3557.
Dehaibe (Bernard-René), classe 1949, Valenciennes 21951.
Vernie (François-Léon-Jean), classe 1946, Paris 35522.
Barbier (Bernard-Marie-Jules), classe 1947, Paris 44315.
Simon (Jean-Marie-Joseph), classe 1950, Valenciennes 48703.
Lefèvre (André-Claude-Alfred), classe 1948, Lyon 36506.
Laurent (Jean), classe 1948, Dijon 10122.
Lugand (Bernard-Clovis-Camille), classe 1948, Dijon 910.
Barlet (Armand), classe 1947, Rennes 39810
Tiberghien (Gonzague-Bernard-Marie-Joseph), classe 1947, Valenciennes 48156.
Gasnier (Yves-Fernand-Gabriel), classe 1946, Lyon 11542.
Gourault (René-Emile-Eugène), classe 1948, Paris 13179.
Noraz (Pierre-François), classe 1947, Nancy 8511.
Ramel (Charles-Jean-André), classe 1946, Lyon 17019.
Fontaine (René-Léon), classe 1949, Lyon 5862.
Niel (Claude-Henri-Jacques), classe 1946, Toulouse 21952.
Darnaudet (Henri-Joseph-Pierre), classe 1947, Toulouse 7030.
Frebling (Jacques-Louis), classe 1946, Dijon 4123.
Levecque (Joseph-Paul-Michel), classe 1947, Valenciennes 40117.
Watelet (Hervé-Henri-Léon), classe 1949, Paris 23097.
Martin (Bernard-Jean-Louis), classe 1947, Nancy 11934.
Lamagat (Jean-Marie-Pierre), classe 1950, Valenciennes 1384
Dauzats (Angély-Emile), classe 1947, Toulouse 21914.
Bevalot (René-Victor-Marie), classe 1949, Dijon 5355.
Duffo (André-Louis), classe 1947, Toulouse 1195.
Gros (André-Auguste-Albert), classe 1948, Valenciennes 13275.
Robichez (Francis-Jean-Marie-Robert), classe 1948, Valenciennes 49271
Lopez (Jean-Joseph), classe 1946, Toulouse 119.
Cormier (Gilbert-Félix-Joseph), classe 1946, Lyon 19087.
Huwart (Pierre), classe 1949, Valenciennes 33178.
Botte (Jacques-Emile-Henri), classe 1947, Valenciennes 13370.
François (Jules-Gaston-Camille), classe 1947, Valenciennes 41266
Barthes (Pierre-Claude), classe 1949, Toulouse 355.
Oyer (Jacques-Alexandre-Louis), classe 1948, Valenciennes 14590.
Royer (André-Félix-Louis), classe 1948, Lyon 7563.
Parini (Bernard-Guy-Joseph), classe 1946, Dijon 6378.
Barbier (Guy-Georges), classe 1947, Dijon 16218.
Boudeville (Serge-Louis), classe 1946, Nancy 9880.
Durand (Gérard-Marius-Joseph), classe 1947, Toulouse 21176.
Perrot (Marc-Jean-Fernand), classe 1947, Paris 2126.
Trimaille (Jacques-Jules-Alphonse), classe 1946, Dijon 11017.
Bouet (Gaston-Abel-Ernest), classe 1947, Oran 298.
Polette (Robert-André), classe 1947, Paris 6189
Le Fèvre (Joseph-Roger), classe 1949, Rennes 43011.
Kientz (André-René-Alphonse), classe 1949, Strasbourg 10511.
Mallet (Marcel-Emile), classe 1947, Dijon 12050.
Marmier (Bernard-Henri-Xavier), classe 1948, Dijon 6897.
Soudan (Pierre-André-Georges), classe 1946, Valenciennes 11780.
Torchet (René-Gaston), classe 1948, Paris 1185.

Grange (François-Yves-Marie), classe 1949, Lyon 13150.
Rouvier (Bernard-Pierre-Marie), classe 1948, Lyon 31261.
Berthelet (Robert-Gaston), classe 1948, Lyon 19238.
Aubain (Jean-Marcel-Eugène), classe 1947, Paris 27109.
Benat (Jacques-Roger), classe 1946, Toulouse 10087.
Pauwels (Serge-Albert-Alfred), classe 1948, Valenciennes 15930.
Rachou (Paul-Bernard), classe 1947, Paris 483.
Mas (René-François), classe 1947, Oran 2991.
Bony (Léon-Marcel-Jérémie), classe 1947, Lyon 35160.
Perruchon (Jean-François), classe 1949, Poitiers 39695.
Tordjeman (Robert-Max-Arthur), classe 1948, Alger 1963.
Bosc (Jean-Marie-Louis), classe 1949, Toulouse 9836.
Boulonne (Jean), classe 1948, Nancy 5111.
Bony (René-Pierre-François), classe 1948, Lyon 32030.
Barazer de Lannurien (Pierre-Alain) classe 1947, Paris 19840.
Caire (Dominique-Marie-Jean), classe 1948, Lyon 29815.
Meurisse (Pierre-Théodore), classe 1947, Valenciennes 35601.
Bear (Pierre-Jean-Antoine), classe 1948, Toulouse 12251.
Ducroquet (André-Louis-Henri), classe 1948, Rennes 30156.
Rossignol (Dominique), classe 1947, Valenciennes 39239.
Fel (André-Pierre-Frédéric), classe 1946, Lyon 25819.
Le Texier (Yves-René-Jean), classe 1949, Paris 24086
Giraud (Roland-Pierre-Eugène), classe 1947, Poitiers 4215.
Reminque (François-Jules-Paul), classe 1949, Valenciennes 13357.
Delerue (Francis-Henri-Michel), classe 1948, Valenciennes 11238.
Delépine (Guy-Robert-Jean), classe 1946, Valenciennes 39160.
Brouant (Roland-Lucien-Célestin), classe 1946, Nancy 2174.
Belin (André-Antoine-Marie), classe 1946, Lyon 15898.
Charlat (Jean-Lucien-Désiré), classe 1946, Paris 4973.
Jacquemin (Daniel-Louis-Marcel), classe 1946, Dijon 8525.
Potdevin (Marc-Gaston), classe 1947, Paris 23927.
Geisbok (Max), classe 1948, Strasbourg 22213.
Schmoll (Gérard-Laurent-Antoine), classe 1948, Strasbourg 30924.
Morizot (Marcel-Georges), classe 1949, Lyon 28081.
Schmitt (Jean), classe 1947, Rabat 492.
Gobineau (André-Louis), classe 1948, Dijon 10192.
Courbis (Etienne-Louis-Jean), classe 1946, Lyon 3206.
Gambini (Jean-Antoine-Michel), classe 1947, Tunis 467.
Voisin (Jean-François), classe 1948, Lyon 37815.
Cabanel (Jean-Camille-Albert), classe 1947, Paris 531.
Penet (Claude-Emile), classe 1948, Lyon 12685.
Da (Pierre-Joseph-Jacques), classe 1946, Paris 2118.
Deavet (Pierre-Marie-Jean-Baptiste), classe 1948, Dijon 18731.
Labrousse (Jean-Paul-Marie), classe 1949, Valenciennes 48963.
Vallentin (Serge-René), classe 1949, Paris 15065.
Lacomme (Yves-Noël-Elie), classe 1948, Toulouse 4097.
Gurtner (Jean-Marie), classe 1949, Nancy 12111.

b) *Artillerie automotrice.*

Mauger (Jean-Marcel), classe 1948, Paris 23195.
Maussan (André-Charles-François), classe 1949, Lyon 150.
Leriche (Roger-Gabriel-Victor), classe 1948, Paris 41098.
Santraine (Jean-Charles-Louis), classe 1948, Valenciennes 12105.
Guillot (François-Jean-Marie), classe 1946, Paris 6478.
Carouge (André), classe 1947, Paris 11556.
Deschodt (Paul-Marcel-Gabriel), classe 1947, Valenciennes 23781.
De Baschmakoff (Alexandre-Jean), classe 1948, Paris 31415.
Meresse (Jean-Alexandre), classe 1948, Valenciennes 8117.
Salmon (Bernard-Alexandre-Joseph), classe 1947, Valenciennes 25172.
Le Neouanic (Claude), classe 1948, Valenciennes 16389.
Rousseau (Roger-David), classe 1948, Paris 33877.
Tiberghien (Christian-Léon), classe 1947, Valenciennes 48155.
Fressen (Marc-Henri-Fernand), classe 1946, Paris 45798.
Josse (Joseph-François-Toussaint), classe 1949, Rennes 11539.
Lame (Pierre), classe 1946, Paris 18082.
Fidon (Jean-Camille-Pierre), classe 1946, Valenciennes 49124.
Maheas (René-Jean), classe 1948, Paris 45993.
Scalabre (Henri-Paul-François), classe 1947, Valenciennes 11312.
Danel (Philippe-Marcel), classe 1947, Valenciennes 38833.
Beck (Gérard-Joseph), classe 1949, Strasbourg 14292.
Francliomme (Hector-Philippe-Ghislain), classe 1947, Valenciennes 39891.
Stal (Gérard-Georges-Marie-Joseph), classe 1947, Valenciennes 38520.
Jungmann (Gérard-Pierre-Simon), classe 1949, Strasbourg 266.
Suet (Jean-Noël-Marie-Raymond), classe 1946, Paris 28960.
Boutillier (Jean-Louis-Marie-Léon-Pierre), classe 1946, Paris 8909.
Jenroy (Claude-Fernand), classe 1949, Paris 21575.
Gonzalez (Raoul-Marie-Léon-Emmanuel), classe 1948, Paris 4044.
Vincent (Maurice-Del-Etienne), classe 1948, Valenciennes 17213.
Leroy (Michel-Armel-Jules-Jean-Baptiste), classe 1948, Valenciennes 31079.

c) *F. T. A. légère.*

Sevelle (Henri-Lucien), classe 1947, Paris 32783.
Level (Bernard-François), classe 1946, Valenciennes 45968.
Alexandre (Marcel-Henri), classe 1948, Dijon 16286.
Bonet (Georges-Roland), classe 1947, Lyon 14700.
Bosch (Jacques-Raymond), classe 1946, Marseille 4508.
Burtin (Robert-Jean), classe 1948, Lyon 29112.
Kalkreuth (Alexis-Robert), classe 1947, Nancy 5272.
Gourd (Louis-Joseph), classe 1947, Lyon 8176.
Gay (Roger-Victor-Louis), classe 1947, Lyon 32590.
Levaillant (Gérard-Marcel), classe 1947, Paris 42388.
Vitrac (Bernard-Roger), classe 1948, Paris 46682.
Charmoille (Gabriel-Léon-Joseph), classe 1947, Dijon 16666.
Belout (François-Jean-Bernard), classe 1946, Paris 46763.
Gueripel (Yves-Pierre-Henri), classe 1947, Lyon 27827.
Desseln (Gérard-Camille-Louis), classe 1947, Valenciennes 37785.
Bouscasse (Michel), classe 1946, Constantine 1495.
Guermonprez (Eugène-Henri-Marie-Joseph), classe 1948, Paris 34003.
Denis (Gilles-Auguste), classe 1948, Nancy 2478.
Douard (Daniel-Noël-Armand), classe 1947, Poitiers 13897.
Delaporte (Jacques-Louis-Léon), classe 1946, Valenciennes 49633.
Damais (Jean-Charles), classe 1949, Paris 43555.
Monge (Henri-Louis-Bernard), classe 13948, Toulouse 5140.
Gaulier (Jean-Claude-Paul-Christian), classe 1947, Marseille 13562.
Villecrose (Julien-Damase-Léopold), classe 1946, Marseille 16150.
Perrin (Jean-François), classe 1949, Lyon 35784.
Didey (Pierre-Georges-Lucien), classe 1946, Dijon 6130.
Chapuis (Bernard-Alain-Eugène), classe 1947, Lyon 6117
Coste (Roger-Henry), classe 1949, Nancy 12792.
Roques (Pierre-Antoine), classe 1947, Rabat 481.
Laurent (Robert-Edouard-Louis), classe 1947, Marseille 14001.
Flamme (Jacques-Jean-Roger), classe 1948, Valenciennes 20446.
Lejeune (Daniel-Charles-Auguste), classe 1946, Valenciennes 50355.
Gouillart (Michel-Justin-Joseph), classe 1947, Valenciennes 27732.
Tarnus (André-Auguste), classe 1947, Valenciennes 48060.
Palomba (Claude-Lucien), classe 1948, Constantine 870.
Chabrel (Jacques-Marie-Pierre), classe 1948, Lyon 25933.
Cellard (Jean-Frédéric), classe 1948, Lyon 25136.
Richard (Pierre-Félix-Emile), classe 1947, Lyon 5908.
Hermant (René-Hubert-Henri), classe 1948, Valenciennes 11784.
Jannot (Michel-René-Marcel), classe 1948, Paris 26106.
Piprot (Jean-Louis), classe 1946, Paris 35551.
Rinck (Alphonse-Paul), classe 1949, Strasbourg 4126.
Alary (Raymond-René), classe 1947, Toulouse 10947.
Baril (Jacques-Charles), classe 1948, Paris 21982.
Masset (Henri-Léon-Joseph), classe 1947, Valenciennes 40030.
Vaudour (Philippe-Jean-Henry), classe 1949, Valenciennes 48307.
Hermann (Charles-Georges-Alphonse), classe 1947, Dijon 5995.
Guiraudet (Pierre-Albert), classe 1948, Dijon 761.
Touzot (Bernard-Jean), classe 1946, Valenciennes 27793.
Michel (Claude-Bernard-Gustave), classe 1946, Valenciennes 38635.
Vienney (Georges-Marie-Michel), classe 1948, Dijon 1394.
Paulau (Pierre-Henri), classe 1947, Paris 35228.
Maulny (René-Gérard-Georges), classe 1947, Paris 30291.
Mossion (Jacques-Alfred-Charles), classe 1947, Valenciennes 19082.
Vezin (André-Marcel), classe 1947, Dijon 12323.
Dole du Chomont (Jean-Léon-Jules), classe 1946, Dijon 3506.
Pouliquen (Jean-François), classe 1949, Valenciennes 39260.
Charbonnier (Robert-Prosper-Eugène), classe 1947, Paris 37886.
Desclaux (Jean-Bernard-Gilbert), classe 1947, Poitiers 29624
Kisselevski (Michel), classe 1948, Paris 22905.
Chamoux (Pierre-Léon), classe 1946, Casablanca 151.
Voikoff (Georges-Joseph), classe 1948, Paris 50162.
Grison (Pierre-Simon-Henri), classe 1949, Strasbourg 2760.
Chinchon (Pierre), classe 1948, Paris 8509.
Dalle (René-Joseph), classe 1947, Valenciennes 16601.
Gribet (Johannès-Julien-Marius), classe 1947, Marseille 604.
Garde (Paul-Elie-Gustave-César), classe 1946, Marseille 13666.
Lewandowski (Dominique-Marie-Louis-François), classe 1947, Paris 6123.
Moulront (Jacques), classe 1946, Valenciennes 6094.
Ferandon (Jean-Lucien-Frédéric), classe 1949, Paris 50507.
Eble (Guy-Marie-Charles), classe 1947, Paris 1473.
Bon (Robert-Léon-Jean), classe 1948, Poitiers 28598.
Marchal (Paul), classe 1947, Nancy 14062.
Deschatres (Robert-Germain-Jean), classe 1949, Paris 12661.
Bussi (René), classe 1949, Paris 15647.
Gabert (Philippe-Firmin-Henri-Claude), classe 1947, Valenciennes 38215.
Pensa (Jean-Mathieu), classe 1947, Marseille 17043.
Mansard (Jacques-André), classe 1946, Paris 1252.
Marquot (Louis-Jacques-Maurice), classe 1947, Nancy 1714.
Aupetit (Marcel-Jean-Alexandre), classe 1949, Lyon 27944.
Malcuit (Guy-Louis), classe 1949, Paris 11566.
Montier (Eric-Walter), classe 1949, Poitiers 20982.
Rol (Christian), classe 1946, Poitiers 7814.
Legens (Joseph), classe 1949, Strasbourg 3621.
Monier (Jean-Adrien), classe 1949, Lyon 7974.
Monfort (Louis-Gaston-Zéphyr), classe 1947, Valenciennes 32650.
Rollez (Jean-Marie), classe 1949, Lyon 10549.
Carette (Bernard-Charles), classe 1948, Valenciennes 15011.
Faucheur (Robert-Albert-Paul), classe 1950, Valenciennes 14052.
Heuzard (Charles-René-Marie-Maurice-Joseph), classe 1948, Paris 1866.

Mathé (Georges-Edouard-Emile), classe 1948, Valenciennes 48902.
Tripetzky (Michel-Charles), classe 1946, Paris 4156.
Redon (André), classe 1950, Nancy 1631.
Plantevin (Bienvenu-Marius), classe 1947, Marseille 15028.
Bert (André-Aristide), classe 1948, Toulouse 2613.
Gonet (Albert-Raymond), classe 1948, Paris 28782.
Lovergne (Jacques), classe 1949, Dijon 12936.
Boileux (Bernard-Guy), classe 1949, Paris 50781.
Lecompte (Pierre-Alfred-Jean), classe 1948, Valenciennes 20774.
Harle (Marcel-Marie-Eric), classe 1947, Paris 23587.
Nay (Pierre-Robert), classe 1947, Paris 47596.
Lafon (Guy), classe 1946, Poitiers 9233.
Béral (André-Edmond), classe 1946, Toulouse 7170.
Bonnafon (Jean-Eugène-Gabriel), classe 1948, Valenciennes 44168.
Souchay (André-Raymond), classe 1946, Paris 43513.
Tessier (Louis-Félix-Emile), classe 1948, Toulouse 13120.
Ferley (Jean-Michel), classe 1949, Lyon 35886.
Bancq (Michel-Achille-Justin), classe 1946, Valenciennes 49269.
Pastorel (Claude-Yves), classe 1946, Oran 1153.
Courouble (Daniel-Eugène), classe 1950, Valenciennes 13564.
Joly (Roland-Elie-Antoine), classe 1948, Marseille 19876.
Rougon (Roger-Marius), classe 1946, Paris 4816.
Lefer (Marcel-Gustave-Paul), classe 1947, Valenciennes 29762.
Hardy (Roger-Guy), classe 1948, Nancy 11718.
Odoux (Christian-Marcel), classe 1946, Valenciennes 6611.
Tetard (Guy-Pierre), classe 1947, Poitiers 4679.
Ville (Jean-René-Louis), classe 1947, Dijon 17002.
Deleplanque (Luc-Bernard-Camille), classe 1948, Valenciennes 10446.
Lallard (Louis-Paul), classe 1948, Lyon 26808.
Roussel (Jacques-Henri-Cornil), classe 1946, Valenciennes 5813.
Vermersch (André-Charles-Louis-Gustave), classe 1949, Paris 35824.
Scouflaire (Paul-Alexis), classe 1950, Valenciennes 16179.
Mlekuz (Rodolphe), classe 1946, Strasbourg 12471.
Gucuel (Jean-François-André-Pierre), classe 1946, Paris 36839.

d) *F. T. A. lourde.*

Connesson (René-Georges), classe 1947, Paris 27260.
Samie (Christian-Léon-Georges), classe 1946, Oran 3812.
Lefebvre (Raymond-Gustave-Fernand), classe 1948, Poitiers 12370.
Hiault (René-Léon), classe 1949, Paris 134.
Saillet (Gaston-Louis-Fernand), classe 1946, Paris 43169.
Boyeldieu (François-Marie-Henri-Gilbert), classe 1947, Paris 4130.
Bourven (Joseph-Marie), classe 1947, Paris 38121.
Cogne (Jean), classe 1948, Poitiers 8539.
Carloux (Paul-Albert), classe 1947, Constantine 1340/1947.
Debelle (Jean-Louis), classe 1947, Nancy 32890.
Kerleguer (Raymond), classe 1947, Paris 4779.
Valverde (François), classe 1947, Paris 506.
Telssier (Soulange-Marc-Henri-Marie), classe 1947, Paris 32139.
Alliet (Simon-Stanislas), classe 1947, Poitiers 8218.
Chvidchenko (Yvan), classe 1946, Paris 21152.
Demoulin (Michel-Joseph-Jules-René), classe 1946, Rennes 21078.
Robin (Yves-Hermeland-François-Marie), classe 1946, Rennes 21540.
Guédon (Jacques-Pierre), classe 1949, Dijon 13165.
Buisson (René-Alfred), classe 1948, Valenciennes 49371.
Dorges (Pierre-Edouard), classe 1946, Lyon 33206.
Happey (Jean-Maurice), classe 1947, Paris 36193.
Prévot (Pierre), classe 1946, Paris 9397.
Giorgi (Georges-Nicolas-Honoré), classe 1949, Marseille 18867.
Guillerot (Yves-Emile-André-Louis-Marie), classe 1946, Rennes 27059.
Vian (Georges-Albert-François), classe 1947, Paris 33946.
Lusset (Yves-Joseph), classe 1946, Alger 20.
Jusforgues (Jacques-Jean-Marie), classe 1946, Toulouse LM 5660.
Bernaud (René), classe 1949, Lyon 29203.
Lioret (Claude-Victor), classe 1948, Rennes 27157.
Morel (Etienne-Louis-Joseph), classe 1946, Nancy 2114.
Adam (Lucien-Paul), classe 1948, Strasbourg 31703.
Dennetière (Pierre-Arthur-Joseph), classe 1947, Valenciennes 40769.
Charleux (Roger), classe 1946, Dijon 16334.
Le Meur (Jacques), classe 1947, Rennes 09992.
Chesnel (Pierre-Maurice-André), classe 1947, Paris 35179.
Papillon (André-Pierre), classe 1947, Paris 40315.
Colcombet (Gérard), classe 1948, Lyon 29113.
Monier (Christian-Antoine-Emile), classe 1947, Marseille 22329.
Jaffre (Jean-Louis), classe 1946, Rennes 34102.
Pierrang (Michel-André-Marcel), classe 1946, Paris 5208.
Tikomiroff (Kirill), classe 1946, Paris 46756.
Kire (Claude-Louis-Charles), classe 1947, Paris 35371.
Pacaud (Roger-Auguste-Jean), classe 1948, Rennes 1723.
Montjotin (Jean-Paul-Louis), classe 1948, Lyon 31752.
Paquet (Marcel-Jean), classe 1948, Paris 1254.
Ancian (Joseph-Elie), classe 1947, Lyon 26001.
Walleau (Raymond-Pierre), classe 1948, Paris 16691.
Peuchamiel (Alain), classe 1948, Poitiers 24151.
Galle (François-Pierre-Marie), classe 1949, Lyon 11086.
Peyber (Pierre-Bernard), classe 1949, Paris 50206.
Tellier (Octave-Emile-Auguste), classe 1948, Valenciennes 07749.
Jacrot (Michel-Louis-Claude), classe 1948, Dijon 16112.
Chabaud (Louis-Albert), classe 1947, Poitiers 31886.
Marbach (André-Marie-Joseph), classe 1949, Nancy 2911.
Piard (Robert-Gaston-Léopold), classe 1948, Valenciennes 45921.
Bernard (François-Pierre-Marie), classe 1947, Marseille 6320.
Gaillard (Roger-Jules), classe 1948, Lyon 11917.
Emberger (Marie-André), classe 1946, Clermont-Ferrand 29990.
Gourbière (Jean), classe 1947, Lyon 27703.
Catteau (Jacques-Emile-Honoré), classe 1949, Valenciennes 16861.
Gallard (Alain-Guy-Marie-Joseph), classe 1949, Paris 37021.
Cirou (Pierre-Félicien), classe 1948, Paris 44276.
Marquis (André-Félix), classe 1946, Marseille 8128.
Lhermite (Henri-Gabriel), classe 1947, Marseille 1471.
Lenoble (Guy-Emile), classe 1949, Nancy 3250.
Cohen (Jacques-Henri), classe 1946, Paris 3389.
Menant (Bernard-Gabriel-Victor-Blaise), classe 1947, Rennes 13639.
Theron (Francis-Jean), classe 1948, Marseille 19708.
Queffelec (Marcel), classe 1949 Rennes, 1241.
Leyzour (René-Marie), classe 1946, Rennes 11685.
Benoist (Claude-Henri-Marcel), classe 1949, Paris 45110.
Halgand (Pierre-Louis-Henri), classe 1947, Rennes 33541.
Ollier (Jean-Paul-Marie-André), classe 1947, Lyon 30721.
Charlier (Jean-Raymond-Emile), classe 1948, Nancy 42.
Broessel (René-Camille), classe 1948, Nancy 31432.
Rigal (Justin-Pierre), classe 1947, Rennes 33670.
Colombani (Roger-Lucien), classe 1947, Dijon 19065.
De Messières de Lepervanche (Guy-Jean), classe 1949, Paris 8827.
Godbert (René-André), classe 1947, Paris 21770.
Cazes (Maurice-Louis), classe 1947, Alger 1110.
Janicot (Roger), classe 1949, Paris 25922.
Proriol (Maurice), classe 1949, Lyon 18808.
Dupont (Dominique-Pierre-Marcel), classe 1948, Marseille 20094.
Ginsburg (Léonard), classe 1947, Paris 5174.
Jeannin (Edmond-André), classe 1949, Dijon 4193.
Courtot (André-Edmond), classe 1946, Dijon 7157.
Desvignes (Philippe-Gabriel-Albert), classe 1949, Paris 47525.
Marrion (André-Jean-René), classe 1948, Strasbourg 24224.
Canouil (Louis-René), classe 1947, Paris 20161.
Feur (Jacques-Marie-Pierre-Jean), classe 1947, Poitiers 27925.
Grard (Robert-Georges-Marie-Joseph), classe 1949, Marseille 5144.
Boursin (Jean-Pierre-François-Xavier), classe 1947, Poitiers 7963.
Rouillier (Michel-Georges-Joseph-Marie), classe 1949, Paris 53140.
Rousseau (François-Paul-Marie-Joseph), classe 1946, Valenciennes 37643.
Nectoux (Jean-Marius), classe 1947, Dijon 12532.
Tampigny (Serge), classe 1949, Nancy 2237.
Pecastaing (Robert-Auguste-Joseph), classe 1948, Marseille 10455.
Gervois (Pierre-Charles-Albert), classe 1946, Marseille 5644.
Lambotin (Henri-Charles-Alphonse), classe 1946, Rennes 37730.
Sibaud (Reynaud-Pierre), classe 1950, Nancy L. M. 1540.
Landry (Roger), classe 1948, Dijon 19318.
Prevost (Jean-Eugène-Pierre), classe 1946, Poitiers 21873.
Yven (Joseph-Marie), classe 1948, Rennes 13836.
Kulakowski (André-Jean-Alexandre), classe 1949, Paris 35211.
Marnette (Jacques-Henri-Aubert), classe 1947, Valenciennes 26477.
Novel (Louis), classe 1947, Lyon 1612.
Maury (Gilles-Jacques-Jean-Joseph), classe 1946, Rennes 49653.
Vanmackelberg (Jacques-Ferdinand-Emile), classe 1948, Valenciennes 38514.
Sausseau (Luc), classe 1948, Rennes 13992.
Montarrède (Emile-Guy), classe 1948, Poitiers G. 902.
Labaste (Bernard-Paul), classe 1948, Marseille 4776.
Grandcollot (Lucien-René), classe 1949, Paris 36175.
Marcovici (Jack-Bernard), classe 1946, Paris 46204.
Pezet (Jules-Louis), classe 1948, Toulouse 14885.
Rey (Jacques-Julien-Charles), classe 1949, Paris 41759.
Meurice (André-Jean-Marie-Joseph), classe 1948, Valenciennes 14546.
Vazelle (Claude-Joseph-André), classe 1946, Paris 46476.
Aymard (Gabriel-Henri-Emile), classe 1950, Marseille 4674.
Catrevault (Bernard-Victor), classe 1948, Poitiers 33152.
Garnier (Maurice-Fernand), classe 1948, Paris 36518.
Rousset (Robert-Jean), classe 1947, Marseille 9296.
Adam (René-Jean-Pierre), classe 1949, Strasbourg 2308.
Dubois (Marcel), classe 1948, Valenciennes 19532.
Gendron (Claude-Marie-Georges-Emile), classe 1948, Rennes 26546.
Vernet (Henri-Jean-Marie), classe 1947, Lyon 1679.
Pisante (Henri-Jacques), classe 1949, Paris 24866.
Lavergne (Eloi-Auguste-Alphonse), classe 1951, Toulouse L. M. 968.
D'Angely (Philippe-Henri), classe 1946, Paris 2264.
Ribon (Jean-Pierre-Andéol), classe 1948, Lyon 8192.
Behague (André-Jean-Joseph), classe 1949, Poitiers 28716.
Mielle (Maurice-Bernard), classe 1949, Dijon 1932.
Bray (Maurice-André-Marie), classe 1947, Nancy 11865.
Naboulet (Roger-Georges), classe 1946, Valenciennes 24990.
Jaillot (André-Charles), classe 1949, Dijon 11764.
Wojciechowski (Stanislas-Marian), classe 1947, Marseille 15616.
Roubaud (Paul-Alexis-Gustave-Marie), classe 1946, Marseille.
Robert (André), classe 1949, Poitiers 13643.

Turrillot (Henry), classe 1947, Dijon 17117.
Chaussée (Jules-Georges-Marcel-Marie), classe 1947, Rennes 39568.
Venault (Ludovic-Martial-Paul), classe 1948, Lyon 21979.
Rocacher (François-Marie-Jean), classe 1948, Toulouse 13035.
Rousseau (Bernard-Aimé-Eugène), classe 1949, Rennes 3044.
Gravilz (Cyrille-Marie-André), classe 1947, Marseille 12949.
Herne (Edmond-Jean), classe 1949, Rennes 20192.
Sauriseau (Marc-Gérard-Auguste), classe 1949, Rennes 3008.
Pigeaud (Bernard-Jean-François), classe 1947, Lyon 1634.
Collen (René-Yves), classe 1949, Marseille 23078.
Largnier (Robert-Emile-Louis), classe 1946, Marseille 3103.
Monlet (Georges), classe 1946, Poitiers 9428.
Letalenet (Louis-Jean), classe 1949, Valenciennes 03525.
Bouxel (Roland-François-Pierre-Lucien), classe 1947, Paris 44264.
Baufu (Jean-Marie), classe 1949, Rennes 26894.
Gleaguen (Hervé-Jean-François), classe 1947, Paris 5709
Le Manach (Pierre-Charles), classe 1946, Rennes 5081.
Prebin (Jean-Claude-Armand), classe 1950, Paris L. M. 3214.
Duvoid (Pierre), classe 1949, Paris 52202.
Lacroute (Jean-Pierre), classe 1948, Dijon 6842.
Lesage (Pierre-Joseph-Léon), classe 1947, Valenciennes 1028.
Hercule (Jean-Georges-Henri), classe 1946, Paris 11259.
Cuvelier (Guy-Emile), classe 1947, Dijon 17388.
Puel (Georges-Marc), classe 1947, Marseille 1617.
Jeanningros (Robert-Charles-Fortuné), classe 1946, Rennes 2544.
Fossat (Louis-Alfred-Albert), classe 1946, Marseille 9159.
Gabriel (Guy-Charles-Jean), classe 1946, Nancy 2522.
Davigo (Yvon-Joseph-Gwennalé), classe 1946, Rennes 25782.
Schlosser (Guy-Louis-Marie), classe 1949, Nancy 6824.
Celton (Henri-Fernand), classe 1946, Rennes 2031.
Jacquetoin (Marcel-Lucien-Gaston), classe 1949, Valenciennes 21646.
Arsac (Aimé-Joseph), classe 1946, Lyon 28671.
Colin (Léon-René-Marie), classe 1950, Rennes L. M. 3223.
Leenhardt (Roland-Gaston-Marcel), classe 1947, Marseille 6023.
Blanc (Roger-Francis-Joseph), classe 1948, Rennes 29008.
Chomberin (Claude-César), classe 1949, Paris 13841.
Guillemard (François-Marie-Camille), classe 1948, Dijon 1890.
Goasdoue (Jean-François-Marie), classe 1948, Paris 12281.
Gazziello (Jean-François), classe 1948, Marseille 22317.
Chalumeau (Jacques-Marcel), classe 1948, Paris 29170.
Gonfrie (Pierre), classe 1948, Paris 19075.
Sire (Michel-Charles-Auguste-Marie), classe 1948, Rennes 12763.
Sinanian (Raymond), classe 1948, Marseille 11551.
Montagnon (Paul-Pierre-Marie), classe 1948, Lyon 28934.
Dambricourt (Philippe-Marie-Joseph-Louis), classe 1948, Valenciennes 26279.
Morellini (Julien-Antoine), classe 1946, Ajaccio 1562.
Ponty (Bernard-Marcel-Joseph), classe 1950, Paris L. M. 3270.
Daunoin (Jacques-Bernard), classe 1948, Dijon 5039.
Segaud (Pierre-Alphonse-Eugène), classe 1949, Poitiers 2194.
Ruffin (Adolphe-Roger), classe 1947, Valenciennes 26237.
Renaud (Daniel-Jean-Louis), classe 1948, Poitiers 4549.
Alizon (Daniel-Guy), classe 1948, Dijon 8492.
Placet (Paul), classe 1948, Poitiers 24454.
Tanguy (Maurice-Auguste), classe 1947, Rennes 14278.
Lefeuvre (Yves), classe 1947, Rennes 36554.
Ledref (Roger-Jean-Emile-Elien), classe 1949, Rennes 19012.
Losson (André-Marcel-Georges), classe 1948, Valenciennes 20096.
Berthet (Jean-Louis-Emile-Gabriel), classe 1950, Dijon 6630.
Ganlier (Michel-Bernard), classe 1948, Strasbourg 20295.
Depretto (Roland-Paul-Alexandre), classe 1946, Lille 23027.
Valentin (Pierre-Marie), classe 1947, Rennes 36306.
Blondel (Maurice-Marcel), classe 1949, Dijon 8365.
Prelot (Jean-Georges), classe 1948, Nancy 11950.
Lichtenauer (Arthur-Jacques), classe 1949, Strasbourg 15232.
Charras (Claude-Louis-Auguste), classe 1947, Marseille 5769.
Roulle (Maurice-Raymond-Louis), classe 1948, Lyon 2262.
Gervois (Claude-Raoul-Victor), classe 1948, Valenciennes 25094.
Girard (René-Jean-Bernard), classe 1947, Dijon 4261.
Sibille (Paul), classe 1947, Paris 1701.
Gaujarengues (René-Gilbert), classe 1947, Toulouse 21961.
Aupelit (Alain-Philippe-Arthur), classe 1947, Paris 43377.
Marsal (Jean-Paul), classe 1946, Nancy 10613.
Bossards (Jean-Léon-Alix), classe 1947, Paris 19315.
Peignet (Jacques-Albert-Marie), classe 1949, Rennes 23226
Montanari (Gilbert-Stephan-Ferdinand), classe 1949, Paris 33557.
Duvignau (Claude), classe 1948, Paris 44057.
Jolly (Serge-André), classe 1947, Paris 22641.
Van Nifterik (Jan), classe 1948, Poitiers 29156.
Polin (René-Clovis), classe 1950, Lyon L. M. 1535.
Caboche (Roch-Julien-Alfred), classe 1947, Valenciennes 22678.
Mesnard (François-Louis-Henri-Marie), classe 1948, Rennes 41705.
Charra (André-Gaston), classe 1948, Constantine 991.
Desmet (Jean-François-Désiré), classe 1946, Nancy 4593.
Taillecours (Michel-Jean-Marie), classe 1947, Poitiers 8412.
Westphal (Gaston-William-Antoine), classe 1948, Paris 58667.
Gibert (Francis-Louis), classe 1947, Lyon 15871.
Masse (Jean-Henri-Jules), classe 1948, Valenciennes 17160.
Save (Francis-Frédéric-Isidore-Constant), classe 1949, Rennes 32255.
Lachuitt (Jean-Claude-Roger), classe 1949, Paris 24605.
Beringuier (Guy), classe 1948, Toulouse 21750.
De Lorgeril (Jean-Louis-Mariel, classe 1947, Paris 18834.
Couly (Jean-Pierre), classe 1947, Paris 1816.
Claisse (Pierre-Maximilien), classe 1948, Valenciennes 00769.
Lille (Jean-François-Pierre), classe 1949, Paris 6330.
Corvaisier (Antoine-Pierre-Marie), classe 1949, Rennes 31638.
Monnier (Michel-Armand-Gilbert), classe 1947, Paris 40766.
Herand (Georges-Armand-Félix), classe 1949, Poitiers 8704.
Garnaud (Michel-Louis-Georges), classe 1949, Tunis 619.
Fuerles (Albert-Paul-Henri), classe 1948, Marseille 21796.
Martin (Maurice), classe 1947, Paris 40374.
Lombard (Jacques-Germain), classe 1946, Paris 1094.
Bonnemayre (Emile-Etienne), classe 1948, Toulouse 06566.
Dechaume (Didier-François-Louis), classe 1949, Paris 12648.
Pradeau (Michel), classe 1948, Poitiers 10951.
Gonnet (Jack-Ernest-Roger), classe 1948, Marseille 11084.
Ferraud (Pierre-Marius), classe 1950, Lyon L. M. 1693.
Durand (Jacques-André), classe 1948, Nancy 12517.
Maurel (Jean-Georges), classe 1948, Marseille 7033.
Leroy (René-Joseph), classe 1950, Valenciennes 31385.
Merlet (Claude-François-Marie), classe 1950, Rennes L. M. 3258.
Regy (Maurice-Marcel), classe 1948, Toulouse 16333.
Chevalier (Raymond-Marius-Désiré), classe 1948, Marseille 13146.
Blanckaert (André-Gustave), classe 1946, Lille 1839.
Hogu (Jacques-Gérard-Marie), classe 1949, Rennes 51020.
Trimbour (Roger-Louis-Marie), classe 1947, Paris 40962.
Caron (Jean), classe 1949, Paris 35708.
Bonnet (Louis-Jean), classe 1946, Paris 2853.
Pallu de Beaupuy (Jean-Marie-Philippe), classe 1947, Dijon 11448.
Banière (Claude-Edouard-Alfred), classe 1949, Valenciennes 4972.
Rouel (Urbain-Marie-Jules), classe 1948, Marseille 7326.
Dermaux (Stephane-Fernand-Roger), classe 1949, Valenciennes 23027.
Cazin (Paul-Louis), classe 1949, Lyon 30594.
Vallois (Michel-Pierre-Philippe), classe 1948, Valenciennes 45323.
Martin (Jacques-Pierre), classe 1947, Lyon 13871.
Cumin (Pierre-François-Paul-Henri), classe 1949, Nancy 15892.
Blaise (Maurice-Hyacinthe-Joseph), classe 1948, Nancy 12741.
Monot (François), classe 1947, Lyon 1115.
Causse (René-Gaston), classe 1948, Toulouse 03763.
Trial (Jacques-André), classe 1946, Marseille 9384.
Maraval (Joseph-Marie-Louis-Amédée), classe 1949, Toulouse 376.
Guiraudou (Jean-Marcel), classe 1948, Marseille 7016.
Matteo (Jean), classe 1947, Paris 33833.
Burel (Bernard-Michel-Marie), classe 1950, Rennes L. M. 3116.
Siganos (Emmanuel), classe 1946, Marseille 18127.
Planelli (René-Charles), classe 1948, Paris 47635.
Terret (Jean-Eugène), classe 1949, Lyon 31537.
Yanacopoulo (Jean-Joseph), classe 1949, Tunis 1383.
Le Poitevin de Lacroix de Vaubois (Huberl-Marie-Henri), classe 1947, Rennes 25768.
Thirion (Jacques-Eugène-Etienne-Jean), classe 1947, Marseille 9776.
Faure (Maurice-Antoine), classe 1946, Lyon 12802.
Cappe (André-Pierre), classe 1948, Nancy 996.
Sustrac (Chrislian-Pierre), classe 1949, Paris 8067.
Grandgeorge (Denis-Alfred), classe 1949, Strasbourg 7174.
Prouheze (Max-Albert-Henry), classe 1949, Marseille 14323.
Latil (Charles-Jacques-Tony), classe 1949, Marseille 7058.
Miles (Jacques-Elie), classe 1949, Alger 1909.
Aubery (Camille-Firmin-Lucien), classe 1947, Marseille 19206.
Pech (Gaston-Dominique), classe 1948, Ajaccio 535.
Canonge (Maurice-Jean), classe 1948, Marseille 4605.
Queinnec (Louis-Marie-Urbain), classe 1946, Rennes 4719.
Demousseau (Louis-Jean-Marie), classe 1949, Paris 23267.
Jany (Pierre-Jean), classe 1948, Toulouse 7111.
Prigent (Marcel), classe 1946, Rennes 13006.

IV. — Train.

Vincent (André-Lucien), classe 1947, Poitiers 26131.
Rocheton (Laurent-Marius), classe 1949, Lyon 17391.
Bredif (Henri-Marc), classe 1947, Poitiers 13960.
Despujols (Charles), classe 1947, Rabat R. 1966.
Perrin (Marcel-Emile-André), classe 1948, Dijon 13994.
Lachèvre (René-Alphonse-Paul), classe 1947, Dijon 18153.
Radamelle (Jean-Pierre), classe 1948, Marseille 13695.
Sutter (Jean-Noël), classe 1946, Marseille 2176.
Berthon (Gabriel-Paul-Gustave), classe 1949, Poitiers 11048.
Français (Claude-Jean), classe 1948, Paris 8527.
Peschel (Jacques-Henri), classe 1947, Paris 6179.
Raveneau (Jean-Marie), classe 1946, Dijon 1118.
Patas d'Illiers (Bertrand-Jean-Marie-Robert), classe 1947, Paris 6468.
Charrier (Jean-André), classe 1948, Poitiers 2537.
Lamy (Claude-Marcel), classe 1947, Paris 49141.
Soulary (Paul-Albert-Marie), classe 1946, Paris 41748.
Lambert (Jean-René-Louis), classe 1948, Rennes 10706.
Painvin (Stanislas-Marie-Georges), classe 1946, Paris 45979.

Vincent (Pierre), classe 1947, Poitiers 7553.
Raffaelli (Pierre-Paul-Jean-Marie), classe 1949, Paris 26414.
Roman (André-Jean-Edgard), classe 1948, Tunis 742.
Combelles (Robert-Antoine-Jean), classe 1946, Lyon 27237.
Espaze (Henri-Léon-Jean), classe 1948, Marseille 11788.
Dedessus Le Moustier (Jean-Adrien), classe 1946, Lille (Valenciennes) 26213.
Bony (Gilbert-Raymond), classe 1948, Paris 23544.
Fleury (Louis-Camille-Alexandre), classe 1948, Dijon 6382.
Rivière (André-Charles-Marie), classe 1946, Paris 29334.
Georges (André-Marie-Gabriel), classe 1947, Lyon 27203.
Morel (Jacques-Emile-Gabriel), classe 1946, Paris 15337.
Pechenart (Jean-Charles-Paul), classe 1947, Valenciennes 36170
Mayer (Jean-Hubert), classe 1946, Marseille 5211.
Astrus (Pierre-Marie-André), classe 1946, Paris 29113.
Briquet (Michel-Augustin-Lucien), classe 1947, Valenciennes 25511
Oller (Louis-Jean), classe 1946, Dijon 10581.
Juteau (Michel-Edgard-Jean), classe 1946, Paris 8614.
Monceu (Henri-Jean), classe 1947, Toulouse 8116.
Bergeon (Henri-Victorin-Hélen), classe 1947, Marseille 23175.
Lipmanowicz (Maurice), classe 1949, Paris 5069.
L'Hermite (Maurice-Louis-Eugène), classe 1948, Alger 2124.
Ferrandes (René-Antoine-Henri-Jean), classe 1947, Rabat R. 1373.
Reuland (Albert-Julien-Etienne), classe 1949, Marseille 8313.
Restin (Henri-François-Léon), classe 1946, Valenciennes 25338.
Vecker (Achille-Jacques), classe 1946, Lyon 33257.
Clement (Louis-René-Henri), classe 1948, Paris 31215.
Nezondet (Lionel-Raoul), classe 1946, Dijon 407.
Gilardi (Jean-Joseph), classe 1949, Marseille 22043.
Berlin (Charles-Félix-Claude), classe 1949, Marseille 16522.
Brunet (Jean-René-Louis), classe 1949, Paris 34172.
Gaulain (Pierre-Michel-Jean), classe 1946, Dijon 6901.
Vannier (Michel-Emile-Henri), classe 1950, Valenciennes 43344.
Merle (Guy-Roger), classe 1948, Poitiers 30810.
Petit (Serge-Gilbert), classe 1947, Paris 23230.
Torris (Jean-Maurice-Ghislain-Marie-Joseph), classe 1947, Valenciennes 23552.
Revillon (Jean-René-Edmond), classe 1947, Rennes 36175.
Peyrelongue (André-René), classe 1948, Toulouse 13185.
Bourbon (Pierre-Roger), classe 1947, Dijon 11169.
Vaussanvin (Marcel), classe 1947, Dijon 12576.
Puech (René-Paul-Louis), classe 1947, Marseille 5228.
Gaudichau (Robert-Albert-Léon), classe 1946, Paris 44106.
Mical (Jean-Antoine-Emile), classe 1949, Paris 29172.
Plantiveau (Yves-Charles), classe 1947, Poitiers 21856.
Hamard (Jean-Alexandre-Victor), classe 1948, Rennes 459.
Kaufmann (Jacques-Jean-Ferdinand), classe 1947, Paris 863.
Simonet (Jean-Marie-François-Félix-Henri), classe 1949, Paris 53134.
Brugnon (Jean-Roger), classe 1947, Paris 28093.
Capdeville-Cazenave (André-Jean), classe 1948, Poitiers 33068.
De Guirard de Montarnal (Philippe-Robert-Paul-Charles), classe 1947, Paris 6266.
Bes (Maurice-Eloi-Jean), classe 1949, Toulouse 16903.
Nicolas (Max-Auguste-Roger), classe 1947, Marseille 20643.
Huetz (Alain-Marie), classe 1946, Paris 1713.
Verchère (Louis-Joseph-Jean), classe 1946, Dijon 18454.
André (Robert), classe 1949, Paris 49599.
Peltier (André-Auguste), classe 1947, Rennes 36116.
Lavest (Louis-Vincent-Francisque), classe 1947, Lyon 24591.
Ricout (Edouard-Georges), classe 1946, Lyon 36112.
Etienne (Gilbert-Emile-Eugène), classe 1947, Valenciennes 4248.
Oddos (Robert-René), classe 1947, Lyon 23194.
Lemarié (Michel-Henri-Jean), classe 1947, Paris 44910.
Mosnier (Max-Gilbert-Louis), classe 1946, Nancy 15449.
Rouze (René-Raymond-Georges), classe 1947, Valenciennes 6212
Dagan (Raymond-Fernand-Albert), classe 1949, Rennes 43577.
Hoffmann (Michel), classe 1949, Paris 21828.
Prat (Pierre-Marie-Jean-Barthélemy), classe 1948, Poitiers 26015.
Bonnefond (Guy-Marie-Jean-Denis), classe 1947, Paris 36806.
Depré (Jacques-Marie-Alphonse), classe 1948, Poitiers 19857.
Delmaire (Serge-Henri), classe 1946, Paris 14358.
Lavail (André-Louis-Maurice), classe 1948, Marseille 10370.
Rozières (Robert-Amans), classe 1949, Toulouse 9811.
Salvanes (Jean-Félix), classe 1948, Poitiers 713.
Jeulin (Claude-Henri), classe 1947, Paris 49597.
Pangrani (François-Antoine), classe 1949, Marseille 1703.
Le Blanchec (Yves-Pierre-Marcel), classe 1949, Poitiers 5055.
Duhem (Bernard-Hippolyte-Stéphane), classe 1949, Valenciennes 16570.
Dupin (Robert-Pierre-Jean), classe 1947, Paris 25810.
Boulaud (Pierre-René), classe 1949, Paris 15586.
Piancastelli (Robert-Pierre-Henri), classe 1947, Marseille 9734.
Hacquart (Guy-Georges-André), classe 1949, Valenciennes 729.
Herbeth (Gérard-Stanislas-Joseph), classe 1950, Strasbourg L. M. 664.
Fauchet (Pierre-Lucien-Anatole), classe 1948, Valenciennes 27302.
Allover (Gilbert-Aimé-Maurice), classe 1949, Paris 42158.
Marchand (André-Georges), classe 1946, Dijon 15241.
Mesmeur (Jean-Yves-Marie-François), classe 1947, Rennes 18537.
Wattecamps (Alain-André-Yves-Marie-Marie), classe 1949, Rennes 36678.
Perrin (Bernard-Henri), classe 1949, Nancy 12775.
Guennoc (Henri-Yves-Marie), classe 1946, Rennes 182.
Jacquemin (Guy-Frédéric-Edouard), classe 1947, Nancy 5829.
Chabert (Jacques-René-Louis-Augustin), classe 1949, Marseille 3388.
Ricard (René-Fernand), classe 1948, Marseille 3217.
Arial (Pol-François-Hubert-Ernest), classe 1947, Valenciennes 8258.
Loult (Jean-Daniel), classe 1947, Poitiers 28993.
Le Noan (Hervé-Marie-Yves), classe 1946, Rennes 12629.
Payen (Pierre-Baptiste), classe 1947, Paris 38294.
Cairo (Jean-Pierre-Joseph), classe 1946, Marseille 1235.
Girard (Michel-François-Pierre), classe 1948, Poitiers 26279.
Gillot (Paul), classe 1947, Valenciennes 3216.
Prud'homme (Jean-Emile), classe 1947, Lyon 35932.
Sellier (Hubert-Gaston-Homère), classe 1947, Valenciennes 20156.
Melinand (Georges-Jean-Philippe), classe 1947, Lyon 1110.
Bosdevigie (Marcel-René), classe 1947, Poitiers 11950.
Thomas (Jean-Julien-Albert), classe 1948, Paris 22630.
Allemane (Claude-Jean-Louis), classe 1948, Poitiers 20701.
Daniel (René-Paul-Gabriel), classe 1946, Poitiers 23793.
Bastie (André-Eugène-Marie-Alpinien), classe 1948, Toulouse 11644.
Kervarrec (Gabriel-Louis-Marie), classe 1948, Rennes 8482.
Le Monies de Sagazan (Robert-Jean-Marie-Henri), classe 1947, Paris 1368.
Gosset (André-Hubert-Eugène), classe 1949, Valenciennes 1511.
Renard (Roland-Eugène-Adrien), classe 1946, Rennes 25637.
Lagarde (Aimé-Raymond-René), classe 1948, Lyon 31178.
Mathis (Bernard-Georges), classe 1948, Nancy 13476.
Trouillet (Gilbert-Clément-Pierre), classe 1949, Lyon 28502.
Bogex (Jean-Virgile-Emile), classe 1946, Lyon 22233.
Thomas (Michel-René-Claude), classe 1949, Paris 30969.
Tornafol (Bernard-Joseph-Marie-Gabriel), classe 1948, Lyon 23860.
Cazanave (Jean-Antoine), classe 1947, Marseille 2618.
Dorget (Jean-Charles), classe 1949, Dijon 17378.
Jeanney (Georges-Marcel-Marie), classe 1947, Dijon 17398.
Lesot (Gérard-Adolphe-Aristide), classe 1948, Valenciennes 28353.
Ponchon (André-François-Charles), classe 1949, Marseille 1566.
Bunel (Pierre-Robert-Jules), classe 1947, Rennes 62339.
Barbot (Jacques-Marie-Edmond), classe 1948, Poitiers 11852.
Cazelles (Pierre-Armand-Albert-Marius), classe 1947, Toulouse 17104.
Streit (Yves-Armand-Gaston-Marc), classe 1949, Marseille 957.
Blanc de La Fontaine (Maurice-André-Pierre), classe 1948, Lyon 4182.
Varizat (André-Claude), classe 1949, Marseille 5878.
Sere (Jean-Alphonse-Romain), classe 1947, Valenciennes 7207
Godard (Serge-Victor), classe 1948, Paris 30285.
Campain (Jean-Paul), classe 1948, Paris 26900.
Le Hir (Jean-Pierre), classe 1948, Rennes 35898.
Bouland (Roland-Hilaire-Eugène-René), classe 1947, Valenciennes 5197.
Le Derf (Michel-Joseph-Louis), classe 1948, Paris 27028.
Pécheu (Georges), classe 1948, Toulouse 2542.
Parent (Pierre-Edgard-Antoine), classe 1948, Lyon 36261.
Clarac (Marcel-Henri-François), classe 1948, Strasbourg 22664.
Figarol (Jacques-Marie), classe 1948, Poitiers 2811.
Martial (Maurice), classe 1948, Poitiers 30859.
Legardinier (Claude-Yves-Marie), classe 1949, Paris 32324.
Armand (Michel-Louis-Jules), classe 1949, Marseille 1594.
Vanthournout (Roger-Louis-Marie-Victor), classe 1947, Valenciennes 4190.
Doré (Olivier-Gustave-Julien), classe 1947, Paris 36856.
Gilbert (Claude-Marie), classe 1948, Paris 51353.
De Chabaneix du Chambon (Jean-Pierre-Marie), classe 1946, Marseille 1813.
Bonnaud (Georges-François-Henri), classe 1947, Poitiers 29190.
Phalippou (Jean-Lucien-Léon), classe 1946, Paris 1246.
Berkovitsch (Jean-Jacques-Moïse), classe 1948, Paris 42253.
Vidal (Lucien-Antonin), classe 1948, Lyon 31029.
Carbonnel (René-Paul-Albert), classe 1947, Lyon 33064.
Pipart (Jacques-Arthur-Marcel), classe 1947, Paris 32189
Thibault (Jean-Claude-Henri-Marie), classe 1947, Paris 31063.
Baillet (Jacques-Jean), classe 1947, Marseille 22422.
Pineau (Jean-Ambroise-Prudent-Marie), classe 1946, Paris 42072.
Beaussier (Gérard-Pierre-Gilbert), classe 1947, Valenciennes 35472.
Jaffre (Denis-Louis-Marie), classe 1947, Rennes 54181.
Nicollon des Abbayes (Jacques-Henri-Marie), classe 1949, Rennes 36605.
Lamotte (Jean-Albert-Léon), classe 1948, Valenciennes 16179.
Crabos (André-Pierre-Abel), classe 1947, Toulouse 22579.
Canciani (François), classe 1949, Toulouse 11824.
Diot (Pierre), classe 1948, Paris 50016.
Girault (Pierre-Albert-Jacques), classe 1946, Valenciennes 39763.
Bonnin (Pierre-Claude), classe 1947, Marseille 11036.
Siguier (Gérard-Louis), classe 1949, Toulouse 743.
Angles (Marcel-Clément), classe 1947, Marseille 13160.
Tort (Guy-Bernard), classe 1949, Toulouse 21601.
Loir (Roland-Charles), classe 1948, Paris 10035.

Mathieu (André-Henri), classe 1949, Lyon 11161.
Amédé (Michel-Marie), classe 1948, Paris 17831.
Durandeu (Guy-André-Georges-Gilbert), classe 1949, Paris 7871.
Dubois (Paul-Jean-Georges), classe 1949, Lyon 21759.
Boissel (Jacques-Maurice), classe 1947, Lyon 3369.
Ponchet (Michel-Pierre), classe 1948, Poitiers 24174.
Véron (Jacques-Nicolas), classe 1948, Poitiers 12128.
Durand (Jacques-Henri), classe 1949, Lyon 12892.
Bey (Philippe-Marie-Joseph-Patrick), classe 1949, Poitiers 23522.
Soulet (Yves-Eugène-Charles), classe 1947, Poitiers 25376.
Barthelemy (Guy), classe 1946, Paris 25022.
Bord (Gilbert-Clément-Justin), classe 1946, Toulouse 8153.
Boussageon (François-Paul-Raymond), classe 1948, Paris 22044.
Bordeloup (Daniel-Bernard), classe 1949, Paris 4621.
Bruchet (René-Léon-Lucien), classe 1948, Marseille 10721.
Farce (Pierre-Antoine-Léon), classe 1949, Paris 31556.
Cosmidis (André-Henri-Pierre), classe 1946, Paris 1701.
Guérin (Christian-Joseph-Paulin), classe 1950, Paris L. M. 2313.
Chicoine (Raymond-Armand-Georges), classe 1949, Poitiers 30170.
Alusse (Jean-Paul-Georges), classe 1947, Poitiers 29065.

V. — Transmissions.

Poussant (Jean-Pierre), classe 1947, Valenciennes 32398.
Cohen-Hadria (David-Armand), classe 1946, Tunis 585.
Chevalier (André-Isidore), classe 1948, Rennes 27010.
Reynier (Yves-Hubert), classe 1946, Marseille 10155.
Gaudry (René-Paul), classe 1949, Nancy 2722.
Gadeceau (Alfred-Louis), classe 1947, Paris 12118.
Brunet (Pierre-Marcel), classe 1948, Paris 48667.
Lecler (Gérard-Georges-François), classe 1947, Paris 7688.
Marceaux (André-Louis), classe 1949, Dijon 17180.
Suisse (Jacques-Léon-Charles), classe 1948, Paris 11461.
Balleret (Jacques-François-Alexandre-Fernand-René), classe 1948, Dijon 12261.
Meis (Pierre-Joseph), classe 1949, Valenciennes 12631.
Morand-Estrada (Pierre-Alfred-Eugène), classe 1946, Toulouse 1631.
Damiant (Pierre-Antoine), classe 1947, Lyon 35692.
Millery (Robert-Eugène), classe 1949, Nancy 11414.
Wanniuwembourg (Marceau-Jean), classe 1950, Valenciennes 10610.
Gourrichon (Pierre-Albert), classe 1947, Marseille 22984.
Lehmann (Myrtil-Bernard), classe 1948, Paris 25598.
Saupe (Paul), classe 1947, Paris 30033.
Burland (René-Léon-Marius), classe 1947, Dijon 18999.
Boursaux (André-Paul), classe 1947, Paris 4831.
Villate-Lafontaine (Jacques-Etienne), classe 1946, Lyon 7180.
Mazoyer (Albert-Claude-Joseph), classe 1949, Lyon 30037.
Widmer (Michel-James-René), classe 1949, Paris 15134.
Godet (Yves-Joseph-Georges), classe 1946, Paris 9833.
Bespard (Jean-André-Pierre), classe 1946, Paris 7004.
Moniez (Jacques-Camille), classe 1946, Lille 11394.
Augier (Jean-Fernand), classe 1947, Marseille 17669.
Roche (Gaston-Pierre), classe 1947, Lyon 31084.
Antoine (Philippe-Jean-Edouard), classe 1946, Paris 1862.
Choupeaux (Paul-Pierre), classe 1947, Rennes 38981.
Agnus (François-Emile-Jean), classe 1948, Valenciennes 42772.
Fossier (Etienne-Jean-Pierre), classe 1947, Poitiers 29853.
Exmelin (Yves-Armand), classe 1947, Rennes 1453.
Diners (Bernard-André-Claude), classe 1949, Toulouse 12202.
Maliet (Gérard-Louis), classe 1946, Lille 25983.
Remy (René), classe 1949, Nancy 10674.
Colin (Jean-Ernest-Louis-Henri), classe 1946, Rennes 19925.
Lepinette (Guy-Claude-Marcel), classe 1950, Valenciennes 48828.
Reinmann (Jacques-Louis-Eugène), classe 1946, Paris 25545.
Jacquinot (Claude-Fernand), classe 1949, Nancy 7094.
Mongey (Bernard-Alfred-François), classe 1948, Nancy 1671.
Maudet (Jean-Louis-Ferdinand), classe 1948, Poitiers 15061.
Boyard (Lucien), classe 1946, Maroc 1019.
Stadler (Arnaud-Joseph), classe 1949, Strasbourg 622.
Jacquet (Henri-Désiré), classe 1949, Lyon 30678.
Gau (Emile-Louis-Antoine), classe 1947, Toulouse 22029.
Bosquain (Maurice-Jean), classe 1947, Rennes 02760.
Villain (Roland-Pierre), classe 1949, Paris 57138.
Verne (Pierre-Louis), classe 1949, Paris 22779.
Bonifacino (Robert-Carlo-Léon), classe 1947, Dijon 19051.
Deslandes (Georges-René-Louis), classe 1946, Paris 11352.
Falcoz (Robert-Xavier), classe 1947, Lyon 31596.
Brue (Jacques-Ernest-Marie), classe 1946, Lille 15929.
Pavart (Henri-Jean-Louis), classe 1947, Paris 1785.
Thomeret (Antonin-Edouard-Jean-Marie), classe 1946, Dijon 6077.
Horvilleur (Francis-Benjamin-Lucien), classe 1946, Paris 8396.
Courtier (Jean), classe 1948, Paris 33973.
Demoget (Jean-Paul), classe 1947, Nancy 2501.
Le Mao (Yves-Norbert), classe 1949, Rennes 19007.
Falcon de Longevialle (Guy-Marie-Jacques), classe 1948, Paris 51344.
Bergemer (Jacques), classe 1949, Nancy 4753.
Deslande (Claude-Fernand-Marcel), classe 1946, Paris 23636.
Sandoz (Jean-Paul), classe 1948, Paris 55960.
Boillot (Auguste-Charles-Marie), classe 1949, Dijon 1766.
Pagel (Georges-Lucien), classe 1949, Nancy 11447.
Pachot (Georges-Charles-Bernard), classe 1946, Toulouse 13755.
Namy (Claude-Emile), classe 1946, Rabat 1339.
Giraud (Raymond-Georges), classe 1948, Rennes 15380.
Risch (Jacques-Charles), classe 1949, Nancy 11906.
Raimbault (Guy-Louis-Hubert-Marie), classe 1948, Paris 33128.
Vialatte de Pemille (Jacques-Henry-François), classe 1946, Paris 1309.
Dory (Jacques-Gérard-Joseph), classe 1946, Dijon 15998.
Orvane (Jacques-Rémy-Vincent), classe 1947, Dijon 16799.
Peignier (Bernard-Jean-Marie), classe 1948, Nancy 1973.
Larivée (Lucien-Louis-Henry), classe 1948, Poitiers 30475.
Venzac (Georges-Guillaume), classe 1947, Lyon 28055.
Dupuy (Francis-Marc), classe 1946, Lyon 26023.
Jacquemard (Aimé-Ernest), classe 1947, Dijon 13933.
Pachet (Edouard-Yves-Marie), classe 1948, Poitiers 28736.
Masson (Julien-Léon), classe 1948, Dijon 3206.
Chabrie (Pierre-Jean), classe 1946, Poitiers 8598.
Moritz (Henri-André-Antoine), classe 1947, Nancy 15411.
Nambot (André), classe 1947, Poitiers 25910.
Menager (Jean-Claude-Xavier), classe 1948, Lyon 35108.
Bourgouin (Georges-Emile), classe 1946, Paris 4332.
Ribard (Max-Henri-Augustin), classe 1946, Marseille 10505.
Jouvet (Jacques-Henri), classe 1947, Paris 45163.
Heude (Alain-Joseph-Marie-François), classe 1947, Rennes 14916.
Filippini (Jacques-André), classe 1947, Paris 34532.
Bruihard (Pierre-Jean-Marie), classe 1950, Dijon 1818.
Chenebault (Pierre-Maurice-Albert), classe 1951, Poitiers 1475.
Gros-jean (Roger-Charles), classe 1950, Nancy L. M. 1125.
Monimaneix (Pierre-Jean-Dieudonné), classe 1946, Valenciennes 50168.
Noguier (Gilbert-Aimé-Louis), classe 1947, Marseille 20704.
Debare (Roland-Auguste-Elie), classe 1947, Rennes 37455.
Bureau (Pierre-Robert), classe 1947, Marseille 3815.
Foucault (Bernard-Jean-Joseph), classe 1946, Paris 14962.
Fourment (Guy-Marcel), classe 1947, Valenciennes 20666.
Lafond (Henri-Bernard), classe 1946, Poitiers 24584.
Ramasse (Albert-Jean), classe 1947, Marseille 14281.
Aigle (André-Armand-Ausone), classe 1948, Paris 18902.
Lacombe (Henri-Joseph), classe 1949, Paris 11518.
Pourcelot (Jacques-Marcel), classe 1946, Paris 48028.
Canipel (Kléber-Paul), classe 1946, Toulouse 1631.
Jacquinot (Claude), classe 1946, Nancy 16228.
Warnier (Maurice-Claude-Lucien), classe 1948, Paris 25657.
Henriot (Michel), classe 1948, Paris 4073.
Ricchiero (Hubert-Antoine), classe 1946, Marseille 7738.
Turquin (Robert-André), classe 1949, Valenciennes 20848.
Frain (Claude-Léonel), classe 1949, Poitiers 30965.
Coutallier (Jean-François-Louis), classe 1948, Paris 40044.
Bovis (Claude-Constant-Louis), classe 1946, Paris 18917.
Noë (Claude-André-Alfred), classe 1947, Paris 37548.
Defente (Marcel), classe 1948, Valenciennes 38457.
Gauthier (Guy-Gérard-Joseph-René), classe 1946, Poitiers 14305.
Bouquigny (Jean-Fernand), classe 1949, Dijon 11565.
Tomachevski (Erik-Georges), classe 1948, Paris 34398.
Patin (Michel-Antoine), classe 1948, Nancy 1257.
Reynal (Jean-Henri), classe 1948, Lyon 35520.
Chalot (Michel-Armand-Marie), classe 1950, Dijon L. M. 1817.
Dauvizis (Jacques-Pierre), classe 1947, Poitiers 10685.
Courtiade (Marcel), classe 1946, Poitiers 7337.
Graumann (Gilbert-Paul), classe 1947, Alger 1223.
Seguin (Yves-André-Louis), classe 1948, Marseille 19837.
Deleani (Joseph-Emile-Adolphe), classe 1947, Valenciennes 10359.
Dameron (Jean), classe 1948, Dijon 11787.
Deroche (Jacques-Antoine-Ghislain), classe 1947, Valenciennes 9095.
Payan (Aimé-Félicien-Serge), classe 1948, Marseille 6339.
Puvieux (Claude), classe 1946, Paris 9475.
Periand (Luc-Jean), classe 1947, Alger 749.
Bennet (Jean-Paul-Victor-Joseph), classe 1946, Toulouse 6577.
Gautron (Ernest-Auguste-Henri-Adelin), classe 1949, Rennes 4091.
Lourdin (Michel-Jean), classe 1946, Paris 4558.
Mulot (Jacques-Pierre-Camille), classe 1946, Paris 8061.
Ooghe (André-Gérard-Jean), classe 1949, Valenciennes 13599.
Guillery (Paul-Noël), classe 1946, Paris 15335.
Berland (René-Marcel), classe 1947, Dijon 18207.
Lux (Guy-René), classe 1947, Paris 3157.
Issaly (Jean-Henri-Lucien), classe 1946, Paris 11467.
Roland (Max-Elie), classe 1950, Nancy 1471.
Nivlet (Léon-Jean-Marie), classe 1949, Nancy 7692.
Bardin (Dominique-Marie-André), classe 1946, Rennes 48069.
Painturier (Michel-Jean-Louis-Charles), classe 1948, Valenciennes 44606.
Combres (Roger-Alfred), classe 1948, Tunis 255.
Digo (André-Louis), classe 1947, Rennes 25136.
Haugazeau (Michel-Emile-Yves), classe 1946, Paris 38191.
Huet (André-Louis-Pierre-René), classe 1947, Rennes 39789.
Floquet (Guy-Roland), classe 1948, Paris 9094.
Gadiou (André-René-Albert), classe 1946, Poitiers 19522.

De Lavenne de La Montoise (Hubert-Yves-Marie-André), classe 1947, Paris 17886.
Prat (Pierre-Joseph-François-Régis), classe 1948, Lyon 19812.
Paniel (Pierre-Alban-Gaston), classe 1947, Marseille 80.
Antic (François-Jean), classe 1946, Toulouse 1911.
Colombet (Jean-Baptiste), classe 1948, Lyon 9426.
Aubry (Jean-Albert), classe 1947, Nancy 4723.
Cahuzac (Joseph-Marie), classe 1946, Toulouse 3628.
Carvin (Henri-Martial), classe 1949, Marseille 6858.
Kerlo (Jean-François-Marie), classe 1946, Rennes 8965.
Ferrand (Philippe-Robert-Aimé-Pierre-André-Georges-Gilles), classe 1948, Poitiers 13850.
Ledard (Michel-Paul-Edmond-René), classe 1948, Valenciennes 00679.
Pousset (Jacques-Fernand-Constant), classe 1947, Rennes 30277.
Guvenet (Jacques-Désiré), classe 1947, Marseille 15911.
Wilhelm (Pierre), classe 1947, Paris 2269.
Garcelon (Jean-Antonin), classe 1949, Poitiers 31313.
Dumesnil (Raymond), classe 1948, Paris 31295.
Mony (François), classe 1946, Poitiers 4965.
Richard (Pierre), classe 1946, Poitiers 4857.
Magnin (Jean-Paul-Charles), classe 1947, Lyon 7756.
Fyshaw (Jean-Marie-Edwin), classe 1948, Poitiers 26267.
Borel (Gilbert-Jean-Henri), classe 1947, Paris 45352.
Bourlis (Jean-Claude-André), classe 1948, Paris 43973.
Viaggen (Jean), classe 1949, Paris 39858.
Juifour (Michel-Raymond-Charles), classe 1946, Paris 23316.
Legrand (Lucien), classe 1948, Paris 57733.
Pouleau (Jean-Léon-Ernest), classe 1947, Rennes 43699.
Toriel (Maurice-Casimir-Edouard-Henri), classe 1948, Dijon 18677.
Brevers (Marcel-Eugène-Alfred-Armand), classe 1947, Valenciennes 10270.
Fabre (Lucien-Jean-Paul), classe 1948, Tunis 1186.
Cavalié (Henri-Alphonse-Auguste-Marie), classe 1946, Paris 16050.
Mouchon (Emile-Léon-Jacques), classe 1949, Valenciennes 34810.
Oblin (Jean-André-Marie), classe 1947, Paris 32730.
Gravier (Lucien-Fernand-Louis), classe 1946, Lyon 14552.
Le Bihan (André), classe 1950, Rennes 7128.
Larlaux (Emmanuel-Jean), classe 1946, Paris 25331.
Marchal (Claude-Pierre-Edmond), classe 1947, Paris 36941.
Comte (Stéphane-Charles-Marie), classe 1951, Lyon 1860.
Lherme (Henri-Roger), classe 1946, Poitiers 3036.
Augier (Georges), classe 1947, Marseille 16927.
Dubus (Charles-Ernest-Joseph), classe 1948, Valenciennes 20939.
Fric (Jean-André), classe 1947, Lyon 29215.
Clément (Pierre-Victor-André), classe 1947, Paris 32569.
Conterno (Marcel-Cyrille-Laurent), classe 1948, Marseille 9864.
Casadevall (Jean-Marie-Alphonse), classe 1947, Marseille 6336.
Semelet (Jacques), classe 1946, Paris 12550.
Royer (Jean-René), classe 1948, Nancy 14704.
Pic (René), classe 1946, Marseille 14550.
Bourdais (Charles-Constant), classe 1948, Rennes 17716.
Guillemin (Gilbert-Christian), classe 1948, Rennes 27109.
Tanossian (Martin-Roupen), classe 1947, Paris 34179.
Cornet (Jean-Pierre-Gaston), classe 1948, Valenciennes 43692.
Lamotte (Jean), classe 1946, Valenciennes 19680.
Durand (Jacques-Lucien), classe 1949, Dijon 17385.
Richerd (Bruno-Jean-Léon), classe 1948, Lyon 28478.
Massicot (Bernard-Jean-Marie), classe 1946, Paris 7709.
Blanc (Pierre-Claude-Emile), classe 1947, Marseille 5893.
Briand (Serge-Albert-Marcel), classe 1949, Rennes 36103.
Copin (Michel-Pol-François), classe 1946, Paris 45990.
Clément (Benoit-Marcel), classe 1948, Lyon 36560.
Vernet (François-Marcel), classe 1946, Lyon 32599.
Etienne (Alexandre-Albert-Jean-Marie), classe 1946, Marseille 5107.
Serres (Jacques-Romain-Eugène), classe 1948, Lyon 29379.
Deffrennes (Philippe-Anselme), classe 1949, Valenciennes 12177.
Dezerville (Serge-Nicolas), classe 1947, Paris 46687.
Perrouault (Louis-Clerc-Yves), classe 1947, Rennes 41689.
Barbier (Michel-Marie-Adolphe), classe 1947, Nancy 6443.
Chenebault (Jean-Abel François), classe 1948, Poitiers 28792.
Vallière (Robert-Henri), classe 1949, Lyon 23991.
Lefèvre (Jackie-Michel), classe 1948, Paris 10673.
Raymond (Roger-Louis-Gérard), classe 1947, Lyon 14213.
Favreau (Michel-Jacques-Antonin), classe 1946, Paris 1277.
Gaudin (Edmond-Louis), classe 1948, Marseille 13880.
Lelaurain (Pierre-Félix), classe 1947, Paris 12269.
Jayet (Henri-Joseph-Eugène), classe 1948, Lyon 35207.
Boulva (Henri-Gaston), classe 1950, Paris 3687.
Delahaye (Jacques-Albert), classe 1948, Valenciennes 05312.
Fredric (André-Charles), classe 1947, Nancy 13187.
Gavard (Fernand-Alfred), classe 1950, Lyon 1927.
Tolson (Michel-Louis-Joseph), classe 1946, Valenciennes 1503.
Morand (Jean-Robert), classe 1949, Paris 7386.
Orel (Claude-Raymond), classe 1948, Valenciennes 07242.
Duchesne (Bernard-Lucien-Michel), classe 1948, Paris 45840.
Faroult (Lionel-Jean-Marie-Fernand), classe 1947, Valenciennes 16106.
Saigne (Jean-René), classe 1946, Poitiers 22815.
Baudouin (Gabriel-François-Bernard), classe 1946, Paris 23776.
Laborde (Christian), classe 1949, Toulouse 20014.
Bard (Philippe-Robert-Maurice), classe 1946, Paris 18016.
Bodereau (Michel-Alexis-Jean), classe 1948, Rennes 48089.
Dehaut (Michel-Paul-Victor-Alfred), classe 1950, Valenciennes 22396.
Vassalo (Jean-Pierre), classe 1949, Paris 29025.
Pagot (Anselme-Victor), classe 1949, Rennes 48879.
Coffin (Maurice-Serge), classe 1947, Lyon 18274.
Nafziger (Jacques-Alexandre-Jean), classe 1946, Paris 11815.
Le Goff (Jean-Marie), classe 1950, Rennes 8231.

Par décision en date du 22 mai 1950, sont promus au grade d'aspirant à titre définitif les militaires de la classe 1949/2 dont les noms suivent, qui ont satisfait aux examens de sortie des écoles de formation d'élèves officiers de réserve :

TROUPES COLONIALES

RÉSERVE

(Pour prendre rang du 1er mai 1950.)

Infanterie coloniale.

Arbellot-Repaire (Yves-Robert).
Cochini (Christian).
Pares (Michel-Jean).
Péan (Philippe-Yves-Bernard).
Montagnon (Pierre-Edmond).
Abriac (Robert-André).
Candlot (Gérard-Marie-Henri).
Carichon (Claude-Hubert).
Bayle-Lespitau (Jean).
Buleau (Michel-Joseph).
Authie (Germain).
Carpe (Maurice-Jules).
Sironneau (Henri-René-Jacques).
Darrieu (Michel-Pierre-Léon).
Barthes (Jacques-Henri).
Thibault (André-Marcel-Gérard).
Gilli (René-Camille-Lucien).
Gourrier (Louis-Jacques).
Vie (Albert-Antoine-François).
Laborde (Marcel-Bertrand).
Vital (Jean-Jacques).
Dureau (François-Michel).
Collin du Bocage (Bertrand).
Carle (André-Jean-Marie-Francis) (1).
Gontier (Louis-Marie).
Chenel (Philippe-Maurice).
Lippi-Renucci (Rémi-Dominique-Jacques).
Stromboni (Dominique-Charles-Félix).
Perdreau (Claude-Bernard).
Beer-Demander (Michel-Robert).
Sabatier (Maurice-Jean-Régis).
Girard (Joseph-Victor-Marie).
Gales (Albert-François).
Danel (Bernard-Charles).
Mauger (Pierre-Louis).
Meniolle de Cizancourt (Joël-Guy-Jacques).
Philippe (Maurice-Charles).
Daniel (Pierre-Marie).
Rigal (Aimé-Joseph-Augustin).
Nicolas (Jean-Baptiste).
Jourda (Pierre-Henri).
Piel (Jacques-Henri-Joseph).
Pelouse (Jean-Julien).
Le Marec (Charles-Auguste).
Rouille (Georges).
Caurier (Adrien-Charles).
Colombie (Gaston-Eugène-Emile).
Ouvrard de Linière (Philippe-René-Ghislain).
Rioualiec (Jacques-Eugène).
Pinède (Raymond-Yvon).
Vassal (Alphonse-Michel).
Gattefosse (Jean-Baptiste-Achille-Raymond).
Aspar (Claude-André).
Alberge (Maurice-Georges).
Millard (Claude-Georges).
Vesinet (Auguste-Sylvain-Eugène).
Freydt (Michel-Raymond).
Cazenave (Mary-Michel).
Roques (Lucien-Marcel).
Arrieu (Etienne-Jean-Paul).
Bourgeois (Maurice-Marie).
Uhel (Armel-Bernard).
Leduc (Pierre-Michel).
Ricout (Henri-Jean-Joseph).
Carré (Jean-René).
Heinrich (François-Joseph).
Diamedo (Claude-Léon).
Parent (Michel-Marcel-Jean).
Joram (Claude-Jean-François).
Richard (Raymond-Michel) (1).
Lasch (Georges-Christian).
Roger (Jean-Marcel).
Dupertuis (Henri).
Favière (André).
Lentheric (Jean-René).
Liberge (Loïc-Jean-Félix).
Prat (Jean-Louis-Jules).
Gintz (Hubert-Claude).
Lanusse (Paul-Jean-Raoul).
Lanchec (Jean-Yvon).
Dubos (Robert-Ernest-Pierre).
De Goufreville (Guy-Henri).
Battin (Yvon).
Verger (Claude-Michel).
Bruelle (Francis-Robert).
Piétri (Jean-Camille).
Benelli (Antoine-Marie).
Lebas (Jean-Raymond).
Gadet (Gilbert-André-Guy).
Lahille (Georges-Marius-Bernard).
Desoutter (André-Adrien-Roger).
Philip (François-Henri).

Spécialistes.

TÉLÉGRAPHISTES

Courtade (Pierre-Jean).
Sabatier (Marceau-Fernand-Julien).
Pech (Georges-Paul-Henri).
Le Goff (Xavier).
Audap (André-Louis).
Plaisant (Raymond-Jacques).
Lesbordes (Gaston-Cyprien-Gérard).
Louboutin (Jean-Louis-René).
Tamalet (Jean-Adrien-Henri-Charles).
Pottier (Maurice-Auguste-Marie).
Ozenne (Gérard-Jacques-Roger).
Pichon (Marcel-Lucien).

(*Supplément.* — **Fin.**)

Artillerie coloniale.

Mialet (Michel-Marie-Adrien) (2).
Dumolard (Michel-René-Marie) (2).
Rousseau (Michel-Jean) (1).
Pannetier (Raymond-Jacques-Gabriel) (2).
Remplon (Lucien-Louis) (2).
Dubouix (Pierre-Charles-Edmond-François) (2).
Mouzard (Roger) (2).
Prayssac (Jacques-Emile) (2).
Verges (Paul-Joseph) (2).
Borione (Didier-Roger-Marcel) (1).
Sibade (René-Sylvain-Joseph-Henri) (2).
Fougerousse (Serge) (1).
Audron (Raymond-Joseph).
Goubard (Marcel-François).
Manuelonet (Roger-Alexis-Louis).
Spiegel (Georges-Albert).
Goxe (Pierre-Victor).
Marsan (Auguste-Paul).
Prim (Robert-Louis).
Pradeau (Jacques-Fernand-Marie).
Beau (Alain-André) (1).
Klein (Jean-Jacques).
Raymond (Georges-Emilien).
Rivalland (Bernard-Joseph-Victor).
Brunelon (Daniel-Jean) (1).
Lavaure (André-Claude-Etienne)
Girard (René-Louis).
Guillaume (Lucien-Pierre-Marie).
Saige (Marc-Marie-Jacques-Hilaire).
Laffont (Jacques-Jean).
Vacherot (Jean-Paul).
Leclerc (Antoine-Robert).
Benoit (Joseph-Marie).

(1) Spécialisés « blindés ».
(2) Spécialisés « F. T. A. ».

Service de l'intendance.

Rectificatif au *Journal officiel* du 19 mai 1950; page 5523, 2e colonne, au lieu de: « Gernemont (Marcel), intendant militaire adjoint », lire: « Genermont (Marcel), intendant militaire adjoint ».

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret n° 50-594 du 30 mai 1950 portant règlement d'administration publique pour la fixation des effectifs des corps d'adjoints administratifs, de secrétaires sténodactylographes, de sténodactylographes et d'employés de bureau de la caisse des dépôts et consignations.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre d'Etat et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu les articles 110 et 111 de la loi du 28 avril 1816;

Vu le décret du 4 juillet 1926 relatif à l'organisation de la caisse des dépôts et consignations, ensemble les textes qui l'ont complété et modifié;

Vu l'article 119 de la loi n° 46-2154 du 7 octobre 1946;

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947 portant règlement d'administration publique relatif à l'organisation, dans les administrations centrales des ministères et les administrations assimilées, des cadres d'adjoints administratifs et d'employés de bureau et à la fixation du statut de ces fonctionnaires et notamment son article 4;

Vu le décret n° 47-1237 du 7 juillet 1947 portant règlement d'administration publique relatif à l'organisation, dans les administrations centrales des ministères et les administrations assimilées, des cadres de secrétaires sténodactylographes et de sténodactylographes et à la fixation du statut de ces fonctionnaires et notamment son article 4;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les cadres d'adjoints administratifs, d'employés de bureau, de secrétaires sténodactylographes et de sténodactylographes de la caisse des dépôts et consignations comprennent les effectifs fixés aux articles suivants.

Art. 2. — Le cadre des adjoints administratifs comprend 1.400 emplois répartis ainsi qu'il suit entre les différents grades ou classes de la carrière:

Cent quarante adjoints administratifs de classe exceptionnelle;
Deux cent quatre-vingts adjoints administratifs de 1re classe;
Quatre cent vingt adjoints administratifs de 2e classe;
Quatre cent quatre-vingt-dix adjoints administratifs de 3e classe;
Soixante-dix adjoints administratifs stagiaires.

Sur ce nombre, par dérogation aux dispositions du deuxième alinéa de l'article 4 du décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947, cent cinquante adjoints administratifs pourront, dès à présent, être nommés adjoints administratifs chefs de groupe dans les conditions prévues par l'article 17 dudit décret.

Art. 3. — Sans préjudice des dispositions prévues à l'article 33 du décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947 susvisé, le cadre des employés de bureau comprend huit cent quatre-vingt-quatre emplois dont deux cent quatre-vingt-quinze employés de bureau de 1re classe et cinq cent quatre-vingt-neuf employés de bureau de 2e classe.

Art. 4. — Le cadre des secrétaires sténodactylographes comprend vingt emplois.

Art. 5. — Le cadre des sténodactylographes comprend quatre-vingts emplois.

Art. 6. — A titre transitoire, il pourra être procédé, dans la limite de l'effectif de chacun des cadres visés aux articles ci-dessus, à des intégrations en surnombre dans l'un quelconque des grades ou classes de ces cadres.

Ces effectifs en surnombre seront résorbés dans un délai de quinze ans par l'effet des dégagements normaux des cadres d'adjoints administratifs et d'employés de bureau, compte tenu du recrutement normal des stagiaires appartenant à ces deux catégories.

Art. 7. — Le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mai 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE PETSCHE.

Le ministre d'Etat,
PIERRE-HENRI TEITGEN.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
EDGAR FAURE.

Nouveaux traitements applicables au conservateur des collections, chef du service des instruments de précision de l'école nationale des ponts et chaussées.

Rectificatif au *Journal officiel* du 23 mars 1950: page 3217, au bas de la page, après: « (1) Echelonnement provisoire », ajouter: « (2) Classe exceptionnelle: les conditions d'accès à cette classe seront fixées ultérieurement ».

Attribution des indemnités revenant aux ayants droit de sociétés nationalisées d'électricité et de gaz dont les titres sont cotés en Bourse.

Rectificatif au *Journal officiel* du 26 mai 1950: page 5755, article 1er, paragraphe 1er, à la 9e ligne, au lieu de: « 403,30 F », lire: « 405,03 F ».

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Décret du 20 mai 1950 portant nomination d'un consul général à Léopoldville.

Le président du conseil des ministres,
Sur la proposition du ministre des affaires étrangères,

Décrète:

Art. 1er. — M. Quoniam (Guy-Emile-Joseph-Marie), administrateur de 2e classe, 1er échelon, chargé du consulat de France à Monrovia, est chargé du consulat général de France à Léopoldville, en remplacement de M. de Bourguignon de Saint Martin.

Art. 2. — Le ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 mai 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population, ministre des affaires étrangères par intérim,
PIERRE SCHNEITER.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret du 30 mai 1950 autorisant la chambre de commerce de Lyon à contracter un emprunt de 10 millions de francs.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce et du secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,

Vu le décret du 23 germinal an XIII qui a établi à Lyon une seule condition publique des soies, administrée par la chambre de commerce de cette ville;

Vu le décret du 9 avril 1898 sur les chambres de commerce;

Vu la délibération du 10 février 1950 par laquelle la chambre de commerce de Lyon a sollicité l'autorisation de contracter un emprunt de 10 millions de francs en vue de la réorganisation et de la modernisation des services de la condition des soies susvisée,

Décrète:

Art. 1er. — La chambre de commerce de Lyon est autorisée à contracter un emprunt de 10 millions de francs en vue de la réorganisation et de la modernisation des services de la condition publique des soies qu'elle administre.

Cet emprunt, toujours remboursable par anticipation, pourra être réalisé et conclu, en totalité ou par fractions, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription publique, avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossement, soit directement auprès de la caisse des dépôts et consignations, du Crédit foncier de France ou de la caisse nationale de retraites pour la vieillesse.

L'amortissement de cet emprunt s'effectuera dans un délai maximum de trente ans.

Si l'emprunt est réalisé, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, le taux réel de l'intérêt, compte tenu du prix d'émission, ne devra en aucun cas être supérieur à celui qui résulte du taux d'intérêt nominal pratiqué par la caisse des dépôts et consignations au moment de la réalisation du contrat et d'une anticipation de trois mois des versements contractuels appliquée à un emprunt remboursable par semestrialités.

Si l'emprunt est réalisé par voie de souscription publique, les conditions de l'émission devront être soumises au ministre des finances.

Il sera fait face au service d'intérêt et d'amortissement dudit emprunt au moyen des recettes d'exploitation de la condition publique dont il s'agit.

Art. 2. — Le ministre de l'industrie et du commerce et le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mai 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'industrie et du commerce,

JEAN-MARIE LOUVEL.

Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,

RAYMOND MARCELLIN.

Décret du 30 mai 1950 autorisant la chambre de commerce de Moulins à contracter un emprunt de 4.480.000 F.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce et du secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,

Vu la loi du 20 juin 1933 comprenant les aéroports parmi les établissements à l'usage du commerce que les chambres de commerce sont autorisées à fonder et à administrer;

Vu la loi du 9 avril 1898 sur les chambres de commerce;

Vu la délibération par laquelle la chambre de commerce de Moulins a sollicité l'autorisation de contracter un emprunt de 4 millions 480.000 F en vue de l'aménagement de l'aérodrome de Moulins-Avermes;

Vu l'avis du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Décrète:

Art. 1er. — La chambre de commerce de Moulins est autorisée à contracter un emprunt de 4.480.000 F en vue de l'aménagement de l'aérodrome de Moulins-Avermes.

Cet emprunt, toujours remboursable par anticipation, pourra être réalisé et conclu, en totalité ou par fractions, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription publique, avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossement, soit directement auprès de la caisse des dépôts et consignations, du Crédit foncier de France ou de la caisse nationale de retraites pour la vieillesse.

L'amortissement de cet emprunt s'effectuera dans un délai maximum de trente ans.

Si l'emprunt est réalisé, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, le taux réel de l'intérêt, compte tenu du prix d'émission, ne devra en aucun cas être supérieur à celui qui résulte du taux d'intérêt nominal pratiqué par la caisse des dépôts et consignations au moment de la réalisation du contrat et d'une anticipation de trois mois des versements contractuels appliquée à un emprunt remboursable par semestrialités.

Si l'emprunt est réalisé par voie de souscription publique, les conditions de l'émission devront être soumises au ministre des finances.

Il sera fait face au service d'intérêt et d'amortissement dudit emprunt au moyen des recettes d'exploitation de l'aérodrome dont il s'agit.

Art. 2. — Le ministre de l'industrie et du commerce et le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mai 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'industrie et du commerce,

JEAN-MARIE LOUVEL.

Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,

RAYMOND MARCELLIN.

Décret du 30 mai 1950 autorisant la chambre de commerce de Quimper à contracter un emprunt de 1.650.000 F en vue de l'installation d'un pont-bascule en gare de Quimper.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce et du secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,

Vu la loi du 9 avril 1898 sur l'organisation des chambres de commerce;

Vu les délibérations en date des 9 mars et 8 juin 1948, par lesquelles la chambre de commerce de Quimper a sollicité l'autorisation de contracter un emprunt de 1.650.000 F en vue de l'installation d'un pont-bascule de 40 tonnes à la gare de Quimper;

Vu l'avis du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme en date du 29 novembre 1948;

Vu l'avis du préfet du Finistère en date du 25 mars 1950,

Décrète:

Art. 1er. — La chambre de commerce de Quimper est autorisée à contracter un emprunt de 1.650.000 F en vue de l'installation d'un pont-bascule de 40 tonnes à la gare de Quimper.

Cet emprunt, toujours remboursable par anticipation, pourra être réalisé et conclu, en totalité ou par fractions, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription publique avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossement, soit directement auprès de la caisse des dépôts et consignations, du Crédit foncier de France ou de la caisse nationale de retraites pour la vieillesse.

L'amortissement de cet emprunt s'effectuera dans un délai maximum de vingt ans.

Si l'emprunt est réalisé, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, le taux réel de l'intérêt, compte tenu du prix d'émission, ne devra en aucun cas être supérieur à celui qui résulte du taux d'intérêt nominal pratiqué par la caisse des dépôts et consignations, au moment de la réalisation du contrat et d'une anticipation de trois mois des versements contractuels appliquée à un emprunt remboursable par semestrialités.

Si l'emprunt est réalisé par voie de souscription publique, les conditions de l'émission devront être soumises au ministre des finances.

Il sera fait face au service d'intérêt et d'amortissement dudit emprunt au moyen des recettes d'exploitation du pont-bascule.

Art. 2. — Le ministre de l'industrie et du commerce et le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mai 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'industrie et du commerce,

JEAN-MARIE LOUVEL.

Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,

RAYMOND MARCELLIN.

Décret du 30 mai 1950 portant nomination d'un administrateur des Houillères du bassin du Dauphiné.

Par décret en date du 30 mai 1950, est nommé membre du conseil d'administration des Houillères du Dauphiné, en qualité de représentant des intérêts économiques:

M. Rosset (Antoine), directeur des cartonneries de la Rochette, à la Rochette, en remplacement de M. Sylvestre, dont la démission est acceptée.

Modification de l'article 6 de l'arrêté du 10 février 1950 fixant les caractéristiques du supercarburant.

Le ministre de l'industrie et du commerce et le ministre de l'agriculture,

Vu le décret du 8 août 1935 instituant un contrôle du marché de la distribution des carburants et des huiles minérales raffinées et visant à lutter contre la spéculation;

Vu la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises, modifiée notamment par la loi du 21 juillet 1929 et le décret-loi du 14 juin 1938;

Vu le décret du 22 janvier 1919 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 1er août 1905;

Vu l'arrêté du 15 février 1946, modifié par l'arrêté du 10 septembre 1949, fixant les caractéristiques du carburant-auto;

Vu l'arrêté du 10 février 1950 fixant les caractéristiques du supercarburant,

Arrêtent:

Art. 1er. — L'article 6 de l'arrêté du 10 février 1950 fixant les caractéristiques du supercarburant est modifié et remplacé comme suit:

« Le supercarburant ne peut être mis en vente ou vendu que sous la garantie d'une marque déposée.

« A tous les stades de la vente, la dénomination « supercarburant » doit être accompagnée du nom de cette marque. Cette dénomination et ce nom de marque doivent être notamment inscrits sur les factures, papiers de commerce, documents publicitaires, pancartes ou étiquettes fixées aux appareils de distribution, citernes, réservoirs ou récipients.

« La composition du supercarburant doit être préalablement soumise par chaque producteur à l'agrément du ministère de l'industrie et du commerce (direction des carburants) ».

Art. 2. — Le directeur des carburants et l'inspecteur général, chef du service de la répression des fraudes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mai 1950.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN MARTIN.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN EHRHARD.

Prix de vente du gaz de ville.

Le secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques) et le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 relative aux prix;

Vu les arrêtés n°s 6632 du 12 octobre 1943, 13252 du 7 juillet 1945, 18863 du 30 décembre 1947, 19873 du 29 octobre 1948 et 20134 du 17 janvier 1949;

Après avis du comité national des prix,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sont abrogés l'arrêté n° 6632 du 12 octobre 1943, l'arrêté n° 13252 du 7 juillet 1945 et l'article 2 de l'arrêté n° 18863 du 30 décembre 1947.

Les prix limites des redevances de location et d'entretien de compteurs et de leurs accessoires, des branchements et des colonnes montantes, sont ceux qui résultent des contrats et des cahiers des charges.

Art. 2. — Par dérogation à l'alinéa premier de l'article 1er de l'arrêté n° 19873 du 29 octobre 1948, il pourra être procédé, à compter du 1er juin 1950, à un aménagement du tarif général du gaz, qui s'effectuera selon les modalités prescrites aux barèmes qui seront déposés dans les conditions prévues par l'article 30 de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 relative aux prix.

Ces barèmes sont applicables à compter de la date d'entrée en vigueur du présent arrêté.

Art. 3. — A dater du 1er janvier 1951, les tarifs du gaz pourront être établis conformément aux clauses et conditions des contrats et cahiers des charges.

En ce qui concerne Gaz de France, le tarif général du gaz pourra être fixé par concession ou régie intéressée, par accord entre l'autorité concédante et le concessionnaire, selon les dispositions tarifaires du cahier des charges type des distributions de gaz. En cas de désaccord ou si l'autorité concédante conteste la détermination du tarif contractuel, le prix limite du gaz sera celui qui résultera des barèmes déposés, en application de l'article 2 du présent arrêté. Le prix ainsi fixé sera appliqué soit à titre définitif, si les parties s'y rallient, soit à titre provisoire, si l'une ou l'autre partie en appelle au conseil supérieur de l'électricité et du gaz, dans les conditions prévues par l'article 45 de la loi du 8 avril 1946.

Art. 4. — Le présent arrêté constitue, pour l'application des articles 1er et 3, l'autorisation expresse prévue à l'article 19 de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945.

Art. 5. — Les nouveaux prix du gaz au mètre cube, toutes taxes comprises, seront arrondis au décime le plus voisin.

Les nouveaux taux mensuels des redevances accessoires seront arrondis au franc le plus voisin.

Art. 6. — Les dispositions de l'arrêté n° 20134 du 17 janvier 1949 cessent d'être applicables.

Fait à Paris, le 30 mai 1950.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
JEAN-MARIE LOUVEL.

Le secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques),
ROBERT BURON.

Administration centrale.

Par arrêté du 26 mai 1950, M. Louis Lavenant a été chargé, en plus de ses attributions actuelles, d'assurer, d'après les directives de M. l'inspecteur général Dreyfus, la direction du service financier, et confirmé dans son emploi de sous-directeur à l'administration centrale du ministère de l'industrie et du commerce.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décret du 19 mai 1950 fixant le nombre et la nature des places mises au concours d'agrégation des facultés de droit de 1950 (sections de droit public et de sciences économiques) pour pourvoir aux besoins des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de la France d'outre-mer.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale, du ministre de la France d'outre-mer, du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre d'Etat et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu l'article 14 de la loi de finances du 14 septembre 1918;

Vu les arrêtés des 25 juillet 1929 et 15 mars 1938 fixant le règlement du concours d'agrégation des facultés de droit;

Vu les articles 3 et 5 de l'arrêté du 2 juillet 1949 déterminant les conditions spéciales d'accès à un poste relevant du ministère de la France d'outre-mer,

Décrète:

Art. 1er. — Afin de pourvoir exclusivement aux besoins des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de la France d'outre-mer, le nombre des places mises au concours d'agrégation des facultés de droit de 1950 (section de « droit public » et de « sciences économiques ») est augmenté de:

a) Section de « droit public »: 2 places;
b) Section des « sciences économiques »: 2 places.

Art. 2. — Le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la France d'outre-mer, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre d'Etat et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 mai 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'éducation nationale,
YVON DELBOS.

Le ministre d'Etat
PIERRE-HENRI TEITGEN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE PETSCHE.

Le ministre de la France d'outre-mer,
JEAN LETOURNEAU.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer,
LOUIS-PAUL AUJOULAT.

Décret du 27 mai 1950 accordant la reconnaissance par l'Etat à la section d'interprètes organisée à l'école des hautes études commerciales.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale et du secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports,

Vu la loi du 25 juillet 1919 sur l'enseignement technique, industriel et commercial;

Vu la loi du 20 juin 1920;

Vu l'avis favorable de la section permanente du conseil de l'enseignement technique en date du 25 et 31 mai 1949.

Décrète:

Art. 1er. — La reconnaissance par l'Etat est accordée à la section d'interprètes organisée à l'école des hautes études commerciales, 4*bis*, rue de Tocqueville, à Paris (18e), à charge pour cet établissement de se conformer aux obligations prévues aux articles 32, 33 et 34 de la loi du 25 juillet 1919.

Art. 2. — Un diplôme sanctionnant les études de cette section sera délivré aux élèves dans des conditions qui seront fixées ultérieurement par arrêté.

Art. 3. — Le ministre de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 mai 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'éducation nationale,
YVON DELBOS.

Le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports,
ANDRÉ MORICE.

Fonds de concours.

Par arrêté du 20 avril 1950, il est ouvert au ministre de l'éducation nationale, sur l'exercice 1949, un crédit de 462.100 F applicable aux chapitres ci-après du budget de l'éducation nationale:

Chap. 241 (art 3). — Supplément familial de traitement	97.100 F.
Chap. 419 (art. 3). — Allocations familiales.....	365.000
	462.100 F.

Acceptation de la donation d'un terrain à l'Etat par la ville de Grenoble, en vue de la création d'un internat féminin.

Le ministre de l'éducation nationale,

Sur le rapport du directeur général du second degré,

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Grenoble en date du 30 novembre 1949;

Vu l'approbation du préfet de l'Isère en date du 25 février 1950;

Vu l'article 1er de la loi du 4 février 1901 modifié par la loi du 25 mars 1943,

Arrête:

Art. 1er. — Est acceptée la donation faite par la ville de Grenoble à l'Etat (ministère de l'éducation nationale) en vue de la création d'un internat commun au lycée de filles et au collège moderne de filles, d'un terrain d'une superficie de 17.281 mètres carrés, sis à Grenoble, rue des Eaux-Claires, et rue Charles-Péguy, et figuré en rose au plan annexé.

Ladite donation est faite sous la condition que l'Etat réalise le projet envisagé et entreprenne les premiers travaux de construction avant le 31 décembre 1954.

Art. 2. — M. Aubenas, inspecteur d'académie de l'Isère, est délégué à l'effet de signer l'acte de donation.

Art. 3. — Le directeur général de l'enseignement du second degré est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 mai 1950.

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
LÉON BROUART.

Budget rectificatif de la Réunion des bibliothèques nationales de Paris pour l'exercice 1949.

Par arrêté en date du 20 mai 1950, les prévisions de recettes et de dépenses du budget de la Réunion des bibliothèques nationales de Paris pour l'exercice 1949 sont augmentées d'une somme de 10.295.000 F.

Nomination de l'agent comptable du Conservatoire national de musique.

Par arrêté du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre de l'éducation nationale en date du 28 avril 1950, M. Herisse (Gaston-Pierre), trésorier-payeur général honoraire, est nommé, à compter du 1er mai 1950, agent comptable du Conservatoire national de musique, en remplacement de M. Duhamel, démissionnaire.

Assimilation de diplômes des écoles de Joinville au diplôme de maître d'éducation physique et sportive, deuxième partie.

Par arrêté du 12 avril 1950, sont assimilés au diplôme de maître d'éducation physique et sportive, deuxième partie, les diplômes obtenus à l'école normale de gymnastique de Joinville et à l'école normale supérieure d'éducation physique de Joinville par:

MM.	Martinez (Louis).	Richou (Yves).
Held (Paul).	Fournet (Ernest).	Gourdon (Henry).
Lamarque (François).	Nicton (Gustave).	Absil (Jean).
Roger (Henri).	Namur (Pierre).	Pichot (Jean).
Desroys du Roure (Jacques).	Dupuis (Marc).	Corcelle (Emile).
Gayeux (André).	Querry (Fernand).	Canneson (Hector).
Saint-Pé (Robert).	Bavic (Jean).	Mathey (Félix).
Spinosi (Antoine).	Lafferrère (Georges).	Senecot (Gaston).
Franquenelle (André).	Baquet (Gaston).	Illione (Jacques).
Davenne (Maurice).	Galis (Louis).	Delile (Jean).
Lavasseur (Georges).	Barrioz (Paul).	Baber (Edouard).
Tirlan (Marcel).	Lafond (Roger).	Bonte (Georges).
Carrel (Henry).	Perrimbert (César).	
	Palmesani (Pierre).	

Toutefois, les titulaires des diplômes susvisés ne pourront être intégrés dans le cadre des maîtres d'éducation physique et sportive que dans les conditions fixées par l'arrêté du 6 août 1946 portant application du décret du 28 avril 1946 et de l'ordonnance du 15 juin 1945 relative aux victimes de guerre candidats à un poste d'Etat.

Administration centrale.

Par arrêté en date du 9 mai 1950, M. Chabaud (André), agent supérieur de 3e classe, inscrit au tableau d'avancement de 1950, est promu à la 2e classe à compter du 1er mai 1950.

Par arrêté en date du 9 mai 1950, l'article 1er de l'arrêté du 23 décembre 1949 portant classement et promotion des employés de bureau est complété ainsi qu'il suit:

(A compter du 1er juillet 1948.)

Au 5e échelon.

« M. Desœuvre (Robert), avec une ancienneté de 11 mois ».

L'article 2 de l'arrêté du 23 décembre 1949 portant classement et promotion des employés de bureau est complété ainsi qu'il suit:

Du 5e au 6e échelon.

(A compter du 1er août 1949.)

« M. Desœuvre ».

Tableau d'avancement des archivistes en chef et archivistes adjoints des départements pour 1950.

Par arrêté du 19 mai 1950, sont inscrits au tableau d'avancement des archivistes en chef et archivistes adjoints des départements pour 1950:

I. — *Dans les classes 2 à 4.*

Au choix. — MM. Merlet, Lacour, Levron, Mlle de Saint-Exupéry, MM. Forestier, de Gaulejac, Chanteux, Monnier, Bernard.

II. — *Dans les classes 5 à 9.*

Au choix. — MM. Richard, Robinet, Mlle Lecacheux, MM. Cravayat, Gresle-Bouignol, Boultier de Branche, Gigot, Tinthoin, Letrait.

A l'ancienneté. — MM. Seve, Leroux, Mangin, Marquant, Chevalier, Prat, Tailliez, Hemmer.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Budget supplémentaire pour l'exercice 1949 du port autonome du Havre.

Par arrêté du 23 mai 1950, les prévisions de recettes et de dépenses du budget supplémentaire du port autonome du Havre, pour l'exercice 1949, ont été arrêtées à la somme de 8.248.415.998 F.

Budget primitif pour l'exercice 1950 du port autonome du Havre.

Par arrêté du 23 mai 1950, les prévisions du budget primitif du port autonome du Havre, pour l'exercice 1950, ont été arrêtées à la somme de 2.187.925.588 F pour le budget d'exploitation et à la somme de 6.099.359.124 F pour le budget des investissements.

Nomination de membres du conseil d'administration de l'aéroport de Paris.

Par arrêté du 22 mai 1950, sont nommés membres du conseil d'administration de l'aéroport de Paris :

1° *En qualité de représentant des intérêts de l'Etat.*

M. l'ingénieur général Mazer, directeur technique et industriel du secrétariat d'Etat aux forces armées (air), en remplacement de M. le général Guyot, décédé.

2° *En qualité de représentant de collectivité.*

M. Emmanuel Berode, membre de la chambre de commerce de Paris, en remplacement de M. Truille, arrivé au terme de son mandat.

Secrétariat général à l'aviation civile et commerciale.

Par arrêté en date du 16 mai 1950, M. Belières (Georges), chef de service administratif, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 1er septembre 1950, en application des dispositions de l'article 6 (§ 1er) de la loi du 20 septembre 1948.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Décret du 27 mai 1950 portant déclaration d'utilité publique des travaux d'alimentation en eau potable de la commune de Naucelle (Aveyron).

Par décret en date du 27 mai 1950, sont déclarés d'utilité publique les travaux à entreprendre par la commune de Naucelle en vue de son alimentation en eau potable.

Déclaration d'utilité publique et d'urgence des travaux de création de pistes intercommunales.

Par arrêtés du 19 mai 1950, pris en application de l'article 5 de l'ordonnance n° 45-852 du 28 avril 1945 relative à la mise en valeur de la région des landes de Gascogne, ont été déclarés d'utilité publique et urgents les travaux de création des pistes intercommunales ci-dessous dans le département des Landes :

Piste n° 32 dite du C. V. O. n° 7 à la R. D. 44;

Piste n° 65 dite de Le Sen à Luxey.

Tableau complémentaire d'avancement de grade des fonctionnaires de l'office national interprofessionnel des céréales pour l'année 1950.

Par arrêté en date du 16 mai 1950, le tableau complémentaire d'avancement de grade des fonctionnaires de l'office national interprofessionnel des céréales pour l'année 1950 est ainsi arrêté :

Pourront être promus aux grades de :

Chef de bureau.

M. de La Rougue (Guy).

Sous-chef de bureau.

Mlle Renauld (Marie).

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Décret n° 50-350 relatif à l'application de l'article 7 (§ 2°) de la loi du 26 octobre 1946 sur les dommages causés aux biens des populations expulsées par l'ennemi ou évacuées d'office ou par ordre de l'autorité militaire.

Rectificatif au *Journal officiel* du 13 mai 1950 : page 5258, 2e colonne, 5e ligne, au lieu de : « 1° La Juiverie : 13/8/44-15/9/44 », lire : « 1° La Juiverie : 13/8/44-1/9/44 ».

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret n° 50-595 du 25 mai 1950 portant règlement d'administration publique pour la fixation des effectifs des corps d'adjoints administratifs, de secrétaires sténodactylographes, de sténodactylographes et d'employés de bureau à l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer, du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre d'Etat et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu la loi du 7 octobre 1946 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1946, notamment son article 114;

Vu le décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947 portant règlement d'administration publique relatif à l'organisation dans les administrations centrales des ministères et les administrations assimilées des cadres d'adjoints administratifs et d'employés de bureau et à la fixation du statut de ces fonctionnaires, et notamment son article 4;

Vu le décret n° 47-1237 du 7 juillet 1947 portant règlement d'administration publique relatif à l'organisation dans les administrations centrales des ministères et les administrations assimilées des cadres de secrétaires sténodactylographes et de sténodactylographes et à la fixation du statut de ces fonctionnaires, et notamment son article 4;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète :

Art. 1er. — Les cadres d'adjoints administratifs, d'employés de bureau, de secrétaires sténodactylographes et de sténodactylographes de l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer comprennent les effectifs fixés aux articles suivants.

Art. 2. — Le cadre des adjoints administratifs comprend soixante-dix-sept emplois répartis ainsi qu'il suit entre les différents grades et classes de la carrière :

Huit adjoints administratifs de classe exceptionnelle;
Quinze adjoints administratifs de 1re classe;
Vingt-trois adjoints administratifs de 2e classe;
Vingt-sept adjoints administratifs de 3e classe;
Quatre adjoints administratifs stagiaires.

Sur ce nombre, huit adjoints administratifs pourront être nommés chefs de groupe dans les conditions prévues à l'article 17 du décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947 susvisé.

Art. 3. — Sans préjudice des dispositions prévues à l'article 33 du décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947 susvisé, le cadre des employés de bureau comprend un effectif fixé à soixante-huit emplois dont vingt-deux employés de bureau de 1re classe et quarante-six employés de bureau de 2e classe.

Art. 4. — Le cadre des secrétaires sténodactylographes comprend dix-neuf emplois.

Art. 5. — Le cadre des sténodactylographes comprend cinquante emplois.

Art. 6. — A titre transitoire, il pourra être procédé, dans la limite des effectifs globaux déterminés aux articles ci-dessus, à des intégrations en surnombre à une ou plusieurs des classes d'adjoints administratifs et d'employés de bureau énumérés ci-dessus.

Les effectifs en surnombre seront résorbés dans un délai de quinze ans par l'effet des dégagements normaux des corps d'adjoints administratifs et d'employés de bureau, compte tenu du recrutement normal des stagiaires appartenant à ces deux catégories.

Art. 7. — Le ministre de la France d'outre-mer, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre d'Etat et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 mai 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de la France d'outre-mer,
JEAN LETOURNEAU.

Le ministre d'Etat,
PIERRE-HENRI TEITGEN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
EDGAR FAURE.

Décret du 25 mai 1950 portant reclassement d'administrateurs des colonies et d'administrateurs des services civils de l'Indochine.

Par décret en date du 25 mai 1950, sont reclassés comme suit, au point de vue de l'ancienneté seulement :

M. Deboutiere (Raymond-Jean), administrateur adjoint de 2e classe des colonies, à compter du 1er janvier 1940, au lieu du 1er janvier 1941; administrateur adjoint de 1re classe des colonies, à compter du 1er janvier 1942, au lieu du 1er janvier 1943; administrateur de 3e classe des colonies, à compter du 1er janvier 1944, au lieu du 1er janvier 1945; administrateur de 2e classe des colonies, à compter du 1er janvier 1946, au lieu du 1er janvier 1947.

M. Villandre (Jean-Jacques), administrateur adjoint de 2e classe des colonies, à compter du 1er janvier 1940 au lieu du 1er juillet 1941; administrateur adjoint de 1re classe des colonies, à compter du 1er juillet 1941, au lieu du 1er janvier 1942; administrateur de 3e classe des colonies, à compter du 1er juillet 1943, au lieu du 1er juillet 1944; administrateur de 2e classe des colonies, à compter du 1er janvier 1946, au lieu du 1er janvier 1947.

M. Marnay (Pierre-François-André), administrateur adjoint de 2e classe des colonies, à compter du 1er janvier 1940, au lieu du 1er janvier 1941; administrateur adjoint de 1re classe des colonies, à compter du 1er juillet 1941, au lieu du 1er juillet 1942; administrateur de 3e classe des colonies, à compter du 1er janvier 1944, au lieu du 1er janvier 1945; administrateur de 2e classe des colonies, à compter du 1er juillet 1946 au lieu du 1er juillet 1947.

M. Lamarque (Henri-Albert), administrateur adjoint de 2e classe des services civils de l'Indochine, à compter du 1er janvier 1940, au lieu du 1er janvier 1941; administrateur adjoint de 1re classe des services civils de l'Indochine, à compter du 1er janvier 1942, au lieu du 1er janvier 1943; administrateur de 3e classe des services civils de l'Indochine, à compter du 1er janvier 1944, au lieu du 1er janvier 1945; administrateur de 2e classe des services civils de l'Indochine, à compter du 1er janvier 1946, au lieu du 1er janvier 1947.

M. Henry (Jacques-Dominique-Lucien), administrateur adjoint de 2e classe des services civils de l'Indochine, à compter du 1er janvier 1940, au lieu du 1er janvier 1941; administrateur adjoint de 1re classe des services civils de l'Indochine, le 1er janvier 1942, au lieu du 1er janvier 1943; administrateur de 3e classe des services civils de l'Indochine, à compter du 1er janvier 1946, au lieu du 1er janvier 1947; administrateur de 2e classe des services civils de l'Indochine, à compter du 1er janvier 1948, au lieu du 1er janvier 1949.

Décret du 27 mai 1950 portant reclassement d'un administrateur adjoint des colonies.

Par décret en date du 27 mai 1950, M. Dumont (Georges-Lucien-Jean), administrateur adjoint de 1re classe des colonies, est reclassé dans son grade pour compter du 1er janvier 1946 au lieu du 1er janvier 1947, tant au point de vue de la solde qu'en ce qui concerne l'ancienneté.

Décret du 27 mai 1950 portant reclassement d'un administrateur adjoint des services civils de l'Indochine.

Par décret en date du 27 mai 1950, M. Mathieu (Max), administrateur adjoint des services civils de l'Indochine, est reclassé comme suit : élève administrateur (1er échelon) le 1er août 1945; administrateur adjoint de 3e classe le 1er août 1947; administrateur adjoint de 2e classe le 1er août 1949.

Le reclassement prend effet à compter des dates indiquées ci-dessus en ce qui concerne l'ancienneté et du 1er août 1949 du point de vue de la solde.

Décret portant nomination d'un sous-directeur à l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer.

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 mai 1950: page 5440, 2e colonne, 58e ligne, au lieu de: « Par arrêté... », lire: « Par décret... », 59e ligne, au lieu de: « ...est chargé... », lire: « ...chargé... ».

Renouvellement du mandat d'un conseiller privé suppléant au conseil privé du gouvernement des établissements français de l'Océanie.

Par arrêté du 19 mai 1950, le mandat de M. Emile Martin, conseiller privé suppléant, est renouvelé pour une durée de deux ans, à compter du 9 décembre 1949.

Agriculture.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 24 mai 1950, M. Mellet (Guy), ingénieur de 2e classe des services de l'agriculture aux colonies, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite pour invalidité résultant de l'exercice de ses fonctions.

Elevage et industries animales.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 22 mai 1950, M. Mandon (Alfred), vétérinaire inspecteur principal de 1re classe du service de l'élevage et des industries animales des colonies, en congé administratif, a été placé dans la position de mission en France pour deux mois, à compter du 9 mai 1949, date d'expiration de son congé, à l'effet de préparer et de se présenter à l'examen de chef de centre d'insémination, et de visiter les centres d'insémination artificielle créés en France pour en connaître l'organisation.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 22 mai 1950, M. Rousselot (René), vétérinaire inspecteur principal de 1re classe du service de l'élevage et des industries animales des colonies, en congé administratif en France, a été placé dans la position de mission : 1° à Paris pour la période du 20 mars 1950 au 4 mai 1950, à l'effet d'étudier au Muséum d'histoire naturelle et au jardin zoologique de Vincennes les modalités d'ensemble et les détails techniques de la création d'un parc zoologique moderne à Brazzaville; 2° en Grande-Bretagne pour la période du 5 mai 1950 au 19 mai 1950, en vue de compléter au British Museum de Londres sa documentation sur les tiques de l'Afrique noire.

Inspecteurs du travail.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 19 mai 1950, sont inscrits au tableau d'avancement du personnel des inspecteurs du travail aux colonies, au titre du premier semestre 1950 :

Pour le grade d'inspecteur général de 2e classe.

M. Manicacci (Jean), inspecteur principal de 1re classe.

Pour le grade d'inspecteur principal de 1re classe.

M. Rebouillat (Robert), inspecteur principal de 2e classe.

Pour le grade d'inspecteur principal de 2e classe.

MM. Azoulay dit Amaury (Ange) et Auchatraire (Jean), inspecteurs principaux de 3e classe.

Pour le grade d'inspecteur principal de 3e classe.

MM. Gorce (Pierre), Keller (Bernard), Rivalain (Jean), Soumaille (Roger), Saigues de Genies (Henri), Parini (Marcel), inspecteurs de 1re classe.

Pour le grade d'inspecteur de 1re classe.

MM. Faraut (Ernest), Glangeaud (André), Laurent (Yves), Pochon (René), inspecteurs de 2e classe.

Pour le grade d'inspecteur de 2e classe.

M. Vermot-Gaughy (Georges), inspecteur de 3e classe.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 19 mai 1950, sont promus dans le personnel des inspecteurs du travail aux colonies, pour compter du 1er janvier 1950:

Au grade d'inspecteur général de 2e classe.

M. Manicacci (Jean).

Au grade d'inspecteur principal de 1re classe.

M. Rebouillat (Robert).

Au grade d'inspecteur principal de 2e classe.

MM. Azoulay dit Amaury (Ange) et Auchatraire (Jean).

Au grade d'inspecteur principal de 3e classe.

MM. Garce (Pierre), Keller (Bernard), Rivalain (Jean), Soumaille (Roger), Saignes de Gennes (Henri), Parini (Marcel).

Au grade d'inspecteur de 1re classe.

MM. Faraut (Ernest), Glangeaud (André), Laurent (Yves), Pochon (René).

Au grade d'inspecteur de 2e classe.

M. Vermot-Gauchy (Georges).

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 8 mai 1950, l'arrêté du 5 janvier 1950 portant intégration d'administrateurs coloniaux dans le corps des inspecteurs du travail aux colonies est modifié ainsi qu'il suit, en ce qui concerne l'ancienneté conservée par M. Malrieu (Jean) au 1er décembre 1949, date de son intégration:

« M. Malrieu conserve une ancienneté de 2 ans 1 mois dans le grade d'inspecteur de 1re classe ».

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 8 mai 1950, sont titularisés dans l'emploi d'inspecteur de 3e classe du travail aux colonies, au terme du stage prévu à l'article 9 de l'arrêté du 13 janvier 1947:

Au 21 décembre 1949: M. Bouissou (Jacques).

Au 23 janvier 1950: M. Berthoumieu (Pierre).

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 19 mai 1950, est rendue définitive, au 22 janvier 1950, terme du stage probatoire prévu à l'article 9 de l'arrêté du 16 janvier 1947, la nomination de M. Gassin (Maurice) en qualité d'inspecteur de 3e classe du travail aux colonies.

Techniques industrielles.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 22 mai 1950, M. Michaux (Maxime), ingénieur hors classe des techniques industrielles des colonies, a été placé, sur sa demande, dans la position de disponibilité sans traitement, pour une période d'un an, à compter du 16 mai 1950.

Transmissions.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 19 mai 1950:

I. — M. Nicolet (Jean) a été intégré définitivement dans le cadre général des transmissions coloniales, au grade de contrôleur rédacteur de 1re classe après deux ans, pour compter du 1er avril 1950.

II. — M. Nicolet (Jean) conserve dans son grade d'intégration 2 ans et 6 mois d'ancienneté civile.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 22 mai 1950, M. Cognet (Michel), contrôleur principal de 1re classe avant deux ans du cadre général des transmissions coloniales, agent comptable de la caisse d'épargne de l'Afrique équatoriale française, en service dans ce territoire, a été placé dans la position de mission en France, pour une durée de cinq jours, en vue de participer à la conférence des caisses d'épargne de l'Union française, qui se tiendra à Paris le 23 juin 1950.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Décret du 26 mai 1950 portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 26 mai 1950, rendu sur la proposition du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, et vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur du 15 mai 1950, portant que la promotion et nomination comprises dans le présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promu ou nommé:

Au grade d'officier.

M. Bettefort (Henri), président de la section de l'U. N. C. de Dreuil-lès-Amiens; 41 ans de services civils et militaires. Chevalier de la Légion d'honneur du 24 août 1917.

Au grade de chevalier.

M. Maricot (Moïse-Louis), président de la section des anciens combattants de Carignan (Ardennes); 37 ans 6 mois de services civils et militaires.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Décret n° 50-596 du 30 mai 1950 portant règlement d'administration publique pour la fixation des effectifs des corps d'adjoints administratifs, secrétaires sténodactylographes, sténodactylographes et employés de bureau de la Caisse nationale de sécurité sociale.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre du travail et de la sécurité sociale, du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre d'Etat et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu la loi du 7 octobre 1946 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1946, et notamment son article 119;

Vu le décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947, modifié par le décret n° 48-1187 du 19 juillet 1948, portant règlement d'administration publique, relatif à l'organisation, dans les administrations centrales des ministères et les administrations assimilées, des cadres d'adjoints administratifs et d'employés de bureau et à la fixation du statut de ces fonctionnaires, et notamment son article 4;

Vu le décret n° 47-1237 du 7 juillet 1947, modifié par le décret n° 48-1187 du 19 juillet 1948, portant règlement d'administration publique relatif à l'organisation, dans les administrations centrales des ministères et les administrations assimilées, des cadres de secrétaires sténodactylographes et des sténodactylographes et à la fixation du statut de ces fonctionnaires, et notamment son article 4;

Le Conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les cadres d'adjoints administratifs, de secrétaires sténodactylographes, de sténodactylographes et d'employés de bureau de la Caisse nationale de sécurité sociale comprennent les effectifs fixés aux articles suivants.

Art. 2. — Le cadre des adjoints administratifs comprend quarante-cinq emplois.

Art. 3. — La répartition de ces effectifs, dans les différentes classes, est fixée ainsi qu'il suit:

Quatre adjoints administratifs de classe exceptionnelle;

Neuf adjoints administratifs de 1re classe;

Treize adjoints administratifs de 2e classe;

Seize adjoints administratifs de 3e classe;

Trois adjoints administratifs stagiaires.

Sur ce nombre, six adjoints administratifs pourront être nommés chef de groupe dans les conditions prévues à l'article 17 du décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947 susvisé.

Art. 4. — Sans préjudice des dispositions prévues à l'article 33 du décret n° 47-1236 du 7 juillet 1947 susvisé, le cadre des employés de bureau comprend un effectif fixé à soixante-dix emplois, dont:

Vingt-trois employés de bureau de 1re classe et quarante-sept employés de bureau de 2e classe.

Art. 5. — Le cadre des secrétaires sténodactylographes comprend quatre emplois.

Art. 6. — Le cadre des sténodactylographes comprend trente emplois.

Art. 7. — A titre transitoire, il pourra être procédé, dans la limite des effectifs globaux déterminés aux articles ci-dessus, à des intégrations en surnombre à l'une ou à plusieurs des classes d'adjoints administratifs et d'employés de bureau énumérés ci-dessus.

Les effectifs en surnombre seront résorbés dans un délai de quinze ans par l'effet des dégagements normaux des corps d'adjoints administratifs et d'employés de bureau, compte tenu du recrutement normal des stagiaires appartenant à ces deux catégories.

Art. 8. — Le ministre du travail et de la sécurité sociale, le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mai 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
PAUL BACON.

Le ministre d'Etat,
PIERRE-HENRI TEITGEN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
EDGAR FAURE.

Caisses de retraites et de prévoyance.

Par arrêté du 23 mai 1950, ont été approuvées les modifications aux statuts et le règlement intérieur relatif à la garantie de la prime de fin de carrière de la caisse de retraites et de prévoyance des cadres de l'industrie du pétrole, 16, avenue Kléber, Paris (16e), autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Approbation des statuts et fusion de sociétés mutualistes.

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 24 mai 1950, sont approuvés les statuts de la société mutualiste ci-après: La Familiale, n° 2-425, à Belleu, résultant de la fusion des sociétés mutualistes respectivement dites La Mutuelle (femmes), n° 2-243, à Belleu; De Secours mutuels et de prévoyance (hommes), n° 2-184, à Belleu.

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 24 mai 1950, ont été approuvés les statuts de la société mutualiste ci-après:

Caisse mutuelle complémentaire et d'action sociale de la Société mulhousienne du gaz, n° 67 *bis*-118, à Mulhouse, 19, rue de l'Arc.

DÉPARTEMENTS DE L'AISNE ET DE LA SEINE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 24 mai 1950, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite: Société de secours mutuels de la Société générale de fonderie (anciens établissements Nanquette), n° 2-345, à Saint-Michel, avec la société mutualiste dite Société mutualiste des employés et ouvriers de la Société générale de fonderie, 8, place d'Iéna, à Paris, n° 75-287, à Paris.

DÉPARTEMENTS DU DOUBS ET DE LA SEINE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 24 mai 1950, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Société mutualiste des professeurs du conservatoire municipal de Besançon, n° 25-146, à Besançon, avec la société mutualiste dite Mutuelle générale de l'éducation nationale, n° 75-1107, à Paris.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 24 mai 1950, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Scolaire, n° 34-315, à Saussan, avec la société mutualiste dite L'Entraide, mutualité familiale de l'Hérault, n° 34-759, à Montpellier.

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 24 mai 1950, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite La Fraternelle, n° 34-551, à Quarante, avec la société mutualiste dite La Bienfaitrice, n° 34-222, à Quarante.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 24 mai 1950, a été approuvée la fusion de la société mutualiste dite Saint-Etienne, n° 77-86, à la Ferté-sous-Jouarre, avec la société mutualiste dite De La Commune, n° 77-58, à la Ferté-sous-Jouarre, qui s'appellera désormais Société cantonale de secours mutuels de la Ferté-sous-Jouarre, n° 58, dite Saint-Etienne, n° 77-58, à la Ferté-sous-Jouarre.

Services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre.

Par arrêté du 24 mai 1950, la démission de Mme Lehaillif (Yvonne), commis des services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre à Rouen, est acceptée à compter du 1er janvier 1950, date à laquelle elle a été titularisée dans les cadres du ministère de l'éducation nationale.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Médaille de la Famille française pour les Français domiciliés à l'étranger.

Le ministre de la santé publique et de la population et le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret n° 47-2109 du 22 octobre 1947 réformant le régime de la médaille de la Famille française, et notamment son article 8;

Vu l'arrêté du 22 octobre 1947 relatif à la médaille de la Famille française, modifié par l'arrêté du 14 mars 1949;

Vu les avis du conseil supérieur des Français à l'étranger et de la commission supérieure de la médaille de la Famille française;

Sur la proposition du directeur général de la population et de l'entr'aide et du directeur des chancelleries et du contentieux,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le régime de la médaille de la Famille française fixé par le décret du 22 octobre 1947 est applicable, dans les conditions ci-après, aux familles françaises soumises au statut civil de droit commun domiciliées à l'étranger.

Art. 2. — Les demandes ou propositions tendant à l'attribution de la médaille de la Famille française sont remises, contre récépissé, à l'autorité consulaire territorialement compétente.

Les demandes doivent être accompagnées:

1° De toutes pièces, établies ou légalisées par l'autorité consulaire, indiquant l'état civil complet de la candidate, de son conjoint et de ses enfants vivants ou décédés;

2° De certificats de scolarité pour les enfants d'âge scolaire;

3° Si possible, d'attestations émanant de personnalités qualifiées et portant sur les titres et les mérites de la famille.

Les propositions sont accompagnées des pièces exigées pour les demandes et, en outre, d'une déclaration signée de la mère de famille dans laquelle celle-ci accepte d'être proposée pour la médaille et s'engage à la porter avec honneur si elle lui est conférée.

Ces propositions peuvent être faites par l'autorité consulaire ou une association familiale française ayant son siège dans la circonscription consulaire où se trouve le domicile de l'intéressée.

Art. 3. — L'autorité consulaire effectue une enquête sur la candidate et sa famille, portant notamment sur la moralité de la postulante.

En outre, elle demande le bulletin n° 2 du casier judiciaire de l'intéressée et vérifie, dans la mesure du possible, que cette dernière n'a pas encouru de condamnation dans le pays où elle est domiciliée.

Art. 4. — En aucun cas, la constitution du dossier ni son instruction ne doivent entraîner le déplacement de la candidate, qu'il s'agisse d'une demande ou d'une proposition.

Art. 5. — Les dossiers, munis de l'avis motivé de l'autorité consulaire, sont adressés au ministre des affaires étrangères qui les transmet, avec ses observations le cas échéant, au ministre de la santé publique et de la population, avant le 1er mai pour la deuxième promotion de l'année en cours ou avant le 1er novembre pour la première promotion de l'année suivante.

Art. 6. — A toute époque, les mères de famille titulaires de la médaille de la Famille française peuvent, sans formalité et sans frais, obtenir de l'autorité consulaire un certificat attestant qu'elles ont reçu cette distinction et indiquant la date du décret qui la leur a attribuée.

Art. 7. — Les propositions de suspension ou de retrait du droit de porter la médaille de la Famille française visées à l'article 6 du décret du 22 octobre 1947 peuvent être formées par l'autorité consulaire ou une association familiale française ayant son siège dans la circonscription consulaire où se trouve le domicile de l'intéressée.

Les propositions de retrait sont instruites selon les modalités fixées pour l'examen des candidatures. En outre, les intéressées doivent, à la diligence de l'autorité consulaire, être mises en mesure de présenter leurs explications.

L'autorité consulaire peut prononcer la suspension, à charge d'en référer, dans le plus bref délai, au ministre des affaires étrangères et de lui adresser une ampliation de sa décision que celui-ci transmet aussitôt au ministre de la santé publique et de la population.

Art. 8. — Les décisions de rejet, prononcées par le ministre de la santé publique et de la population, sont notifiées aux intéressées par les soins de l'autorité consulaire qui en avise également, le cas échéant, l'auteur de la proposition.

Les décisions de retrait ou de suspension du droit de porter la médaille sont notifiées par les soins de l'autorité consulaire aux intéressées qui peuvent, sur leur demande, recevoir communication des motifs de ces décisions.

Art. 9. — Le directeur général de la population et de l'entr'aide et le directeur des chancelleries et du contentieux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 avril 1950.

Le ministre de la santé publique et de la population,
PIERRE SCHNEITER.

Le ministre des affaires étrangères,
SCHUMAN.

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Administration centrale.

Par arrêté du 19 mai 1950, a été réintégrée, à compter du 1er juin 1950: Mme Bodier, commis ancienne formule, précédemment en disponibilité.

Services extérieurs.

Par arrêtés du 19 mai 1950:

Ont été nommés receveurs de classe exceptionnelle et titularisés dans le grade correspondant:

A Nîmes-R. P.: M. Besson, inspecteur principal à Privas.

A Metz-R. P.: M. Camus, receveur hors classe à Evreux-R. P.

Sur place:

M. Hilaire, receveur hors classe à Montpellier-R. P.

M. Devieilhe, receveur hors classe à Vannes-R. P.

M. Leclercq, receveur hors classe à Roubaix-Principal.

M. Pierre, receveur hors classe à Paris-XIV.

Ont été nommés receveurs hors classe et titularisés dans le grade correspondant:

A Alençon-R. P.: M. Sousire, chef de section principal à Paris-XVII.

Sur place: M. Cordier, receveur de 1re classe à Cognac.

A été replacé dans son ancien emploi d'inspecteur principal et affecté en cette qualité à Carcassonne: M. Sicard, receveur de 1re classe à Vitry-sur-Seine.

Ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite:

(A compter du 1er août 1950.)

M. Robinet, receveur hors classe à Reims-Principal.

(A compter du 10 juillet 1950.)

M. Louchart, receveur de 1re classe à Aubervilliers.

(A compter du 16 septembre 1950.)

M. Arbanchiangue, chef de section principal à Bordeaux-R. P.

(A compter du 10 novembre 1950.)

M. Contenssou, chef de section principal à Paris-XII.

(A compter du 1er octobre 1950.

M. Durand, chef de section principal à Lyon-Gare.

(A compter du 6 septembre 1950.)

M. Molist, chef de section principal à Lyon-Gare.

(A compter du 10 octobre 1950.)

M. Guérin, receveur de 2e classe à Sannois.

Par arrêté du 22 mai 1950, a été muté à Aire-sur-la-Lys: M. Vigue, receveur de 2e classe à Chaumont-en-Vexin.

Par arrêtés du 23 mai 1950:

A été muté à Limoges, services postaux: M. Lasvaux, inspecteur principal à Limoges, direction départementale.

A été nommé inspecteur principal à Limoges, direction départementale, et titularisé dans le grade correspondant: M. Jaloux, chef de section à Limoges, services télégraphiques et téléphoniques.

A été admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 10 juillet 1950: M. Rouchaville, receveur de 2e classe à Lillers.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1950

Ordre du jour du mercredi 31 mai 1950.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion du projet de loi et des lettres rectificatives au projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1950. (Nos 8337-8426-9215-9521-9546-9727-9917-9918-10035-10045. — M. Charles Barangé, rapporteur général.)

Intérieur. — M. Pierre Truffaut, rapporteur.

A quinze heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion du projet de loi instituant, pour le mois de janvier 1950, une majoration familiale de la prime exceptionnelle sur les salaires. Nos 9722-9910-9917. — M. Bouxom, rapporteur.)

2. — Suite de la discussion du fascicule budgétaire inscrite à l'ordre du jour de la première séance.

A vingt et une heures. — 3e SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion du fascicule budgétaire inscrite à l'ordre du jour de la première séance.

Séances du mercredi 31 mai 1950.

Des billets portant la date dudit jour et valables pour la journée, comprennent:

Galeries. — Depuis M. Caillavet, jusques et y compris M. Castellani.

Tribunes. — Depuis M. Aku, jusques et y compris M. Arthaud.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le mercredi 31 mai 1950.

N° 8426 (articles de loi) (1). — Extrait du rapport général par M. Charles Barangé au nom de la commission des finances sur le projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1950:

Annexe n° 9: France d'outre-mer. — Rapporteur spécial: M. André Burlot.

Annexe n° 12: Justice. — Rapporteur spécial: M. Paul Coste-Floret.

Annexe n° 13: Marine marchande. — Rapporteur spécial: M. François Mitterrand.

Annexe n° 26: Travail et sécurité sociale. — Rapporteur spécial: M. Robert Lecourt.

N° 9804. — Rapport, par M. Palewski, au nom de la commission de la justice, sur le projet de loi relatif aux brevets d'invention ayant appartenu à des ressortissants allemands.

N° 9806. — Rapport, par M. Palewski, au nom de la commission de la justice, sur: 1° le projet de loi modifiant et complétant la loi du 5 juillet 1844 sur les brevets d'invention et instituant des licences dites « licences obligatoires »; 2° la proposition de loi de M. Armengaud, sénateur, instituant des licences obligatoires d'exploitation des brevets d'invention.

N° 9957. — Proposition de loi de M. Pierre Chevallier tendant à rendre la communauté des chasseurs en forêt responsable collectivement des dégâts dus à des sangliers (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 10000. — Proposition de loi de M. Palewski portant titularisation des assistantes sociales appartenant aux administrations centrales de l'Etat, aux services extérieurs qui en dépendent ou aux établissements publics de l'Etat (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 10010. — Proposition de loi de M. Palewski tendant à modifier la loi n° 48-1522 du 29 septembre 1948 reconduisant l'allocation temporaire aux vieux pour le troisième trimestre de l'année 1948 majorant le taux de l'allocation temporaire et de l'allocation à domicile, unifiant le taux minimum de la majoration pour conjoint à charge et modifiant l'ordonnance n° 45-2250 du 4 octobre 1945 (renvoyée à la commission du travail).

N° 10020. — Proposition de loi de M. Césaire tendant à proroger jusqu'en juillet 1951 les dispositions de la loi n° 49-816 du 29 juin 1949 et de la loi n° 48-1977 du 31 décembre 1948, maintenant dans les lieux les locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel dans les quatre départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française et fixant le prix des loyers dans ces départements (renvoyée à la commission de la justice).

N° 10038. — Avis de M. Froment, au nom de la commission de la défense nationale, sur la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à accorder, tous les ans, un voyage gratuit aux travailleurs de l'Etat déplacés pour les besoins du service.

N° 10067 (1). — Proposition de résolution de M. Bruyneel tendant à inviter le Gouvernement à accorder un secours exceptionnel aux victimes de l'orage de grêle qui a sévi dans la vallée du Cher (Loir-et-Cher) (renvoyée à la commission des finances).

N° 10091. — Lettre rectificative au projet de loi relatif au développement des voies et moyens affectés au financement des dépenses de l'exercice 1950 (renvoyée à la commission des finances).

N° 10092. — Proposition de résolution de M. Paul Boulet tendant à la revision des articles 3 et 6 de la Constitution, en vue de soumettre le mode d'élection de l'Assemblée nationale au referendum (renvoyée à la commission du suffrage universel).

N° 10101. — Rapport, par M. Gilles Gozard, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier l'accord de payements et de compensations entre les pays européens pour 1949-1950 et la convention de prêt entre le royaume de Belgique et la République française, signés à Paris, le 7 septembre 1949.

N° 10114 (1). — Proposition de résolution de M. Guille tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux viticulteurs audois dont la récolte a été anéantie par les violents orages de grêle du 23 mai 1950 (renvoyée à la commission des finances).

N° 10117 (1.) — Résolution adoptée par le Conseil de la République tendant à demander à l'Assemblée nationale une prolongation du délai constitutionnel imparti au Conseil de la République pour formuler son avis sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale relatif aux établissements privés recevant des mineurs atteints de déficiences physiques ou psychiques, de troubles de caractère ou du comportement, délinquants ou en danger (renvoyée à la commission de la famille).

N° 10118 (1). — Proposition de résolution de M. Gilles Gozard tendant à inviter le Gouvernement à accorder un secours exceptionnel aux victimes des orages de grêle qui ont sévi dans le département de l'Allier au cours du mois de mai 1950 (renvoyée à la commission des finances).

N° 10119. — Proposition de loi de M. Monin tendant à faire procéder dans les mairies intéressées à l'affichage des textes législatifs concernant l'amélioration de l'habitat rural (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 10120 (1). — Proposition de résolution de M. Thuillier tendant à inviter le Gouvernement à secourir d'urgence et à indemniser les victimes des deux orages de grêle qui se sont abattus le 23 mai 1950 sur de nombreuses communes du Sud de l'Aisne (renvoyée à la commission des finances).

N° 10121 (1). — Proposition de résolution de M. Garaudy tendant à inviter le Gouvernement: 1° à attribuer immédiatement un premier secours de 100 millions de francs aux sinistrés par la grêle qui s'est abattue dans le Tarn le 23 mai 1950; 2° à prendre d'urgence les mesures propres à indemniser les sinistrés; 3° à accorder aux sinistrés l'exonération des impôts de 1950 (renvoyée à la commission des finances).

N° 10122 (1). — Proposition de résolution de M. Gabelle tendant à inviter le Gouvernement à accorder un secours exceptionnel aux victimes de la grêle et de la tornade qui se sont abattues sur le département du Loiret les 21 et 22 mai 1950 (renvoyée à la commission des finances).

(1) Le tirage de ce document est limité aux besoins de Mmes et MM. les députés et des services de l'Assemblée nationale.

Décès d'un député.

Au cours de la première séance du 30 mai 1950, l'Assemblée a pris acte du décès de M. Marc Sangnier.

Tirage au sort de la délégation devant assister aux obsèques de M. Marc Sangnier, député.

MM. Abelin, Airoldi, Apithy, Biondi, Bonnefous (Edouard), Capdeville, Dumet (Jean-Louis), Durroux, Gernez, Mercier (André) (Oise), Moisan, Moktari, Monteil (André), Oopa (Pouvanaa), Ouedraogo (Mamadou), Poulain, Segelle, Thuillier, Tillon (Charles), Tinaud (Jean-Louis), Touchard, Valentino, Vendroux, Mme Vermeersch, M. Yvon.

Nomination, par suite de vacances, de membres de commissions.

Dans sa séance du 30 mai 1950, l'Assemblée nationale a nommé:

1° M. Max Lejeune membre de la commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions, en remplacement de M. Archidice;

2° MM. Gérard Dupral et Musmeaux membres de la commission du travail et de la sécurité sociale, en remplacement de MM. Savard et Denis (Alphonse) (Haute-Vienne).

Modification aux listes électorales des membres des groupes.

(GROUPE DU MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE)

(144 membres au lieu de 145.)

Supprimer le nom de M. Marc-Sangnier.

Commission des finances.

Séance du mardi 30 mai 1950.

Présents. — MM. Abelin, Aubry, Barangé (Charles), Blocquaux, Bourgès-Maunoury, Burlot, Charlot (Jean), Coste-Floret (Paul), Denais (Joseph), Gaillard, Gozard (Gilles), Guesdon, Jean-Moreau, Lecourt, Palewski, Petit (Guy), Rigal (Eugène), Simonnet, Tourtaud, Truffaut.

Excusé. — M. Dusseaulx.

Commission des territoires d'outre-mer.

Séance du mardi 30 mai 1950.

Présents. — MM. Arthaud, Benoist (Charles), Citerne, Damas, Defferre, Devinat, Dialo (Yacine), Dumas (Joseph), Duveau, Hamani Diori, Juge, Juglas, Laurelli, Lisette, Malbrant, Mamadou Konaté, Monin, Tony Révillon, Solinhac, Temple.

Excusé. — M. Villard

Suppléants. — MM. Bayrou (de M. Castellani), Aku (de M. Senghor), Lamarque-Cando (de M. Jaquet), Said Mohamed Cheikh (de M. Horma Ould Babana).

Commission chargée d'enquêter sur les faits relatés par M. le président du conseil dans sa déclaration du 17 janvier 1950.

Séance du mardi 30 mai 1950.

Présents. — MM. Arnal, Delahoutre, Depreux (Edouard), Diallo (Yacine), Duveau, Fagon (Yves), Kriegel-Valrimont, Lamine-Guèye, Taillade, Thibault.

Convocations de commissions.

La commission des finances se réunira le mercredi 31 mai 1950, à dix heures et à quinze heures trente (local de la commission des finances):

A dix heures.

I. — Projet de loi (n° 8337) et lettres rectificatives relatifs au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1950, et projet de loi (n° 8600) relatif au développement des dépenses civiles d'investissement pour l'exercice 1950 (travaux neufs, subventions et participations en capital). — Reconstruction et urbanisme: M. Lanet, rapporteur.

II. — Projet de décret à prendre en application de l'article 7 de la loi n° 50-388 du 2 avril 1950, en vue d'autoriser les ministres à disposer, sur leur budget, de diverses sommes en excédent de celles qui ont été provisoirement réparties par la loi n° 50-388 du 2 avril 1950 susvisée, et par le décret d'application n° 50-390 du 3 avril 1950. — Marine marchande: M. Mitterrand, rapporteur.

A quinze heures trente.

III. — Projet de loi (n° 8600) relatif au développement des dépenses civiles d'investissement pour l'exercice 1950 (travaux neufs, subventions et participations en capital). — Industrie et commerce: M. Bloc-Duraux, rapporteur.

IV. — Projet de loi (n° 8337) et lettres rectificatives relatifs au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1950, et projet de loi (n° 8600) et lettre rectificative n° 9657 relatifs au développement des dépenses civiles d'investissement pour l'exercice 1950 (travaux neufs, subventions et participations en capital). — Finances: M. Gaillard, rapporteur.

La commission de la marine marchande et des pêches se réunira le jeudi 1er juin 1950, à dix heures (local de la commission n° 220):

I. — Rapport de M. Cermolacce sur le projet de loi (n° 6178) autorisant le Président de la République à ratifier la convention du 6 mars 1948 créant l'organisation maritime consultative intergouvernementale.

II. — Rapport de M. René Schmitt sur: 1° le projet de loi (n° 9231) sur l'organisation du travail de manutention dans les ports; 2° la proposition de loi (n° 7650) de M. Césaire portant application de cette loi aux départements de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et de la Guyane française.

III. — Questions diverses.

La commission de la production industrielle se réunira le vendredi 2 juin 1950, à dix-sept heures trente (local de la commission n° 261):

Audition de M. J.-M. Louvel, ministre de l'industrie et du commerce, sur la question du prix du gaz et les problèmes miniers.

La commission de la reconstruction et des dommages de guerre se réunira le jeudi 1er juin 1950, à quatorze heures (local de la commission n° 208).

I. — Suite de l'examen du rapport de M. Siefridt sur le projet et la proposition de loi de M. Caillavet portant aménagement du prélèvement sur les loyers (nos 8184 et 9501).

II. — Questions diverses.

La commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions se réunira le vendredi 2 juin 1950, à dix heures (local de la commission n° 249):

I. — Examen de pétitions.

II. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de résolution (n° 2965) de M. Bardoux tendant à la modification des articles du règlement relatifs à la procédure d'urgence.

III. — Nomination d'un rapporteur, en remplacement de M. Castellani, pour le projet de loi (n° 8978) relatif à l'exercice du droit de vote des citoyens français de l'Algérie et des territoires d'outre-mer, en dehors de leur département d'origine.

V. — Election d'un secrétaire, en remplacement de M. Castellani.

V. — Désignation de candidature, en remplacement de M. Barthélemy, pour le poste de membre suppléant du conseil supérieur de la magistrature.

VI. — Echange de vues sur la réforme électorale à la suite des décisions des congrès relatives à cette question.

VII. — Rapport de M. Hugonnier sur la proposition de résolution (n° 8571) de M. Airoldi tendant à constituer une commission d'enquête pour rechercher les raisons qui ont motivé la décision du 24 décembre 1918 qui a ramené la confiscation des biens de M. Paul Berliet de 200 à 2 millions.

VIII. — Rapport de M. Bardoux sur la proposition de résolution (n° 8603) de M. Mokhtari tendant à la nomination d'une commission chargée: 1° d'enquêter sur la situation exacte des travailleurs nord-africains en France, leurs difficultés et leurs besoins; 2° de proposer dans le délai d'un mois et compte tenu des doléances recueillies, des mesures sociales et financières qui feront l'objet d'un débat au Parlement et seront susceptibles d'assurer, avec le maximum d'efficacité, la défense des travailleurs en cause.

IX. — Rapport de Mme Peyroles sur la proposition de loi (n° 8557) de M. Laurelli tendant à modifier les délais prévus en matière d'inéligibilités relatives.

La commission chargée d'enquêter sur les faits relatés par M. le président du conseil dans sa déclaration du 17 janvier 1950 se réunira (local de la commission n° 255):

1° Le jeudi 1er juin 1950, à quatorze heures trente.

Audition de M. Rispaud.

Audition de M. Blanc.

2° Le vendredi 2 juin 1950, à quatorze heures trente.

Audition de M. Della Torre.

Additif à l'ordre du jour de la séance que tiendra la commission de la production industrielle le mercredi 31 mai 1950, à dix heures (local de la commission n° 261):

Demande de discussion d'urgence du rapport supplémentaire (n° 9952) sur la proposition de loi de M. Deixonne et plusieurs de ses collègues tendant à modifier le décret-loi du 29 octobre 1936 relatif aux cumuls d'une pension de retraite avec un traitement d'activité en ce qui concerne les houillères de bassin.

Annulation de convocation.

En raison de la discussion du budget de l'intérieur, la réunion de la commission de l'intérieur, prévue pour le mercredi 31 mai 1950, à seize heures, est annulée.

Réunions de commissions du mercredi 31 mai 1950.

Commission des affaires économiques, à quatorze heures trente et seize heures. — Local n° 203.

Commission des affaires étrangères, à dix heures. — Local du 7e bureau.

Commission de l'agriculture, à quatorze heures trente. — Local n° 232.

Commission de comptabilité, à quinze heures trente. — Local n° 221.

Commission de la défense nationale, à dix heures. — Local n° 213.

Commission de l'éducation nationale, à quinze heures. — Local n° 262.

Commission de la famille, population et santé publique, à neuf heures trente. — Local n° 249.

Commission des finances, à dix heures et quinze heures trente. — Local de la commission.

Commission de la justice et de la législation, à neuf heures quarante-cinq et quatorze heures trente. — Local n° 250.

Commission de la presse, à dix heures. — Local n° 230.

Commission de la production industrielle, à dix heures. — Local n° 261.

Commission des territoires d'outre-mer, à quinze heures. — Local n° 251.

Commission du travail et de la sécurité sociale, à quinze heures. — Local n° 264.

Commission chargée d'enquêter sur les incidents survenus en Côte d'Ivoire, à dix-huit heures. — Local n° 251.

Convocation de la conférence des présidents.

La conférence des présidents, prévue par l'article 39 du règlement, se réunira le mercredi 31 mai 1950, à onze heures, dans le cabinet de M. le président (fixation de l'ordre des discussions budgétaires et organisation des débats).

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1950

Ordre du jour du mercredi 31 mai 1950.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, fixant les contingents annuels de décorations de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, avec traitement, à attribuer aux personnels militaires des armées actives de terre, de mer et de l'air, des services de la France d'outre-mer et des services pénitentiaires coloniaux. (Nos 263 et 309, année 1950. — M. Robert Aubé, rapporteur.) (*Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.*)

2. — Suite de la discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des dépenses d'investissement pour l'exercice 1950 (prêts et garanties). (Nos 262 et 326, année 1950. — M. Pellenc, rapporteur; et n° 347, année 1950. — Avis de la commission de la production industrielle. — M. Armengaud, rapporteur; et n° 361, année 1950 .— Avis de la commission de la reconstruction et des dommages de guerre. — M. Chochoy, rapporteur; et n° , année 1950. — Avis de la commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie). — M. Soldani, rapporteur; et n° 366, année 1950. — Avis de la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales. — M. Georges Laffargue, rapporteur.)

3. — Décision sur la demande de discussion immédiate des propositions de résolution: 1° de Mme Devaud et plusieurs de ses collègues, tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide à la commune d'Orly (Seine), sinistrée par la tornade du 20 mai 1950; 2° de M. Vanrullen et plusieurs de ses collègues, tendant à inviter le Gouvernement à tout mettre en œuvre pour que le maximum soit fait en faveur des victimes des inondations du Pas-de-Calais, et plus spécialement du canton d'Houdain, qui ont eu à souffrir dans leur personne et dans leurs biens des ravages causés par cette calamité, 3° de M. Naveau et plusieurs de ses collègues, tendant à inviter le Gouvernement à accorder un secours d'urgence aux populations victimes des orages de grêle qui ont eu lieu le 23 mai dans le département du Nord. (Nos 341, 350, 351 et 364, année 1950. — M. Soldani, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er étage. — Depuis M. Oumar Ba, jusques et y compris M. Raymond Bonnefous.

Tribunes. — Depuis M. Bordeneuve, jusques et y compris M. Courrière.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le mercredi 31 mai 1950.

N° 341 (1). — Proposition de résolution de Mme Devaud tendant à venir en aide à la commune d'Orly, sinistrée par la tornade.

N° 342. — Proposition de résolution de M. Lasalarié tendant à poursuivre sans délai les réformes relatives à la magistrature.

N° 350 (1). — Proposition de résolution de M. Vanrullen tendant à faire le maximum en faveur des victimes des inondations du Pas-de-Calais.

N° 351 (1). — Proposition de résolution de M. Naveau tendant à accorder un secours aux victimes des orages de grêle dans le département du Nord.

N° 358. — Rapport de M. François Ruin sur la proposition de loi tendant à compléter l'article 107 du livre 1er du code du travail.

N° 368. — Proposition de résolution de M. Courrière tendant à accorder un secours aux victimes des orages de grêle dans le département de l'Aude.

(1) NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les sénateurs le 30 mai 1950.

Commission de la France d'outre-mer.

Séance du mardi 30 mai 1950.

Présents. — MM. Coupigny, Depreux (René), Dronne, Durand-Réville, Grassard, Haïdara (Mahamane), Lafleur (Henri), Razac, Serrure, Sigué (Nouhoum), Verdeille, Mme Vialle (Jane).

Excusés. — MM. Béchir Sow, Claireaux, Cozzano, Mme Crémieux, MM. David, Diop Mme Eboué, MM. Gustave, Lassalle-Séré, Romani, Marc Rucart, Vauthier.

Suppléants. — MM Aubé (de M. Lazarrosse), Liotard (de M. Ignacio-Pinto), N'Joya (de M. Doucouré), Charles Cros (de M. M'Bodje).

Commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie).

Séance du mardi 30 mai 1950.

Présents. — MM. Assaillit, Borgeaud, Cornu, Mme Devaud, MM. Dumas (François), Fouques-Duparc, Hamon (Léo), Lodéon, Muscatelli, Soldani, Symphor, Valle (Jules), Verdeille, Zussy.

Commission de la justice et de législation civile, mriminelle et commerciale.

Séance du mardi 30 mai 1950.

Présents. — MM. Bardon-Damarzid, Boivin-Champeaux, Carcassonne, Chevallier (Robert), Hauriou, Molle (Marcel), Pernot (Georges), Vauthier.

Excusés. — MM. Giacomoni, Kalb, Maire (Georges).

Commission des moyens de communication, des transports et du tourisme.

Séance du mardi 30 mai 1950.

Présents. — MM. Aubert, Barré (Henri), Bertaud, Boisrond, Bouquerel, Dubois (René-Emile), Dumas, Duplé, Dutoit, Fouques-Duparc, Gracia (Lucien de), Lodéon, Pic, Pouget (Jules).

Délégués. — MM. Aubert (par M. Masson), Barré (par M. N'Joya), Pic (par M. Denvers).

Convocation de commission.

La commission des finances se réunira le mercredi 31 mai 1950, à neuf heures quarante-cinq (local de la commission):

Examen des amendements au projet de loi relatif aux dépenses d'investissement (prêts et garanties).

Réunions de commissions du mercredi 31 mai 1950.

Commission de la défense nationale, à seize heures. — Local n° 217.

Commission de l'éducation nationale, des beaux arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs, à dix heures. — Local n° 207.

Commission de la famille, de la population et de la santé publique et commission du ravitaillement et des boissons, à seize heures. — Local n° 207.

Commission des finances, à neuf heures quarante-cinq et à quinze heures. — Local de la commission.

Commission des pensions, à dix heures. — Local n° 217.

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du jeudi 1er juin 1950.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion de la proposition de M. Catrice et des membres du mouvement républicain populaire, tendant à demander au Gouvernement de la République française: *a*) de ratifier au nom de l'Union française, après accord avec les Etats associés et protégés, la convention internationale sur le génocide; *b*) d'intervenir auprès de l'O.N.U. pour que soit élaboré un texte complémentaire sur le génocide culturel. (Nos 291, année 1949 et 75, année 1950. — M. Le Brun-Kéris, rapporteur. — N° 80, année 1950. — Avis de la commission des affaires culturelles. — M. Jousselin, rapporteur.)

2. — Discussion d'urgence de la proposition de M. Georges Riond et des membres du groupe union-métropole-outre-mer (indépendants) tendant à inviter le Gouvernement à définir sans plus tarder le statut des administrateurs de la France d'outre-mer. (Nos 105 et 125, année 1950. — M. Antonini, rapporteur.)

3. — Discussion de la proposition de MM. Le Brun-Kéris, Cazelles, Roulleaux-Dugage, Monirat, tendant à inviter le Gouvernement à assurer la conservation des ruines de Timgad (Algérie) et à en faciliter la visite. (Nos 208, année 1949 et 95, année 1950. — M. Bégarra, rapporteur.)

4. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Lassalle-Séré, sénateur, relative à la réglementation de l'importation, fabrication, détention, mise en circulation en vue de la vente, mise en vente ou cession gratuite des boissons alcooliques dans les établissements français d'Océanie. (Nos 30 et 117, année 1950. — M. Borrey, rapporteur. — Avis de la commission des affaires économiques. — M. Vignes, rapporteur.)

5. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, étendant aux territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer les dispositions de la loi du 2 octobre 1916 relative à la classification des aérodromes. (Nos 67 et 126, année 1950. — M. Georget, rapporteur, et 127, année 1950. — Avis de la commission de la défense de l'Union française. — M. le général Plagne, rapporteur.)

Nominations de membres de commissions.

Dans sa séance du mardi 30 mai 1950, l'Assemblée de l'Union française a nommé:

M. Laurin membre de la commission de politique générale, en remplacement de M. Corniglion.

M. Ouiard membre de la commission d'information, en remplacement de M. Laurin.

M. Thomas membre de la commission des affaires sociales, en remplacement de M. Camprasse.

Commission des affaires économiques.

Séance du mardi 30 mai 1950.

Présents. — MM. Boussenot, Comiti, Schmitt, Tétau, Vendenboomgaerde, Vignes.

Excusés. — MM. Aubert, Bocher, Charlier, Egretaud, Estève, Guèye Momar Djim, Laforest, Meyer, Mignot, Monirat, Nguyen Huu Thuan, Nignan, Reverbori, Rosfelder, Si mVar, Sousatte, Souvannavong Pheng, Themia, Tran Thien Vang.

Suppléants. — M. Comiti (de M. Georges), M. Antonini (de M. Giard), M. Tétau (de M. Pieri), M. Schmitt (de M. René Moreux), M. Monnet (de M. Perier).

Commission d'instruction.

Présents. — MM. Abdesselam, Boluix-Basset, Bourgarel, Biarra Tiemoko, Michard-Pellissier, Monnet, Odru, Rosenfeld, Savary, Schock, Simon (Paul), Viniger.

Absents. — MM. Hazoumé, Laurin, Léon Robert, Sousatte.

Excusé. — M. Arnault.

Suppléants. — MM. Odru (de M. Curabet), Paul Simon (de M. Alfred Bour), Rosenfeld (de M. Bégarra).

Convocations de commissions.

La commission d'information se réunira le vendredi 2 juin 1950, à dix heures, à l'annexe du secrétariat général de l'Assemblée, 27, rue du Mont-Thabor, Paris:

I. — La commission demande à connaître les conclusions du débat que la conférence des hauts commissaires a consacré à l'information.

II. — Discussion de la question d'un commissaire: dans quelles conditions a été créée la « commission d'étude des problèmes de radiodiffusion intéressant l'outre-mer ».

III. — Détermination d'un premier ordre d'étude relevant de la commission d'information.

IV. — Etude de la diffusion de la connaissance de l'Union française par l'enseignement: livres scolaires, etc.

Additif à l'ordre du jour de la séance que tiendra la commission des relations extérieures, le mercredi 31 mai 1950, à quatorze heures trente (local n° 217):

Examen de la proposition et des amendements concernant la convention internationale sur le génocide.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Présidence du conseil.

Avis relatif à l'édition et à la mise en vente de publications officielles de la présidence du conseil (direction de la documentation).

La direction de la documentation, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e), a fait paraître, dans la semaine du 22 au 29 mai 1950:

1° *Notes et études documentaires.*

N° 1296. — Recueil de documents sur la productivité..... 50 F.
N° 1327. — L'évolution économique de la Grande-Bretagne en 1919-1950 (d'après les documents officiels)..... 90
N° 1328. — Chronologie internationale du 1er au 15 mai 1950. 60
N° 1329. — Constitution de la république d'Islande..... 30
N° 1330. — Liste des chefs d'Etat et des gouvernements (édition mise à jour au 15 mars 1950)..... 40
N° 1331. — Documents relatifs à l'agriculture soviétique.... 50
N° 1332. — Le développement économique de l'Afghanistan. 35
N° 1333. — La sixième session du conseil de tutelle et le statut de la ville de Jérusalem (19 janvier-4 avril 1950)..... 60
Abonnement aux « Notes et études documentaires »: six mois, 2.800 F; un an, 5.500 F.

2° *Chroniques étrangères.*

Espagne (n° 99)..... 55 F.
Abonnement à chacune des six chroniques étrangères: six mois, 200 F; un an, 380 F.

3° *Articles et documents.*

N° 1861. — Autriche (*L'Autriche et l'Union européenne. — Comment concevoir la neutralité de l'Autriche*). 20 F.
N° 1865. — Europe occidentale (*Le projet français sur le charbon et l'acier. — La Sarre et le conseil de l'Europe*) 20
N° 1866. — Presse américaine: Les physiciens et la guerre froide 20
N° 1867. — Europe orientale (*Le menticide. — Le cinquième anniversaire de la libération tchécoslovaque*)... 20
N° 1868. — Allemagne (*Résistance en Allemagne rouge. — L'Allemagne occidentale et la politique extérieure*) 20
N° 1869. — Pologne (*Rencontre du marxisme et du catholicisme. — Accord entre les représentants du Gouvernement et de l'épiscopat polonais*)..... 20 F.
Abonnement aux « Articles et documents »: six mois, 1.000 f; un an, 3.900 f.

4° *Problèmes économiques.*

N° 125 du 23 mai 1950 présente notamment: Les avoirs en or et en dollars dans le monde. — La politique des salaires en Suède. — Le numéro..... 30 F.
Abonnement aux « Problèmes économiques »: six mois, 775 F; un an, 1.500 F.

5° *Bulletin d'information de la France d'outre-mer.*

N° 113 de mai 1950 présente notamment: Le problème Ewé. — L'activité minière dans les territoires français d'outre-mer. — Le numéro ..... 90 F.
Abonnement au « Bulletin d'information de la France d'outre-mer »: six mois, 530 F; un an, 1.000 F.

6° *Cartes géographiques.*

N° 36 Carte économique de la Sarre (format 1 mètre x 0,75 mètre), trois couleurs..... 200 F.

7° *Bulletin hebdomadaire de statistique.*

N° 108 du 27 mai 1950 présente notamment: l'élaboration de nouveaux indices des cours des valeurs à revenu fixe cotées à Paris.
Abonnement au *Bulletin hebdomadaire de statistique*: six mois, 530 F; un an, 1.000 F.

Vente au numéro et par abonnement à la direction de la documentation, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e).
Versements au régisseur des recettes, 16, rue Lord-Byron, Paris (C. C. P. 9060-98).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis n° 458 de l'office des changes relatif aux relations financières entre la zone franc et la république orientale de l'Uruguay.

Rectificatif au *Journal officiel* du 26 mai 1950: page 5775, 2e colonne, titre II, B, premier alinéa, au lieu de : « Les comptes spéciaux uruguayens, ouverts en application de l'avis n° 256, doivent être immédiatement clôturés et leurs disponibilités en francs, existant le 20 mai 1950 au soir, doivent être virées... », lire: « Les comptes spéciaux uruguayens, ouverts en application de l'avis n° 256, doivent être immédiatement clôturés et leurs disponibilités en francs, existant le 25 mai 1950 au soir, doivent être virées... ».

Ministère des finances et des affaires économiques, ministère des travaux publics, des transports et du tourisme, ministère de l'industrie et du commerce et ministère de l'agriculture.

Avis aux importateurs de produits en provenance du Portugal.

La commission mixte franco-portugaise, réunie du 27 avril au 16 mai 1950 à Paris, a décidé des augmentations de contingents pour l'importation dans la métropole des produits ci-après:

Numéro de poste.	
4	Fromages.
11	Fruits secs (amandes et noisettes).
19	Agar-agar.
28	Vins communs (pour les T. O. M. et l'avitaillement des navires).
29	Porto et madère.
46	Poteaux de mines.
48	Liège divers.
50	Laine: en suit marron; lavée.
64	Limes.
66	Divers.

En outre, elle a prévu les contingents nouveaux suivants:

Numéro de poste.	
67	Palmistes.
68	Coprah.
69	Ricin.
70	Mafouraire.
71	Poteaux télégraphiques.

Par ailleurs, les importateurs sont informés de la mise en répartition de la deuxième tranche d'importation des produits repris à la liste B de l'accord commercial franco-portugais paraphé le 28 octobre 1949.

Les modalités d'importation de ces produits ainsi que des contingents nouveaux énumérés ci-dessus sont fixées ainsi qu'il suit:

I. — *Produits importés par groupements.*

Les groupements ci-après sont seuls habilités à déposer des demandes d'autorisation d'importation pour les produits suivants:

Numéro de poste.	
14	Graines d'arachides. — Groupement national d'achat des produits oléagineux.
30	Tourteaux d'arachides. — Groupement national d'achat de tourteaux, 135, rue La Boétie, Paris.
37	Minerai de manganèse. — Société du manganèse, 41, avenue de Friedland.
38	Minerai de tungstène. — Groupement d'importation et de répartition du minerai de tungstène, 10, rue du Général-Foy, Paris.
70	Mafouraire. — Groupement national d'achat des produits oléagineux.

II. — *Produits importés sous licences individuelles examinées au fur et à mesure de leur présentation.*

Des licences individuelles seront délivrées pour les produits suivants.

Les demandes d'autorisation d'importation ne pourront être déposées à l'office des changes, 8, rue de la Tour-des-Dames, Paris (9e), qu'à partir du quinzième jour suivant la date de publication du présent avis.

Par dérogation à l'article 3 du décret du 13 juillet 1949, elles seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

Numéro de poste.	
6	Aliments pour le bétail.
8 *bis*	Caroubes.
9	Fruits frais: ananas.
17	Ecorce de quinquina.
18	Seigle ergoté.
21	Huiles de baleine, cachalot et animaux marins.
22	Blanc de baleine.
25	Cacao de San Tomé. — L'importation est réservée à la société d'achat des chocolatiers et confiseurs, 12, faubourg Saint-Honoré, Paris, chargée de centraliser les offres d'achat.
29	Vins de Porto et de Madère. — Le contingent est géré à concurrence de 50 p. 100 par la France et 50 p. 100 par le Portugal (référence des années 1936, 1937, 1938). Les demandes devront être revêtues du visa du syndicat national du commerce en gros des vins, cidres et spiritueux, 103, boulevard Haussmann, à Paris.
33	Pyrites. — L'importation sera réalisée par la société commerciale de l'acide sulfurique.
43	Huiles essentielles.
48	Liège: *a*) planches; *b*) carrés; *c*) bouchons de plus de 50 mm; *d*) bouchons de moins de 50 mm; *e*) disques et divers. — L'importation sera réservée aux professionnels du commerce et de l'industrie du liège habilités à bénéficier des sous-répartitions prévues par l'arrêté interministériel du 23 décembre 1947, publié au *Journal officiel* du 3 janvier 1948.
50	Laine: *a*) en suint; blanche-mérinos et croisés 1/II/III; *b*) en suint: marron, mérinos et croisés 1/II/III; *c*) lavées: blanches, mérinos et croisés fins; *d*) lavées: marron; *e*) peignées: blanche, mérinos et croisés fins; *f*) peignées: marron. — Le groupement d'importation et de répartition de la laine est habilité à viser les licences de cette nature.
52	Crins de Florence (pour les produits repris au n° 571 du tarif). — Joindre une facture *pro forma* en double exemplaire.
55	Ouvrages en sisal.
58	Broderies de Madère.
64	Limes.
66	Divers général. — Les demandes d'autorisation d'importation seront soumises, après avis favorable du ministère technique, à l'accord de la direction des relations économiques extérieures du secrétariat d'Etat aux affaires économiques.
67	Palmistes.
69	Ricin.

III. — *Produits importés sous licences individuelles examinées simultanément (appel d'offres).*

Des licences individuelles seront délivrées pour les produits ci-après. Les demandes d'autorisation d'importation, qui feront l'objet d'un examen simultané, devront être déposées à l'office des changes, 8, rue de la Tour-des-Dames, Paris (9e), avant le 21 juin 1950, à dix-sept heures trente.

Numéro de poste.	
3	Boyaux salés secs.
19	Agar-agar. — Mise en répartition du contingent supplémentaire.
24	Sardines à l'huile.
36	Marbre brut en bloc.
40	Anhydride arsénieux.
65	Réchauds à pétrole.

IV. — *Produits importés sous le couvert de certificats d'importation.*

Dans la limite du contingent supplémentaire de 500 (cinq cents tonnes) accordé par la commission mixte franco-portugaise du 27 avril au 16 mai 1950, il pourra être procédé, à partir du neuvième jour suivant celui de l'insertion du présent avis au *Journal officiel*, à l'importation d'amandes douces décortiquées en provenance du Portugal (poste n° 11 de l'accord).

Les importations seront réalisées sous le régime de la procédure dite « des certificats d'importation » telle qu'elle est définie par l'avis n° 423 de l'office des changes et avis aux importateurs (*Journal officiel* du 2 octobre 1949), modifié par l'avis n° 454 de l'office des changes et avis aux importateurs publié au *Journal officiel* du 13 avril 1950, c'est-à-dire contre la seule remise au bureau de douane intéressé d'un certificat d'importation modèle C I 1 établi en six exemplaires, préalablement revêtu d'une mention de domiciliation chez un intermédiaire agréé.

Il sera fait obligatoirement et exclusivement application de la procédure décrite au titre Ier de cet avis: « payement des marchandises après importation ».

L'entrée en France et le dédouanement des marchandises s'effectueront par tous les bureaux de douane normalement ouverts aux opérations de l'espèce.

Un avis publié ultérieurement au *Journal officiel* informera les importateurs de l'épuisement du contingent.

L'indice de codification statistique à indiquer sur les six exemplaires des certificats d'importation sera: 12 (douze).

V. — *Produits réservés en totalité à l'Afrique française du Nord et aux territoires français d'outre-mer.*

Aucune demande d'autorisation d'importation pour la métropole ne devra être déposée à l'office des changes pour les produits suivants, les contingents étant réservés en totalité à l'Afrique française du Nord et aux territoires français d'outre-mer.

Numéro de poste.	
1	Bétail sur pied.
2	Poissons secs salés
4	Fromages.
13	Thé.
23	Conserves de viande.
28	Vins communs.
31	Tabac.
32	Sel.
41	Médicaments composés.
42	Colophane.
46	Poteaux de mine.
47	Bois de caisserie.
53	Fils en pelotes (coton).
54	Fils pour filets de pêche.
56	Tissus en pièces (coton), y compris couvertures communes.
57	Tissus confectionnés (coton), y compris bonneterie.
61	Carreaux en faïence.
62	Poiules et plaques de cuivre.
68	Coprah.
71	Poteaux télégraphiques.

VI. — *Avis ultérieurs.*

Un avis publié ultérieurement au *Journal officiel* fixera les modalités d'importation du café (poste n° 12 de l'accord commercial).

Aucune demande d'autorisation d'importation ne devra être déposée avant la publication de cet avis.

N. B. — Il est rappelé que le contingent global attribué au poste n° 7 — haricots — a été mis en répartition dès la publication du présent avis aux importateurs, c'est-à-dire le 27 novembre 1949.

L'importation de ces marchandises doit être réalisée sous le couvert de certificats d'importation.

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

TARIFS DE TRANSPORT

SUR LES CHEMINS DE FER D'INTERET GENERAL

1° *Propositions de tarifs de transport présentées à l'homologation ministérielle.*

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de modifier comme suit le tarif n° 32 et le recueil T.

1° TARIF N° 32

Journaux et journaux invendus.

CHAPITRE Ier. — Société nationale des chemins de fer français.

Journaux, d'une gare quelconque à une gare quelconque de la Société nationale des chemins de fer français, par expédition d'au moins 10 kilogrammes: prix prévus au tableau IX du recueil T.

Conditions d'application.

. . . . . .

III. — Opérations au départ.

. . . . . .

Les colis doivent être remis à l'expédition accompagnés d'un bordereau spécial, dont le modèle aura été préalablement approuvé par le chemin de fer. Ce bordereau est remis en quatre exemplaires dont un sert de déclaration d'expédition et un autre, de récépissé à l'expéditeur; il n'est pas établi de récépissé au destinataire.

IV. — Calcul de la taxe.

Par dérogation aux conditions générales d'application des tarifs pour le transport des marchandises, les colis adressés à une même gare destinataire sont considérés, pour le calcul de la taxe, comme constituant une seule et même expédition.

V. — Enregistrement et timbre.

Les prix résultant de l'application du présent chapitre sont à augmenter, par colis, du droit d'enregistrement et de timbre prévu au n° 2271 du recueil T.

VI. — Acheminement.

L'acheminement a lieu suivant l'itinéraire indiqué par l'expéditeur, sans que cet itinéraire puisse comporter le passage par Paris.

Les transports de journaux..... .....

2° RECUEIL T

a) Modifier comme suit le tableau II (tarif n° 32):

NUMÉRO de prix.	PRIX A PERCEVOIR
2271	Chapitre 1er, titre V Droit d'enregistrement et de timbre, par colis..... 5 F.
2272 à 2275	Réservés.
2276	Sans changement.

b) Insérer, à son ordre, le tableau IX ci-après:

TABLEAU IX

Prix du chapitre Ier du tarif n° 32.

NUMÉROS DE PRIX		PRIX PAR 10 KG francs.	francs. (1)
Voir le tableau I du tarif des petits colis et des colis familiaux pour la détermination des numéros de prix.	1.....	25	12
	2.....	34	17
	3.....	43	22
	4.....	52	26
	5.....	61	31
	6.....	70	35
	7.....	78	39
	8.....	87	44
	9.....	93	46
	10.....	95	48
	11.....	98	49
	12.....	100	50
	13.....	103	51
	14.....	105	53
	15.....	107	54
	16.....	110	55
	17.....	112	56
	18.....	115	57
	19.....	119	59
	20.....	124	62

(1) Prix applicables jusqu'au 31 décembre 1950.

(*Paris, le 22 mai 1950.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition d'insérer à partir du 1er juillet 1950, dans le chapitre 52 du tarif n° 11, un nouveau paragraphe dont les dispositions sont reproduites ci-après:

TARIF N° 11

CHAPITRE 52. — Société nationale des chemins de fer français et chemins de fer secondaires divers.

. . . . . .

§ VIII. — Chemin de fer du Vieux-Port de Marseille (voie normale).

Marchandises désignées ci-après, d'une gare de la Société nationale des chemins de fer français à Marseille-Vieux-Port:

A. — **Pavés en asphalte, en béton ou en grès artificiel** (320), **pavés en pierre** (299), par wagon: prix et conditions fixés par le chapitre Ier.

B. — **Sable** (300), par wagon: prix et conditions fixés par les chapitres 1er et 3 (§ IV B).

Conditions d'application communes aux chapitres 2, 3, 5 à 9. . . . . .52 (§§ I, III, V, VI, VII et VIII B) . . . . . .

Les prix de chacun de ces chapitres ne peuvent être combinés, ni entre eux, ni avec aucun autre prix, soit par soudure, soit en vertu d'un ordre de réexpédition. (*Paris, le 25 mai 1950.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition d'insérer, à partir du 1er juillet 1950, dans le chapitre 8 du tarif n° 14, un nouveau paragraphe dont les dispositions sont reproduites ci-après:

TARIF N° 14

CHAPITRE 8. — Région Sud-Ouest.

. . . . . .

§ III. — **Demi-produits métallurgiques** (412).

(Applicable jusqu'au 30 juin 1951.)

De Boucau à la Souys, par rame de 240 tonnes: prix prévu au n° 1789 du Recueil T.

Conditions d'application communes aux chapitres 3, 5, 7, 8...

Les prix de chacun de ces chapitres ne peuvent être combinés, ni entre eux, ni avec aucun autre prix, soit par soudure, soit en vertu d'un ordre de réexpédition.

RECUEIL T

TABLEAU II. — PRIX N°s 1001 ET AU DELA

NUMÉRO de prix.	PRIX A PERCEVOIR
	TARIF N° 14
. . . . .	. . . . .
1789	Chapitre 8, § III, par tonne..... 900 F.
. . . . .	. . . . .

(*Paris, le* 25 *mai* 1950.)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à insérer, dans le chapitre 3 du tarif n° 7, un nouveau paragraphe dont les dispositions sont reproduites ci-après:

TARIF N° 7

CHAPITR 3. — Société nationale des chemins de fer français.

. . . . . .

§ VII. — **Charbon de terre, aggloméré ou non** (240).

(Applicable jusqu'au 30 juin 1952.)

En provenance d'une houillère des bassins d'Auvergne, des Cévennes ou de la Loire desservie directement par une gare de la Société nationale des chemins de fer français, expédié par cette houillère de la gare la desservant, à destination d'une gare de la Société nationale des chemins de fer français située à l'intérieur du périmètre de la Grande Ceinture de Paris ou sur ce périmètre.

Par wagon chargé de 20 tonnes.

Les prix à percevoir sont indiqués aux numéros ci-dessous du Recueil T (*a*):

En provenance d'une houillère du bassin de:

Auvergne: n° 1228.
Cévennes: n° 1229.
Loire: n° 1230.

(*a*) Ces prix sont exclusivement applicables aux transports effectués aux conditions du tarif n° 103.

. . . . . .

Conditions d'application communes.

1° Aux chapitres 3, 5, 7... et 103.

Les prix de chacun de ces chapitres ne peuvent être combinés ni entre eux, ni avec aucun autre prix, soit par soudure, soit en vertu d'un ordre de réexpédition.

RECUEIL T

TABLEAU II. — PRIX N°s 1001 ET AU DELA

NUMÉRO de prix.	PRIX A PERCEVOIR
. . . . .	. . . . .
	TARIF N° 7
. . . . .	. . . . .
1228	Chapitre 3, § VII, par tonne..... 1.278 F.
1229	— 1.908
1230	— 1.545

(*Paris, le* 25 *mai* 1950.)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de proroger, comme indiqué ci-après, les dispositions tarifaires suivantes dont la durée d'application vient à expiration le 30 juin 1950:

Prorogation jusqu'au 31 décembre 1950.

Conditions générales d'application des tarifs pour le transport des marchandises:

Chapitre II, article 10, renvoi (8), page 4, Société nationale des chemins de fer français.

Chapitre IV, renvoi (3), page 11, Société nationale des chemins de fer français.

Prorogation jusqu'au 30 juin 1951.

Tarif n° 3, chapitre 2, § I B, renvoi (*a*), page 5, Société nationale des chemins de fer français. (25 *mai* 1950.)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à modifier comme suit, à partir du 1er juillet 1950, le chapitre 1er du tarif n° 10 en ce qui concerne le transport des « appareils ou engins non dénommés montés sur essieux.

TARIF N° 10

Véhicules et matériel assimilé.

Chapitre 1er. — Société nationale des chemins de fer français.

TARIF général. — Séries.	MARCHANDISES	BARÈMES APPLICABLES D'UNE GARE QUELCONQUE A UNE GARE QUELCONQUE de la Société nationale des chemins de fer français.					
		Par expédition de 60 kg sans excéder 1.500 kg.	Par wagon chargé de:				
			1,5 tonne.	3 tonnes.	5 tonnes.	10 tonnes.	20 tonnes.
			Sauf indication contraire.				
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
»	**Appareils ou engins non dénommés montés sur essieux** (984) dont le poids unitaire est:						
	Inférieur ou égal à 350 kg.....	513	Jusqu'à 299 km. 205 Au delà..... 22	31	40		
	Supérieur à 350 kg sans atteindre 8 tonnes	.....	Jusqu'à 299 km. 205 Au delà..... 22	31	40		
	Egal ou supérieur à 8 tonnes.....	.....	.....	.....	.....	53 (8 tonnes.)	
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

(*Paris, le* 25 *mai* 1950.)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition d'insérer, à partir du 4 juin 1950, dans le chapitre 103 du tarif n° 12, un nouveau paragraphe dont les dispositions sont reproduites ci-après:

CHAPITRE 103. — Société nationale des chemins de fer français.

. . . . . .

§ VII. — **Asphalte** (360), **mastic d'asphalte** (389).
(Applicable jusqu'au 30 juin 1951.)

En provenance d'un établissement producteur situé sur le territoire français et desservi directement par une gare de la Société nationale des chemins de fer français, expédiés par cet établissement de la gare la desservant, à une gare de la Société nationale des chemins de fer français desservant un point frontière ou un port de mer et exportés par ce point frontière ou par ce port de mer, par wagon chargé de 20 tonnes.

Lorsque le tonnage des envois remis, par un même expéditeur, dans les conditions indiquées ci-dessus, dépassera annuellement 5.000 tonnes, il sera accordé à cet expéditeur, par voie de détaxe, sur les taxes de transport payées par application des prix du chapitre Ier du présent tarif, à l'exclusion du droit d'enregistrement et de timbre, une réduction dont le taux sera égal au taux moyen résultant, pour l'ensemble des tonnages remis par ledit expéditeur et transportés aux conditions du présent paragraphe, d'une réduction de 10 p. 100 sur le tonnage en excédent de 5.000 tonnes, sans que la réduction appliquée puisse être supérieure à 20 p. 100.

(*Paris, le 25 mai 1950.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis au ministre des travaux publics, des transports et du tourisme une proposition tendant à modifier, comme il est indiqué ci-après, le texte de la disposition complémentaire uniforme n° 1 à l'article 11 de la convention internationale concernant le transport des marchandises par chemins de fer (C. I. M.) du 23 novembre 1933:

« 1. — Pour les marchandises suivantes, remises avec lettre de voiture de petite vitesse:

« Animaux vivants, arbustes vivants, fleurs fraîches coupées, plantes vivantes, beurre, champignons, charcuterie, coquillages frais, crème fraîche, crustacés, fruits frais ou congelés à l'exception des fruits à cidre ou à poiré, gibier abattu, glace à rafraîchir, huîtres, lait, lapins morts, légumes frais ou congelés, levure, moût de raisins, pâtisserie, poissons frais ou congelés, viandes fraîches ou congelées, volailles mortes.

« Les délais de livraison sont les suivants lorsque les tarifs ne prévoient pas de délais spéciaux plus réduits:

« *a*) Délai d'expédition: un jour;

« *b*) Délai de transport: un jour par fraction indivisible de 200 kilomètres de distance d'application des tarifs.

« Les délais ci-dessus sont augmentés des délais supplémentaires dûment publiés.

« Pour les autres marchandises, les maxima fixés par l'article 11 (§ 1er), augmentés éventuellement des délais supplémentaires publiés, sont adoptés comme délais de livraison, lorsque les tarifs ne prévoient pas de délais spéciaux plus réduits ».

(*Paris, le 26 mai 1950.*)

2° *Décisions ministérielles intervenues sur les propositions de tarifs.*

(La date indiquée en tête de chaque affaire est celle de la décision ministérielle. La date du *Journal officiel* mentionnée est celle du numéro qui a publié la proposition.)

Homologations.

22 *mai* 1950. — **Société nationale des chemins de fer français et Régie autonome des transports parisiens (R. A. T. P.).** — Proposition tendant à apporter les aménagements suivants à l'annexe B *bis* aux Conditions générales d'application des tarifs pour le transport des marchandises (C. G. A. T. M.):

1° Modifier les articles 1er, 2, 3, 4 et 6 conformément aux nouvelles dispositions du cahier des charges de la Régie autonome des transports parisiens;

2° Modifier le tableau Ier, définissant le service assuré par les gares de la ligne de Sceaux, compte tenu du fonctionnement de la gare centre d'Arcueil-Cachan et de la transformation partielle en bureaux de ville des deux établissements de Cité-Universitaire et de Paris-Denfert-Rochereau;

3° Supprimer le tableau IV dont les dispositions sont reportées au tableau Ier, par analogie avec la nomenclature « Marchandises » des établissements Société nationale des chemins de fer français et des localités desservies;

4° Supprimer le tableau V, dont les indications font désormais double emploi, d'une part, avec celles du tarif Société nationale des chemins de fer français de camionnage dans Paris et dans certaines localités de la banlieue et, d'autre part, avec celles du tarif des opérations accessoires (annexe A aux C. G. A. T. M.). (*Journal officiel* du 25 avril 1950.)

22 *mai* 1950. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à inscrire la gare d'Arcueil-Cachan à la liste des gares de la « Banlieue parisienne » figurant au tableau B du titre II des tarifs généraux pour le transport des marchandises, paragraphe Ier A et B, 2e alinéa). (*Journal officiel* du 25 avril 1950.)

22 *mai* 1950. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à créer au chapitre 101 du tarif n° 18 une tarification spéciale en faveur des transports d'acide sulfurique en wagons-réservoirs ou en récipients métalliques, effectués d'une gare quelconque de la Société nationale des chemins de fer français à une gare de la Société nationale des chemins de fer français desservant un point frontière et exportés par ce point frontière, par wagon chargé de 15 tonnes. (*Journal officiel* du 9 mai 1950.)

Homologation accordée à titre provisoire sous la réserve suivante demandée par la Société nationale des chemins de fer français:

Le bénéfice de cette tarification sera étendu aux transports d'acide sulfurique en wagons-réservoirs ou en récipients métalliques effectués entre une gare du chemin de fer de Chauny à Saint-Gobain et une gare de la Société nationale des chemins de fer français desservant un point frontière et exportés par ce point frontière.

22 *mai* 1950. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à la création:

Au tarif n° 12, chapitre 5, d'une tarification spéciale pour le transport de la dolomie crue de Voisey à Gironcourt-Houécourt.

Au tarif n° 21, chapitre 5 (§ II), d'une tarification spéciale pour le transport de bouteilles vides de Gironcourt-Houécourt à Vittel. (*Journal officiel* du 25 avril 1950.)

22 *mai* 1950. — **Société nationale des chemins de fer français et Chemins de fer d'intérêt local de l'Est de Lyon.** — Proposition tendant à créer:

1° Au chapitre 51 du tarif n° 18, un nouveau paragraphe comportant une tarification commune à la Société nationale des chemins de fer français et aux Chemins de fer de l'Est de Lyon, en faveur des marchandises expédiées par wagon et reprises aux chapitres 1er (§ 1er) et 3 (§ 1 A);

2° Au chapitre 51 du tarif n° 19, un nouveau paragraphe comportant une tarification commune à la Société nationale des chemins de fer français et aux Chemins de fer de l'Est de Lyon, en faveur des marchandises ci-après, expédiées par wagon:

Carton en feuilles, en rouleaux ou en bobines.

Déchets ou vieilles matières destinées à la fabrication du carton ou du papier.

Papier d'emballage non dénommé.

Pâtes à carton ou à papier;

3° A modifier corrélativement le recueil T. (*Journal officiel* du 25 avril 1950.)

Homologation accordée à titre provisoire, sous les réserves suivantes, acceptées par la Société nationale des chemins de fer français:

1° Au tarif n° 18, chapitre 51, paragraphe II, les dispositions proposées (dernier alinéa) seront remplacées par les suivantes:

« Par wagon. — Prix et conditions fixés par les chapitres 1er (§ 1er) et 3 (§ 1 A et § III), à augmenter de la surtaxe prévue au numéro 1999 du recueil T »;

2° Au tarif n° 101, tableau des réseaux secondaires participant au tarif, les indications reprises au 2° seront modifiées comme suit:

La rubrique *a* sera complétée par la mention suivante: « à la Société nationale des chemins de fer français et aux Chemins de fer d'intérêt local de l'Est de Lyon ».

La rubrique *c* sera supprimée.

A la rubrique *b*, la référence aux Chemins de fer d'intérêt local de l'Est de Lyon sera supprimée.

Ministère de l'éducation nationale.

Avis relatif à la prochaine vacance d'un poste de chef d'atelier de sculpture à l'école nationale supérieure des beaux-arts.

Un poste de chef d'atelier de sculpture sera prochainement vacant à l'école nationale supérieure des beaux-arts.

Les candidats devront fournir un dossier comprenant:

1° Une demande sur papier timbré;

2° Un extrait de naissance sur papier libre;

3° Une notice de renseignements précisant leurs nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance;

4° Un *curriculum vitæ*.

Les candidats devront indiquer s'ils exercent un emploi public et dans ce cas quels en sont les émoluments, s'ils exercent un emploi privé, s'ils sont titulaires d'une pension de retraite civile ou militaire et, dans ce cas, le montant de la pension ainsi que le montant du dernier traitement d'activité.

Les candidatures devront être adressées, dans un délai de vingt et un jours à partir de la date de la présente insertion au *Journal officiel*, à la direction générale des arts et des lettres, 53, rue Saint-Dominique (bureau de l'enseignement).

BULLETIN DES RECETTES DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

PUBLICATION DES RECETTES

I. — Evaluation des recettes de la 19e semaine du 6 au 12 mai 1950. (En milliers de francs.)

NATURE DU TRAFIC	1950 — Recettes évaluées	1949 — Recettes comptables	DIFFERENCE EN FAVEUR DE 1950 — En valeur absolue	1950 — Pourcentage	1949 — En valeur absolue	1949 — Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7
Voyageurs	1.171.270	1.088.918	82.352	7,6	»	»
Bagages et consigne	21.620	21.637	»	»	17	0,1
Colis postaux, petits colis	193.360	168.097	25.263	15,0	»	»
Marchandises (détail et wagons)	3.129.830	3.561.668	»	»	431.838	12,1
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	4.519.080	4.843.320	»	»	324.240	6,7

II. — Evaluation des recettes au 12 mai 1950.

NATURE DU TRAFIC	RECETTES comptables du 1er janvier au 31 mars 1950	RECETTES évaluées du 1er avril au 12 mai 1950	TOTAL des recettes du 1er janvier au 12 mai 1950	RECETTES comptables du 1er janvier au 12 mai 1949	DIFFERENCE EN FAVEUR DE 1950 — En valeur absolue	1950 — Pourcentage	1949 — En valeur absolue	1949 — Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Voyageurs	13.012.725	8.209.710	21.222.435	20.504.349	718.086	3,5	»	»
Bagages et consigne	256.393	163.940	420.333	463.160	»	»	42.827	9,2
Colis postaux, petits colis	2.201.962	1.081.870	3.286.832	3.182.399	104.433	3,3	»	»
Marchandises (détail et wagons)	41.718.843	17.900.770	59.619.613	69.891.393	»	»	10.271.780	14,7
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	57.189.923	27.359.290	84.549.213	94.041.301	»	»	9 492.088	10,1

Imprimerie, 31, quai Voltaire. Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels :* PIERRE CASSAGNEAU.

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TELEGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	26 mai — Cours relevés après Bourse	DEVISES	30 mai 1950 — Cours relevés avant Bourse	30 mai 1950 — Cours cotés en Bourse	Derniers cours cotés en Bourse	26 mai — Cours relevés après Bourse	DEVISES	30 mai 1950 — Cours relevés avant Bourse	30 mai 1950 — Cours cotés en Bourse
349 80	349 80	Etats-Unis (1 dollar)	.... ..	349 90	8110 ..	8110 ..	Suisse (100 francs)	.... ..	8110 ..
699 25	699 25	Belgique (100 francs)	.... ..	699 ..	163 90	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 f. Djib.)	.... ..	.... ..
1206 ..	1206 ..	Portugal (100 escudos)	.... ..	1206 ..					

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

BANQUE DE L'ALGERIE ET DE LA TUNISIE

Avis de tirage des obligations de la Banque de l'Algérie et de la Tunisie.

Le 25 mai 1950, il a été procédé, au siège social de la Banque de l'Algérie et de la Tunisie, au quatrième tirage au sort des cinq séries suivantes d'obligations de la Banque de l'Algérie et de la Tunisie :

01 05 10 37 87

amortissables conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 17 février 1947.

En conséquence, toutes les obligations dont les numéros comportent les nombres ci-dessus comme chiffres des centaines et des dizaines sont remboursables au pair, à partir du 1er juillet 1950.

Ces obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1er juillet 1950.

Liste récapitulative des séries sorties aux tirages antérieurs et dans lesquelles il reste des titres à rembourser.

00 03 17 29 31 32 33 34 47 65
69 80 83 93 97

SOCIETE INDUSTRIELLE DE DELLE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 150 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : DELLE (TERRITOIRE DE BELFORT)
R. C. : Belfort n° 7181, Paris n° 283037.

Obligations 4 3/4 0/0 1947 de 5.000 F.

Troisième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse la totalité des titres formant l'annuité à amortir au 1er juin 1950.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements des années 1948 et 1949 ont été couverts par rachats en Bourse.

Société anonyme des Ateliers de Constructions Métalliques de Laon

AU CAPITAL DE 18 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : A LAON, CHEMIN DE MANOISE

Emprunt de 1944 (300 obligations de 5.000 F 4,50 0/0).

Liste des 36 obligations 4,50 0/0 1944 sorties au tirage d'amortissement du 10 mai 1950, remboursables au pair, à partir du 1er juillet 1950, au siège administratif de la société, 113, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (9e).

Obligations portant les numéros :

1	2	27	31	32	35	54	205	207	224	226	227	229	244
61	78	118	122	123	145	159	260	281	286	291	296	324	329
6	169	179	182	184	202	204	331						

Les obligations sorties au tirage précédent ont été remboursées.

FORGES ET CHANTIERS DE LA GIRONDE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 90 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : A PARIS, 16, BOULEVARD MALESHERBES
Registre du commerce : Seine 227278 B.

Obligations 4 0/0 1946.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la société a racheté en Bourse les 201 obligations dont l'amortissement a été prévu pour le 1er juin 1950.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements antérieurs ont été effectués par voie de rachat en Bourse.

Le conseil d'administration.

Société Générale de Navigation sur la Haute-Seine et les Canaux du Centre

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30.800.000 F
SIÈGE SOCIAL : 1, BOULEVARD DIDEROT, PARIS
R. C. : Seine n° 93796.

Obligations 4 0/0 1945 de 2.000 F

Cinquième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse la totalité des titres formant l'annuité à amortir au 1er août 1950.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements des années 1946 à 1949 ont été couverts par rachats en Bourse.

COMPAGNIE GENERALE DE MOTEURS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 100 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 85, RUE MARIUS-AUFAN, LEVALLOIS
Registre du commerce : Seine 232643 B.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la Compagnie générale de moteurs a procédé au rachat de 85 obligations 4 0/0 1943 dont le septième amortissement est prévu pour le 20 juin 1950.

En conséquence, aucun tirage au sort ne sera effectué en mai 1950.

Les amortissements précédents ont été réalisés par voie de rachats en Bourse.

Société des Anciens Etablissements Chavanne-Brun Frères

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 180 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 10, RUE JEANNE-D'ARC, A SAINT-CHAMOND (LOIRE)
Registre du commerce : Seine n° 112709 ; Saint-Etienne n° 5788.

Obligations 4 0/0 1945.

Usant de la faculté qui lui a été réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse les 130 obligations dont l'amortissement est prévu pour le 1er juillet 1950. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements antérieurs ont été effectués par voie de rachats en Bourse.

Le conseil d'administration.

Société Générale de Brasserie et Malterie
(G. E. B. R. A. M.)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 54.375.000 F
SIÈGE SOCIAL: SAINT-AMAND-LES-EAUX (NORD)
R. C.: Valenciennes n° 23274.

Obligations 4,25 0/0 1946.

Quatrième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse des 40 obligations de 5.000 F nominal dont l'amortissement était prévu pour le 15 août 1950.

En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort.

Les amortissements précédents ont été effectués également par voie de rachats en Bourse.

BILANS DE SOCIÉTÉS

CREDIT FONCIER DE FRANCE
19, RUE DES CAPUCINES, PARIS (1er).

Situation au 31 mars 1950.

ACTIF

Espèces en caisse et à la Banque de France		92.233.668
Effets et valeurs diverses		1.899.781.177
Effets divers du sous-comptoir des entrepreneurs		29.233.651
Avances sur dépôts de titres		11.076.986
Correspondants		8.291.057.869
Prêts fonciers:		
Sur fonds d'obligations	20.596.832.773	
Sur avance de l'Etat	361.005.673	20.957.838.446
Prêts maritimes		32.508.951
Prêts communaux:		
Sur fonds d'obligations	50.938.628.545	
Sur avance de l'Etat	1.831.013.127	
Sur fonds de modernisation et d'équipement	5.911.650.448	58.711.292.120
Prêts sur fonds du capital social et des réserves		1.573.379.812
Prêts, réparations de dommages de guerre (lois du 12 juillet 1941)		801.486.865
Prêts à moyen terme fonciers et communaux		673.935.982
Divers débiteurs		611.830.020
Comptes d'ordre et divers		2.310.690.790
Immeubles sociaux et immeubles acquis		122.146.834
Résultats		»
		96.091.487.174

PASSIF

Dépôts en comptes courants		4.389.879.007
Correspondants		2.778.183.261
Fonds national d'amélioration de l'habitat (ordonnance du 28 juin 1945)		1.395.299.026
Versements différés sur prêts		5.015.019.705
Trésor public, son compte avance de 3 milliards (convention du 3 décembre 1936)		2.260.350.869
Fonds de modernisation et d'équipement (convention du 11/13 octobre 1948)		6.561.900.777
Obligations foncières:		
Montant au pair en circulation	18.612.755.700	
A déduire: Primes à amortir	447.144.789	18.165.610.911
Obligations communales:		
Montant au pair en circulation	47.904.065.800	
A déduire: Primes à amortir	511.196.223	47.392.869.577
Bons à lots en circulation		65.982.202
Obligations à rembourser et intérêts échus à payer		518.365.027
Créditeurs divers		1.454.593.364
Comptes d'ordre et divers		3.570.933.818
Provisions pour l'amortissement des emprunts		718.337.408
Réserves et provisions diverses		904.161.222
Capital social		1.200.000.000
Résultats		»
		96.091.487.174

HORS BILAN

1° Engagements de mobilisation d'effets représentatifs de crédits à moyen terme	5.737.631.629 F
2° Effets représentatifs de crédits à moyen terme circulant sous l'endos du Crédit foncier de France	5.365.337.326

Certifié conforme aux écritures:

Le gouverneur,
HENRI DEROY.

SOCIETE CIVILE
avec responsabilité limitée à la mise sociale pour l'amortissement des obligations à lots
DU
CANAL DE PANAMA
EMISSION DU 26 JUIN 1888
2, PLACE DE L'OPÉRA, PARIS (2e).

Assemblée générale du 11 mai 1950.

Situation au 31 décembre 1949.

	francs.
Fonds social	106.022.580 »
Reste à recouvrer	456.480 68
Produits divers à capitaliser	209.132.996 81
Fonds employés en titres garantis par l'Etat	312.542.105 73

Le conseil des mandataires.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

SEQUESTRES

Par ordonnance en date du 25 avril 1950, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre prononcé par ordonnance du 22 mars 1918 sur les biens, droits et intérêts appartenant à Brunet (René-Jean-Alfred), domicilié à Paris, 161, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Par ordonnance en date du 24 avril 1950, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre prononcé par ordonnance du 15 août 1915 sur les biens, droits et intérêts que possède en France Fradin (Claude), administrateur de sociétés, domicilié 5, rue Jules-Lefebvre, à Paris.

Par ordonnance en date du 4 mai 1950, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre prononcé par ordonnance du 16 mars 1918 sur les biens, droits et intérêts appartenant à Prodhon (Jean), domicilié à Paris, 9, rue de Lota.

Par ordonnance en date du 4 mai 1950, le président du tribunal civil de la Seine a donné mainlevée du séquestre prononcé par ordonnance du 25 mai 1915 sur les biens, droits et intérêts appartenant à Pamon (Marie-Madeleine), épouse de Wiet (Lyonnel), domiciliée à Paris, 46, avenue Foch.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 avril 1950: page 4078, 1re colonne, 14e annonce, mainlevée du séquestre apposé sur les brevets Gingel indiquant les « brevets nos 896.372 et 898.696 », la mainlevée porte sur le brevet « 898.656 » et non « 898.696 ».

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES
Décret du 16 août 1901.)

20 avril 1950. Déclaration à la préfecture de police. L'association **Médecine du travail** transfère son siège social du 17, rue de Sèvres, au 36, rue de Penthièvre, Paris.

26 avril 1950. Déclaration à la préfecture de police. Les Fondateurs et amis de l'institut orthodoxe français de Paris change son titre, qui devient **Les Fondateurs et amis du centre orthodoxe occidental et de l'institut orthodoxe français de Paris,** et transfère son siège social du 96, boulevard Auguste-Blanqui, Paris, au 33, avenue Henri-Barbusse, à Colombes.

26 avril 1950. Déclaration à la préfecture de police. Le Comité Saint-Irénée change son titre, qui devient **Centre orthodoxe occidental,** et transfère son siège social du 96, boulevard Auguste-Blanqui, au 6, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris.

4 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Médéa. **Foyer rural de Berrouaghia.** But: distraction, instruction et éducation des populations rurales. Siège social: salle des fêtes, Berrouaghia.

4 mai 1950. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Sporting-Club de Châtes-Lavie.** But: pratique du football. Siège social: 45, chemin des Châtes-Lavie, Marseille.

4 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Nantua. **Association populaire de l'aide familiale d'Oyonnax.** But: soutenir matériellement la mère de famille dans sa tâche au foyer dès que celle-ci a trois enfants ou lorsque les circonstances rendent ce soutien nécessaire, notamment en lui procurant le concours d'aides familiales. Siège social: chez Mme Jean Poncon, 15, rue de la Victoire, Oyonnax.

4 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Nantua. **Association familiale ouvrière d'Oyonnax.** But: défense et représentation des intérêts généraux de la famille ouvrière. Siège social: chez M. René Goubioux, 109, rue Anatole-France, Oyonnax.

4 mai 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Comité des fêtes de la rue de Nantes.** But: organisation des fêtes du 14 juillet et autres fêtes reconnues légales. Siège social: 27, rue de Nantes, Paris.

5 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Quentin. **Foyer rural d'Essigny-le-Petit.** But: récréer et éduquer ses adhérents par des conférences, des séances cinématographiques, des séances théâtrales; faciliter l'éducation physique et sportive; renforcer la solidarité morale des habitants; étudier en commun les problèmes intéressant la vie rurale. Siège social: mairie d'Essigny-le-Petit.

5 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. **Amicale anciens élèves école libre des garçons Petit-Mars.** But: maintenir les relations amicales entre les membres et leur apporter une aide matérielle et morale. Siège social: école libre des garçons, Petit-Mars.

5 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. **Amicale anciennes élèves école libre des filles Petit-Mars.** But: maintenir les relations amicales entre les membres et leur apporter une aide matérielle et morale. Siège social: école libre des filles, Petit-Mars.

5 mai 1950. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. **Comité des fêtes de Rouez-en-Champagne.** But: provoquer toutes initiatives et toutes manifestations destinées à des fins patriotiques ou de bienfaisance; apporter dans la commune de la gaieté et de l'émulation, tant artistique que sportive. Siège social: mairie de Rouez-en-Champagne.

8 mai 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Les Compagnons du fire.** But: faire connaître les chefs-d'œuvre du théâtre français. Siège social: 27, avenue de Messine, Paris.

8 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Marmande. **Association familiale de Saint-Pierre-de-Nogaret et communes limitrophes.** But: grouper les familles; représenter et défendre leurs intérêts matériels et moraux. Siège social: mairie de Saint-Pierre-de-Nogaret.

9 mai 1950. Déclaration à la préfecture de la Marne. Association **Châlons-Loisirs.** But: loisirs des jeunes travailleurs. Siège social: caserne Chanzy, Châlons-sur-Marne.

9 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Libourne. **Union sportive de Puynormand.** But: pratique des sports, en particulier du basket-ball. Siège social: école de Puynormand.

10 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Verdun. **Comité d'érection de la chapelle de Billemont** (écart de Dugny). But: érection d'une chapelle. Siège social: presbytère de Dugny.

10 mai 1950. Déclaration à la préfecture de Rennes. **Association d'éducation populaire de Saint-M'Hervé.** But: gestion des écoles libres. Siège social: école libre de garçons, Saint-M'Hervé.

10 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Marmande. **Club athletique laparadais.** But: pratique des sports. Siège social: mairie de Laparade.

11 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. **Club sportif du centre d'études du Bouchet.** But: par la pratique des exercices physiques, préparer des hommes robustes et créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de bonne camaraderie. Siège social: centre d'études du Bouchet, par Vert-le-Petit.

11 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Union sportive beuvrygeoise.** But: football association et sports athlétiques. Siège social: au stade municipal, rue L.-Gallot, Beuvry.

12 mai 1950. Déclaration à la préfecture de l'Allier. **Groupement des parents catholiques des élèves des lycées de Moulins.** But: faciliter l'enseignement religieux aux élèves. Siège social: 42, rue de Paris, Moulins.

12 mai 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Le Droit de vivre.** But: protection matérielle, morale et sociale des enfants et des vieillards. Siège social: 1, rue Gambetta, Stains.

12 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Association sportive du sanatorium Fernand-Bezançon,** Saint-Martin-du-Tertre. But: établir entre ses membres un centre permanent de relations amicales; favoriser le développement de tous les sports; permettre à tous ses membres, par la pratique rationnelle de l'éducation physique et des sports, une amélioration de leur constitution physique; organiser les loisirs sportifs, artistiques et, en général, de toute nature; favoriser la pratique du tourisme sous toutes ses formes. Siège social: sanatorium de Saint-Martin-du-Tertre.

12 mai 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Union sportive de l'enseignement primaire (1er degré) (U. S. E. P.).** But: pratique des sports. Siège social: 25, place de la Madeleine, Paris.

12 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **Union régionale des cités.** But: défense des droits; aide aux habitants; amélioration et défense des foyers; joie aux enfants; œuvres sociales pour tous. Siège social: 29, cité Bressloff, Saint-Martin-Boulogne.

12 mai 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Centre de dépistage des infortunes cachées (C.D.I.C.).** But: par une publicité appropriée, déceler les détresses physiques et morales non révélées; les soulager pour l'immédiat si le cas est urgent; surtout, réconforter et conseiller et, chaque fois qu'il est possible, diriger ces infortunes vers une œuvre ou une organisation spécialisée. Siège social: 81, rue Saint-Dominique, Paris.

12 mai 1950. Déclaration à la préfecture de police. Commune libre **Les Aubépines.** But: air, santé et joie pour la jeunesse. Siège social: 56, rue Pierre-Bigle, Thiais.

13 mai 1950. Déclaration à la préfecture de Saône-et-Loire. **Fédération nationale des auberges de jeunesse** (association de Saône-et-Loire). But: construire, aménager et gérer les auberges dans le département; contribuer au développement des activités éducatives de l'ajisme. Siège social: ex-caserne Joubert, Mâcon.

15 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. **Comité d'aide aux vieux de Bormes.** But: aider les vieux moralement et pécuniairement. Siège social: place Gambetta, Bormes.

15 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Libourne. Comité des fêtes **L'Avenir villegougeois.** But: fêtes et réjouissances pour la jeunesse rurale. Siège social: mairie de Villegouge.

15 mai 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Union fédérale des retraités des banques.** But: défense des intérêts matériels et moraux de ses membres. Siège social: 8, rue Saint-Marc, Paris.

15 mai 1950. Déclaration à la préfecture de la Drôme. **Association familiale communale de Crozes-Hermitage.** But: étude et défense des intérêts généraux des familles. Siège social: mairie de Crozes-Hermitage.

16 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Bernay. **Union sportive de la Monnaie de Paris** (section de boxe de l'annexe de Beaumont-le-Roger). But: pratique de la boxe amateur. Siège social: 6, rue Saint-Sauveur, Beaumont-le-Roger.

16 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence. **Comité d'intérêts du quartier Saint-Jean.** But: défendre les intérêts des adhérents. Siège social: brasserie de Nice, cours Gambetta, à Aix-en-Provence.

16 mai 1950. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Amicale des sapeurs-pompiers de Ventron.** But: subvenir aux frais des fêtes et concours qui peuvent être organisés par le corps. Siège social: mairie de Ventron.

16 mai 1950. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Les Dynamic's.** But: entretenir des relations amicales entre les membres; organisation de sorties, excursions en commun; pratique des sports. Siège social: 25, boulevard de Strasbourg, Toulouse.

16 mai 1950. Déclaration à la préfecture du Cher. **Société d'aviculture du Cher.** But: étude et perfectionnement de toutes les branches de l'aviculture et, notamment, l'élevage des oiseaux et celui des animaux désignés sous le nom d'animaux de basse-cour. Siège social: au syndicat des agriculteurs du Cher, 1, rue de la Bâlle, Bourges.

16 mai 1950. Déclaration à la préfecture de la Haute-Loire. **Association familiale rurale de Saint-Haon.** But: défense et représentation de toutes les familles de la commune. Siège social: mairie de Saint-Haon.

16 mai 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Providence-Athlétique-Club.** But: pratique des exercices physiques et, notamment, l'éducation physique, l'athlétisme, la natation, le football, le cyclotourisme, l'escrime, le tennis, tennis de table et les sports en général. Siège social: 56, rue de la Victoire, Paris.

17 mai 1950. Déclaration à la préfecture de la Vienne. **Association départementale des auberges de la jeunesse.** But: grouper les usagers des auberges de la jeunesse du département en vue de gérer les auberges prises en charge par la fédération. Siège social: 34, boulevard du Pont-Joubert, Poitiers.

17 mai 1950. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association du Rhône pour l'hygiène mentale.** But: créer un mouvement d'opinion en faveur de l'hygiène et de la santé mentales, de la réadaptation professionnelle et sociale des malades, adultes et enfants atteints de troubles neuropsychiatriques; apporter un appui matériel, technique et moral à tous organismes de dépistage et d'assistance aux malades mentaux et aux enfants inadaptés sociaux. Siège social: 2, rue de Bonnel, Lyon.

17 mai 1950. Déclaration à la préfecture de Mont-de-Marsan. **Football-Club de Hagetmau.** But: éducation physique, sports. Siège social: rue Gambetta, Hagetmau.

17 mai 1950. Déclaration à la préfecture de la Drôme. **Groupement Drôme-Ardèche des ingénieurs et anciens élèves d'écoles d'agriculture.** But: défense des intérêts professionnels des membres et développer des relations de camaraderie entre eux. Siège social: Maison de l'agriculture, 2, rue Chevandier, Valence.

17 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Beaune. **Association sportive et culturelle de Corgoloin.** But: pratique de tous les sports et éducation populaire et culturelle. Siège social: mairie de Corgoloin.

18 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Dié. **Moto-Club Saint-Dié.** But: encourager la pratique du sport motocycliste et favoriser sa diffusion et son perfectionnement; resserrer les liens de communauté d'intérêts qui unissent tous les pratiquants du sport motocycliste et automobile. Siège social: café du Nouvel-Hôtel, à Saint-Dié.

19 mai 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Jiu-Jitsu-Club de Neuilly.** But: pratique du judo, jiu-jitsu, self-défense, close-combat, éducation physique. Siège social: 37, rue Chauveau, à Neuilly-sur-Seine.

19 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes. **Sports et loisirs Lemanor.** But: grouper en une ou plusieurs équipes les ouvriers qui désirent pratiquer le football et l'athlétisme que comporte l'entraînement. Siège social: établissements Lemanor, rue des Usines, la Longueville.

19 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. Le Cercle national et d'union saint-pauloise change son titre et devient **Cercle national de Saint-Paul.** But: réunion des adhérents pour discuter métier, jouer aux cartes, développer les sentiments de solidarité et de fraternité. Siège social: moulin de Pierrhugues, place des Ormeaux, Saint-Paul.

19 mai 1950. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Amicale Vélo-Club de Saint-Loup.** But: pratique du cyclisme. Siège social: bar du Téléphone, 12, route Nationale, Saint-Loup, Marseille.

19 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture d'Argelès-Gazost. **Saint-Hubert-Club du Lavedan.** But: protection du gibier, destruction des nuisibles et respect des cultures. Siège social: mairie d'Argelès-Gazost

19 mai 1950. Déclaration à la préfecture du Morbihan. **Groupe nautique vannetais.** But: initiation des jeunes aux sports nautiques et au camping. Siège social: 20, rue Foch, Vannes.

19 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. **Amicale des établissements Dropsy père et fils.** But: camaraderie entre le personnel. Siège social: rue Philippe, Reims.

19 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Dreux. **Amicale des élèves et anciens élèves de l'école de Saint-Maixme-Hauterive.** But: éducation populaire de ses membres par des conférences, lectures, excursions, éducation physique, sports, musique; entretenir et encourager les liens d'amitié entre élèves et anciens élèves de l'école publique de Saint-Maixme-Hauterive. Siège social: école de Saint-Maixme-Hauterive.

20 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Blida. **Ecole coranique El-Hillal.** But: société de bienfaisance pour l'enseignement du Coran et des sciences islamiques. Siège social: maison Cherief, à Chebli.

20 mai 1950. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Fédération des associations de commerçants de Bordeaux Centre-Sud.** But: organisation de semaines commerciales communes. Siège social: 152, cours Victor-Hugo, Bordeaux.

20 mai 1950. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association de Saint-Vincent-de-Paul d'Oullins.** But: recueillir des garçons de deux à quatorze ans pour leur donner une instruction et une éducation chrétiennes. Siège social: 31, rue Francis-Jomard, Oullins.

20 mai 1950. Déclaration à la préfecture d'Angers. **Le Club des Sans-Vous.** But: loisirs et rassemblement des jeunes. Siège social: 6, rue Bourgonnier, Angers.

20 mai 1950. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. **Association familiale rurale d'Auvers-sur-Montfaucon.** But: défense, représentation et protection des familles de la commune. Siège social: mairie d'Auvers-sur-Montfaucon.

20 mai 1950. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales. **Racing ansignanais-Club.** But: développer le sport à la campagne et disputer diverses compétitions sportives de basket-ball. Siège social: café de l'Union, Ansignan.

20 mai 1950. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Association des parents d'élèves des centres d'apprentissage de la direction technique et industrielle de l'aéronautique.** But: assurer la défense des intérêts des élèves des centres d'apprentissage de l'air. Siège social: bar Sabouraud, 35, cité Dasvin, Bordeaux-Bastide

20 mai 1950. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Association des anciennes élèves du lycée Honoré-d'Urfé.** But: permettre aux anciennes élèves du lycée Honoré-d'Urfé de conserver les liens d'affection qui les unissent au lycée; poursuivre leur culture au moyen de réunions, voyages, bibliothèque, bulletin périodique; venir en aide par des secours matériels et moraux, à leurs compagnes éprouvées et s'associer à des œuvres de bienfaisance. Siège social: au lycée de jeunes filles, 13 *bis*, rue Gambetta, à Saint-Etienne.

22 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. **Médaillés d'honneur du travail d'Esquerdes.** But: créer pour les médaillés un centre de relations amicales. Siège social: café Caffiers, à Esquerdes.

22 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. **Médaillés d'honneur du travail de Wizernes.** But: créer pour les médaillés un centre de relations amicales. Siège social: café Senlecq, à Wizernes.

22 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. **Médaillés d'honneur du travail de Blendecques.** But: créer pour les médaillés un centre de relations amicales. Siège social: café Millebled, à Blendecques.

22 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. **Médaillés d'honneur du travail d'Arques.** But: créer pour les médaillés un centre de relations amicales. Siège social: café Grislain, à Arques.

22 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. **Médaillés d'honneur du travail d'Aire-sur-la-Lys.** But: créer pour les médaillés un centre de relations amicales. Siège social: café du Commerce, à Aire.

22 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. **Médaillés d'honneur du travail d'Audruicq.** But: créer pour les médaillés un centre de relations amicales. Siège social: café Guilbert, à Audruicq.

22 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. **Médaillés d'honneur du travail de Sainte-Marie-Kerque.** But: créer pour les médaillés un centre de relations amicales. Siège social: café Beaurain, la Bistade.

22 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture d'Albertville. **Société de secours en montagne de l'arrondissement d'Albertville.** But: secours en montagne. Siège social: 80, rue de la République, Albertville.

22 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. **Association des parents d'élèves du centre d'apprentissage public féminin de Cannes.** But: veiller au développement des centres d'apprentissage publics et à la défense des intérêts matériels et moraux des apprenties, à l'exclusion de tout mobile d'ordre politique ou confessionnel. Siège social: centre d'apprentissage public féminin, rue Tocqueville, Cannes

22 mai 1950. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Amicale lyrique et artistique chemino.e (A. L. A. C.).** But: présentation en privé et en public de concerts de variétés et d'œuvres lyriques. Siège social: 16, quai de la Monnaie, Bordeaux.

23 mai 1950. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Association familiale des amis de Granay.** But: groupement des familles de travailleurs appartenant à la confédération française des travailleurs chrétiens pour la défense de leurs intérêts. Siège social: 30, rue de Plaisance, Saint-Chamond.

23 mai 1950. Déclaration à la préfecture de Pau. **Association de familles de Gan.** But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: mairie de Gan.

25 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. **Association du foyer de Saint-Rémy.** But: création et fonctionnement d'œuvres d'éducation populaire sur la paroisse de Saint-Rémy. Siège social: route de Taisey, Saint-Rémy.

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 février 1950: page 1732, 2e colonne, dernière annonce, **Association catholique des chefs de famille de Saint-Yves des Quatre-Routes,** la Courneuve, au lieu de: « 12 février 1950 », lire: « 12 janvier 1950 ».

ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret du 16 août 1901, décret-loi du 12 avril 1939.)

17 février 1949. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de Seine-et-Oise le 11 mai 1950.) **Association des cultivateurs néerlandais en France.** But: entr'aide matérielle et morale; organisation de l'émigration des paysans néerlandais en France; aide juridique; organisation des conférences et de tout ce qui peut être utile à l'organisation et à ses membres. Siège social: 31, boulevard Glatigny, Versailles.

4 avril 1950. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de police le 5 mai 1950.) **Commission internationale des grands barrages de la conférence mondiale de l'énergie.** But: provoquer les progrès dans l'étude, la construction et l'exploitation des grands barrages. Siège social: 3, rue de Messine, Paris.

6 mai 1950. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de police le 20 mai 1950.) **Fédération internationale des agences de voyages.** But: réunir dans une union professionnelle les agences de voyages du monde entier. Siège social 163, rue Saint-Honoré, Paris.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Vient de paraître :

CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS

1re ÉDITION

LÉGISLATION APPLICABLE AU 6 AVRIL 1950

EN VENTE :

aux bureaux des Journaux officiels
31, QUAI VOLTAIRE, 31 - PARIS (7e)
ET AUX
bureaux de vente de l'Imprimerie nationale,
91, AVENUE DES CHAMPS-ELYSÉES,
PARIS (8e) (dans le hall)
et 19, RUE SCRIBE, 19 - PARIS (9e)
(Recette centrale des finances de la Seine).

PRIX : 400 FRANCS

Ce volume est expédié, sans frais, sur demande adressée à la Direction des Journaux officiels, 31, quai Voltaire, Paris-7e. (Compte chèque postal n° 9063-13, Paris.)